LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

la presse

35 cents
HORS DE LA ZONE MÉTROPOLITAINE 45¢

MONTRÉAL, JEUDI 10 JUIN 1982, 98e ANNÉE, no 134, 90 PAGES, 4 CAHIERS.

ASSISES DE LA LNH

TROIS GARDIENS CHANGENT DE CAMP

page 8

GULLICKSON RETROUVE SA MAÎTRISE... ET LES EXPOS LA VICTOIRE

pages 2 et 3

Carter accueilli au marbre après avoir claqué un circuit bon pour deux points dans la victoire des Expos 5-1 contre les Cards hier au Stade olympique.

photo Robert Nadon, LA PRESSE

TAUX D'INTÉRÊT

UNE NOUVELLE HAUSSE EST À CRAINDRE

■ Si le dollar canadien continue à faiblir, les banques à charte devront probablement accroître leur taux préférentiel. Hier, c'est en grande partie grâce à une intervention de $500 millions de la Banque du Canada sur le marché des changes si le dollar a terminé à la hausse, à 79.38 cents américains, après avoir failli chuter au-dessous de 79 cents.

page C1

Tél.: 384-4990 CHEZ CLOUTIER
SERGE PARENT, PHARMACIEN
1221 EST, RUE FLEURY
OUVERT DE 9h à 23h / LIVRAISON 7 JOURS

AUJOURD'HUI, DANS LE MÉTRO ET LES AUTOBUS

LE PÉAGE «À LA DISCRÉTION DES USAGERS»

■ Les employés de la CTCUM n'exerceront aucune pression, aujourd'hui, pour faire payer les usagers du métro et des autobus qui «oublieront» de payer leur dû. Les dirigeants syndicaux se défendent d'avoir donné une telle consigne à leurs cotisants, mais il n'en demeure pas moins que la rumeur a fait boule de neige hier dans la métropole.

page A 3

Photothèque LA PRESSE

LA PLUS GRANDE BATAILLE AÉRIENNE DEPUIS 1973

ISRAËL MENACE D'ISOLER BEYROUTH

Un soldat israélien observant un des 22 avions Mig syriens abattus au cours de la bataille d'hier

page B 15

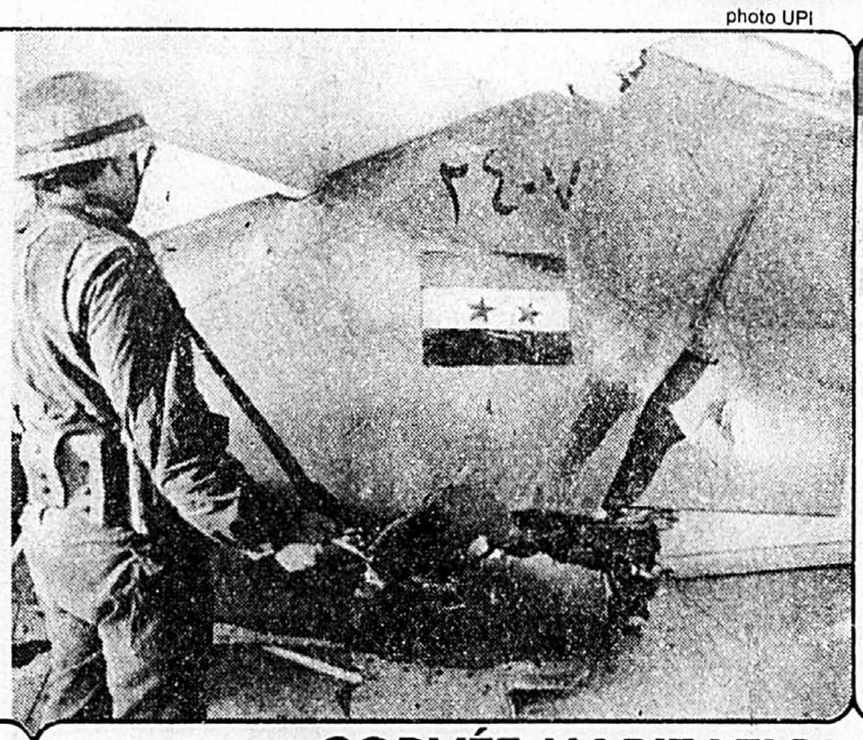

photo UPI

LE MONDE

LIBAN: TRUDEAU DEMANDE À ISRAËL DE RETIRER SES TROUPES

page B 15

JOUR SOMBRE POUR LA ROYAL NAVY À PORT STANLEY

page B 14

COURNOYER PRÊT À SUCCÉDER À RYAN

page A5

Place d'Armes: un trou obturé

SOMMAIRE

Annonces classées: B 16, B 17, C 9 à C 14 et Sport 26 à 28
Arts et spectacles: A 12 à A 14
— Cinéma: A 15
Décès, naissances, etc.: C 15
Économie: C 1 à C 9
FEUILLETON: B 17
Horoscope: C 12
Le monde: B 12 à B 15
Météo: A 2
Mots croisés: C 11
Quoi faire aujourd'hui: A 15
Télé-câble: A 12
Télévision: A 16
— Horaires: A 15
Tribune libre: A 7
Vivre aujourd'hui: B 1 à B 3
— La Loi et vous: B 2

TABLOÏD SPORTS
Bandes dessinées: 30
Mots croisés: 30

CORVÉE-HABITATION

BANQUES ET SOCIÉTÉS DE FIDUCIE SE MONTRENT RÉTICENTES

page C 1

Photothèque LA PRESSE

DANS LE TABLOÏD SPORT

DOUZE PAGES SUR LE GRAND PRIX

ÉDITO

POUR UN ARBITRAGE DU CONFLIT À LA CTCUM

PAR VINCENT PRINCE

page A6

IMMEUBLE Trust Royal L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE

Trust Royal Services immobiliers COURTIER

#1 ...parce que nous aidons plus de gens à vendre et à acheter plus de maisons que n'importe qui au Québec.

Pornographie: le Code pénal a la priorité

■ Une directive émise par le ministère de la Justice du Québec le 25 novembre 1977, contredisant le Code pénal en matière de pornographie, ne cesse depuis de compliquer le travail des policiers et même d'embarrasser les tribunaux.

Avant 1977, la police de la CUM inscrivait bon an mal an des centaines de poursuites pour des infractions «à la corruption des moeurs» à l'aide de matériels pornographiques (revues, films, etc). On n'en compte plus aujourd'hui qu'une dizaine par année.

ANDRÉ CÉDILOT

Pourtant, deux juges de la Cour municipale de Montréal ont statué, l'un en 1979, l'autre le 2 juin 1982, que le code pénal avait priorité sur la directive du ministère de la Justice concernant la pornographie. Aucun tribunal supérieur n'a encore renversé ces décisions.

«La directive est très ambiguë et contredit en quelque sorte le Code pénal qui, lui, interdit toute forme d'obscénité», a déclaré à LA PRESSE le responsable de l'escouade de la moralité de la police de la CUM, Yvon De Grâce. «Dans le code pénal, le seul critère pour étayer notre jugement est de déterminer si le matériel saisi est insultant ou offensant pour les gens.»

La directive, signé par l'ancien sous-ministre associé aux affaires criminelles, François Tremblay, retient comme critères d'obscénité les images d'actes sexuels accompagnés de violence (sadisme, masochisme, etc.), les images de bestialité ou l'utilisation d'enfants dans des scènes de sexe.

Quant au matériel pornographique reconnu comme «hardcore», c'est-à-dire qui peut être outrageant, répugnant à tous, il doit être tenu hors de portée des enfants. Cette directive a été envoyée à tous les procureurs de la Couronne, à tous les corps policiers et à certains milieux d'affaires.

Mais, depuis, deux faits sont venus compliquer un peu les choses...

Trouvés coupables

Le 5 décembre 1979, le juge Guy Robert, de la Cour municipale de Montréal, a trouvé coupable un producteur de revues pornographiques, Claude Perron, qui, pour sa défense, avait invoqué la fameuse «directive» du ministère de la Justice. Celle-ci, prétendait-il, l'avait induit en erreur quant à la légalité des photos obscènes qu'il s'apprêtait à faire imprimer.

Le juge Robert a toutefois décidé que le Code pénal l'emportait sur une «directive» du ministère de la Justice. Cette décision a été portée en appel. La cause a été entendue le 16 avril 1980 par le juge Jean-Guy Riopel, de la Cour supérieure. Après plus de deux ans, le juge n'a toujours pas rendu son jugement.

La semaine dernière, un autre magistrat de la Cour municipale, Gérard Tourangeau, a condamné à l'amende le propriétaire d'un motel qui offrait des films pornographiques à sa clientèle, même si ces films ne comportaient pas de scènes de violence ou de bestialité, et ne montraient pas d'enfants.

Le débat portait aussi autour de la question suivante: un motel est-il un endroit public ou privé? Le juge Tourangeau a tranché qu'il s'agit d'un endroit public. L'avocat de M. Polloni, Me Pierre Paquet, a déclaré à LA PRESSE que son client n'en appellerait pas de ce jugement.

Au moins deux causes similaires sont pendantes devant la Cour municipale de Montréal.

Au cours de leur enquête sur les motels, à l'automne 80, les policiers de l'escouade de la moralité de la police de la CUM comptaient couper à la source l'approvisionnement des commerces en saisissant les films directement chez le fournisseur, Télé-Géant, à Québec.

Un soir de décembre 1980, un groupe de policiers accompagnés d'un avocat s'apprêtaient à se rendre dans la Vieille Capitale effectuer une perquisition chez ce distributeur bien connu quand ils ont reçu l'ordre de la direction de la police de la CUM d'annuler l'opération. Les enquêteurs croyaient pourtant frapper un grand coup et au moins un camion était à leur disposition.

Le responsable de l'escoudade de la moralité à la CUM, M. De Grâce, a expliqué hier que Télé-Géant n'était pas sur le territoire montréalais et qu'il revenait à la Sûreté du Québec d'intervenir.

Déjà, durant l'enquête, à l'automne 1980, les enquêteurs de la CUM avaient voulu refiler le dossier à la Sûreté du Québec. Celle-ci avait fait valoir à son tour que cette enquête était du ressort exclusif de Montréal, d'autant plus que rien ne prouvait que les films contrevenaient à la directive ministérielle.

Maintenant qu'elle peut s'appuyer sur deux jugements de la Cour municipale, la police de la CUM a-t-elle l'intention de revenir à la charge contre les fournisseurs de films pornographiques? M. de Grâce a déclaré que le service de police allait consulter ses conseillers juridiques.

Le directeur de l'escouade de la moralité a d'autre part fait savoir que la police de la CUM avait demandé au ministère de la Justice de réviser cette directive. La question est à l'étude depuis février dernier à Québec.

En attendant, les policiers de la CUM, comme les autres corps policiers à travers la province, se contentent de vérifications sporadiques dans les différents établissements pour s'assurer surtout que le matériel pornographique reste inaccessible aux mineurs et empêcher la formation de réseaux clandestins. Mais les plaintes sont rarissimes.

APRÈS LA RÉGIE DU LOGEMENT

Les propriétaires s'en prennent maintenant à la Loi 57

■ L'Association des propriétaires d'immeubles du Québec — PROPIQ — qui a obtenu en Cour supérieure la cassation de 28 articles de la loi créant la Régie du logement, a maintenant l'intention de combattre certaines dispositions de la Loi 57 — réforme fiscale — notamment l'article 573 qui permet aux locataires de réclamer des diminutions de loyer rétroactives au 1er janvier 1980.

FLORIAN BERNARD

La Loi 57, adoptée en décembre 1979, a aboli la surtaxe qui frappait les immeubles de $100,000 et plus du territoire de la Communauté urbaine de Montréal. A la suite de cette abolition de surtaxe, le législateur a permis aux locataires de demander une diminution de loyer. Cette demande devait toutefois être formulée avant le 21 décembre 1981 et le locataire a reçu l'obligation, en outre, d'assumer le fardeau de la preuve devant les régisseurs. Jusqu'à maintenant près de 50,000 locataires du territoire métropolitain ont présenté des demandes de diminution de loyer suivant les dispositions de l'article 573 de la Loi 57. Seulement 4,000 cas, environ, ont été jugés.

Le président de Propiq, M. Jules Maroist a déclaré, hier, que l'organisme qu'il dirige a l'intention de contester ces baisses de loyer, globalement, puisque d'après une analyse faite par des conseillers et fiscalistes, ce que le gouvernement a retranché aux propriétaires, il l'a repris d'une autre façon. En effet, la surtaxe a été abolie sur les immeubles de $100,000, mais le pourcentage de la taxe de vente a augmenté, de sorte que les propriétaires d'immeuble n'ont rien gagné. D'autre part M. Maroist a expliqué que les propriétaires d'immeubles sont les plus importants consommateurs du marché courant: carburants, meubles, quincaillerie, menuiserie, fournitures électriques, etc. La hausse de la taxe de vente les a touchés directement et a annulé les effets de l'abolition de la surtaxe de la CUM sur les immeubles de plus de $100,000.

EN OPPOSITION AU PROJET DE LOI 48

Menace de démission de cinq administrateurs de la Ligue de taxi

■ Dans une lettre adressée au ministre des Transports, M. Michel Clair, dont chaque député a reçu une copie, cinq des sept administrateurs de la Ligue de taxi de Montréal annoncent qu'ils démissionneront de leur poste le jour où la nouvelle loi touchant l'organisation de la Ligue A-11 entrera en vigueur.

On pense que le projet de loi 48 sera adopté définitivement la semaine prochaine; les première et deuxième lectures ont déjà été eu lieu à l'Assemblée nationale.

DENIS MASSE

Toutefois, l'un des six administrateurs qui gèrent depuis deux ans les intérêts de la Ligue, s'est dissocié de l'action solidaire des cinq autres. M. Léo Bélanger ne croit pas que le point en litige puisse entraver la bonne marche de la Ligue.

Le point qui irrite les autres administrateurs est contenu dans l'article 10 du projet de loi et prévoit que les administrateurs devront s'abstenir de disposer des sommes d'argent perçues sans l'autorisation du ministre, tant et aussi longtemps que l'élection d'un nouveau conseil n'aura eu lieu.

Les administrateurs qui ont, à toutes fins utiles, lié leur démission au non-retrait de cet article du projet de loi, sont le vice-président, M. Lucien Bonhomme; le secrétaire-trésorier, M. Gilles Bessette et MM. Henri Blais, Manuel Ferreira et Georges Kabarikian.

Le septième administrateur, le président non reconnu comme tel par le reste du conseil d'administration, M. Leonildo Pirès, n'a pas été consulté à ce sujet, selon son propre aveu.

Dans une émission radiophonique, hier, le vice-président de la Ligue, M. Lucien Bonhomme, a reconnu qu'au moins 3,000 chauffeurs de taxi n'avaient pas versé leur cotisation de cette année à la Ligue.

Il se plaint également d'un trop grand nombre de détenteurs de permis par rapport au nombre de voitures-taxis en service. Selon lui, il y a 5,000 voitures à Montréal mais le nombre des chauffeurs autorisés atteindrait 16,000.

Claire Dutrisac à la Régie des Rentes

■ Le Conseil des ministres vient de nommer par décret Mme Claire Dutrisac, collaboratrice de LA PRESSE, au conseil d'administration de la Régie des Rentes du Québec où elle siégera à titre de représentant des bénéficiaires.

Pour Mme Dutrisac, cette nouvelle fonction s'inscrit dans le prolongement des préoccupations sociales qui ont animé et marqué sa carrière journalistique. «J'ai accepté ce poste parce que je trouve cela très important que les personnes âgées et les citoyens qui s'acheminent vers la retraite soient mieux renseignés, connaissent davantage ce régime public»,a-t-elle déclaré.«Une réforme s'y amorce, et au fur et à mesure de son déroulement j'entends rendre des comptes de mon mandat aux bénéficiaires d'autant plus que j'ai toujours trouvé un nonsens au huis clos des conseils d'administration des établissements publics. J'espère aussi que les syndicats vont s'éveiller aux questions touchant le sort de leurs retraités, car leur désintéressement à cet égard fait partie du rejet global de la société envers ceux qui ont cessé d'être des travailleurs actifs», a ajouté Mme Dutrisac.

Photo La PRESSE, Michel Gravel

Les Jeux de Moscou sur film

L'ambassadeur de l'URSS au Canada, le Dr. Alexander N. Yakovlev, a remi hier des copies du film des Jeux Olympiques de 1980 au maire de Montréal, M. Jean Drapeau. La cérémonie s'est déroulée à l'Hôtel de Ville, et l'ambassadeur d'URSS a exprimé sa certitude que les Jeux ne pourraient jamais être mis en danger par le boycott de certains pays. M. Drapeau a abondé dans le même sens, soulignant que les Jeux Olympiques étaient organisés par des villes et non par des Etats.

SELON JACQUES CAMIRAND

Lavoie a été tué parce qu'il avait «bavassé»

■ «Lorsque j'ai immobilisé mon auto à un arrêt, Régis Lavoie a tenté de fuir, mais Fréchette l'a vite rattrapé et ramené à l'auto. Il l'a ensuite battu à l'aide de la barre du cric, puis avec Drapeau, ils l'ont placé dans la malle arrière du véhicule».

C'est ainsi qu'a décrit le témoin Jacques Camirand, les circonstances qui ont entouré la mort de Régis Lavoie, survenue vers le 30 août 1980.

RAYMOND GERVAIS

Selon le témoin, qui était appelé hier à la barre lors de l'enquête du coroner Maurice Laniel qui se tenait relativement à la mort de Régis Lavoie, un résidant de l'est de la métropole âgé de 45 ans, dont le corps a été retrouvé sous six pieds de terre sur une île de la Rivière-des-Prairies le 3 juin dernier, Lavoie aurait été tué parce qu'il avait bavassé contre Raymond Fréchette.

Camirand a raconté au coroner comment en cette soirée de la fin d'août, en compagnie de Raymond Fréchette et de Ernest Drapeau, il s'était rendu prendre quelques bières dans une brasserie située à l'angle de la rue Sainte-Catherine et du boulevard Pie IX dans l'est de la ville et comment le trio avait rencontré par hasard Régis Lavoie et comment tous les quatre ils étaient retournés à la brasserie prendre d'autres bières.

«Au cours de la beuverie, Fréchette a donné quelques claques sur la gueule de Lavoie à cause que ce dernier l'avait traité de chien plus tôt dans la journée. Fréchette lui a dit que pour l'avoir «bavé» sur la rue qu'il devait lui remettre son chèque de Bien-être social», a déclaré le témoin.

Des filles

Toujours selon lui, Fréchette aurait alors décidé que le groupe se rendrait à Saint-Jean chez une femme qu'il connaissait pour rencontrer des filles.

C'est chemin faisant que la randonnée à pris une tournure dramatique pour Lavoie. A un certain moment, Fréchette aurait donné à nouveau quelques tapes à Lavoie pour lui rappeler de ne pas oublier de lui verser son chèque du Bien-être. A ce moment Lavoie lui aurait déclaré qu'il n'y avait pas de problèmes car il attendait un autre chèque au montant de $1,500. Fréchette lui aurait alors dit de lui donner $500. de plus pour que ça lui serve de leçon.

Peur

«Après avoir placé le cadavre de Lavoie dans l'auto, et avoir parcouru une certaine distance, Fréchette et Drapeau m'ont demandé d'arrêter la voiture pour se débarrasser du cadavre, puis ils ont frappé à nouveau Lavoie avant de balancer son corps dans un fossé. On est ensuite allé chez une amie de Fréchette pour laver notre linge qui était taché du sang de Lavoie.»

Toujours selon le témoin important, le groupe a tenté de trouver le corps de Lavoie, mais sans succès.«Ce sont Fréchette et Drapeau qui ont réussi à trouver le cadavre le lendemain,» a déclaré Camirand.

Selon lui, ce sont Fréchette et Drapeau qui ont insisté pour que Lavoie soit enterré sur son terrain près de son camp d'été sur l'île Gagné dans la rivière des Prairies. «J'ai accepté qu'on enterre le cadavre sur ma propriété car j'avais peur qu'on se retrouve deux dans la fosses si je refusais.»

Selon le docteur André Lauzon, pathologiste à l'Institut médico-légale, la victime est morte à la suite de coups répétés portés à la tête et au visage avec un objet contondant et lourd.

Logirente: une solution indispensable pour le Forum des citoyens âgés

■ Forts de l'appui inconditionnel de 38 organismes, les porte-parole du Forum des citoyens âgés, de la Fédération de l'âge d'or du Québec et de l'Association québécoise pour la défense des droits des retraités et préretraités, ont conjointement averti, hier, le gouvernement du Québec que Logirente était «la solution de l'avenir» quant au logement des personnes âgées et que toute décision gouvernementale susceptible de compromettre le développement normal de ce programme et sa survie serait vigoureusement contestée et combattue.

CONRAD BERNIER

Initialement conçu pour aider les personnes âgées de 65 ans et plus consacrant une trop grand part de leur revenu pour se loger convenablement, le programme Logirente, que le gouvernement du Québec a lancé en 1980, voulait encourager les personnes âgées à demeurer dans leurs propres maisons, à loyer ou en chambre plutôt que de recourir prématurément aux ressources du secteur public. Cette approche rejoignait, d'ailleurs, le désir maintes fois exprimé par les personnes âgées elles-mêmes, leurs associations et organismes. Le gouvernement du Québec en avait fait, pour sa part, une priorité avec la mise en application du programme de maintien à domicile.

Bien que le principe de cette aide financière au logement soit hautement souhaitable et souhaité par les personnes âgées et par plus de quarante organismes, l'application actuelle du programme est à toutes fins utiles fort insuffisante, pour ne pas dire carrément lamentable.

Selon les porte-parole du ***Front commun Logirente***, le taux d'effort demandé aux citoyens âgés ayant une possibilité d'aide est de 30 p. cent alors qu'il est de 25 p. cent pour les HLM. Deuxièmement, les montants mensuels versés — la moyenne est de $30 en 1981 — sont trop faibles dans plusieurs cas pour constituer une aide véritable.

Logirente, ont à tour de rôle expliqué Mme Madeleine Brosseau, MM. Gaspard Massue et Patrice Tardif, «s'adresse aux propriétaires, locataires et chambreurs de 65 ans ou plus qui consacrent plus de 30 p. cent de leur revenu au logement, en tenant compte des loyers-plafond. Alors qu'on avait évalué pouvoir toucher 60,000 personnes avec ce programme au moment de sa création, en 1980, seulement 26,747 en ont bénéficié pour un montant de $9.7 millions, soit 88 p. cent de locataires, 7 p. cent de chambreurs et 5% de propriétaires, tandis que 25,000 autres ont vu leur demande rejetée. En 1981, il a bénéficié à moins de 20,000 personnes et certaines d'entre elles ont vu leur allocation diminuer de $13 à $2 par mois. Cela suffit pour nous convaincre que Logirente est en train de mourir de sa belle mort! ».

Pour relancer Logirente et en faire profiter le plus grand nombre aux meilleures conditions possibles, le ***Front commun Logirente*** suggère notamment une vaste campagne d'information destinée aux citoyens plus jeunes, une mobilisation systématique de toutes les personnes âgées, une révision totale du contenu du programme et l'implication des offices d'habitation dans l'administration de ce programme.

LA MÉTÉO

AUJOURD'HUI: Min.: 11 Max.: 26
NÉBULOSITÉ CROISSANTE
DEMAIN: PEU DE CHANGEMENT - POSSIBILITÉ D'AVERSES

La Quotidienne
7 6 3
LOTO-SELECT 3752

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	12	24	Nuageux
Outaouais	12	26	Nébulosité - averses
Laurentides	12	24	Nébulosité - averses
Cantons de l'Est	12	26	Nébulosité - averses
Mauricie	10	27	Ensoleillé
Québec	10	25	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean	10	26	Ensoleillé
Rimouski	10	25	Ensoleillé
Gaspésie	12	24	Ensoleillé
Baie-Comeau	6	22	Ensoleillé
Sept-Iles	6	21	Ensoleillé

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	9	17	
Edmonton	3	19	
Regina	7	17	
Winnipeg	7	10	
Toronto	13	21	
Fredericton	10	23	
Halifax	9	14	
Charlottetown	8	19	
Saint-Jean	1	18	

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	10	16	Nlle-Orléans	20	33
Buffalo	11	24	Pittsburgh	13	25
Chicago	15	24	San Francisco	9	20
Miami	23	31	Washington	18	26
New York	13	23	Dallas	—	—

Les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	18	23	Madrid	15	32
Athènes	18	27	Moscou	6	11
Acapulco	26	32	Mexico	14	29
Berlin	14	18	Oslo	6	19
Bruxelles	12	20	Paris	19	29
Buenos Aires	14	17	Rome	15	30
Copenhague	14	20	Séoul	17	29
Genève	13	25	Stockholm	9	15
Hong Kong	25	28	Tokyo	20	28
Le Caire	17	32	Trinidad	26	34
Lisbonne	14	25	Vienne	18	28
Londres	15	23			

la presse

LA CONTESTATION À LA CTCUM, JOUR 3

Les chauffeurs ferment les yeux sur le péage

■ Aujourd'hui, troisième jour consécutif de contestation des chauffeurs d'autobus, à la CTCUM, le mot d'ordre est de laisser le péage «à la discrétion des passagers».

DENIS MASSE

Cette formule nouvelle, expérimentée pour la première fois à Montréal, plaira sans doute davantage à la population qui a eu à subir depuis mardi les inconvénients d'interruptions de service du métro, puis des autobus, tour à tour.

Hier, les dirigeants de la Fraternité se dérobaient à toute responsabilité concernant la gratuité des passages et encore aujourd'hui se défendent bien d'avoir donné pareilles instructions à leurs membres. Mais toute la journée, hier, le bruit courait que les chauffeurs et les changeurs dans les stations de métro n'exerceraient aujourd'hui aucune pression pour faire payer les usagers qui «oublieraient» de déposer leur ticket dans la boîte.

Depuis le début de la semaine, les mesures de pression ont été prises au jour le jour, le comité exécutif de la Fraternité, composé de 14 membres, ayant reçu le pouvoir discrétionnaire de décider des moyens à prendre pour «faire débloquer les négociations».

On ne sait donc pas aujourd'hui ce que nous réservent pour demain les dirigeants de ce syndicat de 4,200 membres. Et l'incertitude plane chez les organisateurs du Grand Prix Automobile de Montréal quant à l'assurance de transport en commun au cours du week-end.

Pas de lockout pour le moment

Face à ces perturbations qui ont incommodé autant les usagers que les automobilistes, le président de la CTCUM, M. Lawrence Hanigan, fait preuve d'un stoïcisme exemplaire.

Selon lui, la Commission n'a pas songé encore à décréter un lockout et elle ne le ferait que le jour où «la situation le commanderait», c'est-à-dire dans le seul cas où la sécurité des passagers serait mise en péril.

Hier, en l'absence des autobus, le métro est apparu comme la clef de voûte du système de transport en commun puisque la circulation n'a pas été aussi dense que la veille. Au contraire, l'absence des autobus semble avoir facilité les déplacements en ville.

Service aux handicapés

Dans un communiqué remis aux médias, la Fraternité des chauffeurs d'autobus dit regretter de n'avoir pu hier assumer un service essentiel en faveur des personnes handicapées mais affirme que «ce sera pour la prochaine fois» et «dans la mesure où la CTCUM voudra bien collaborer».

La Fraternité se dit «forcée de poursuivre son programme de pression, face à l'intransigeance de la CTCUM» mais qu'elle le fera «dans le même esprit de modération dont elle a fait preuve jusqu'à maintenant».

Hier, une séance de négociation convoquée par le conciliateur du ministère du Travail, M. Normand Gauthier, a réuni les deux parties autour d'une même table. Notons que la veille, les discussions avaient coupé court lorsque les négociateurs de la CTCUM avaient annoncé que leur position demeurait inchangée sur la question des surnuméraires. La Fraternité n'accepte d'en discuter qu'une fois signé le projet de convention actuel.

L'amende aux enfants malades

Dans un autre ordre d'idées, l'exécutif de la CSN et son président, M. Donatien Corriveau, ont adressé hier un télégramme au premier ministre, M. René Lévesque, lui demandant de pouvoir acquitter l'amende de $250,000 à laquelle les syndicats des employés d'entretien et des bureaux ont été condamnés pour leur grève illégale de janvier dernier, sous forme d'un don à un fonds de recherche pour les maladies infantiles au lieu d'être versé normalement au fonds consolidé de la province.

La CSN voudrait que le premier ministre modifie la loi 47 en ce sens.

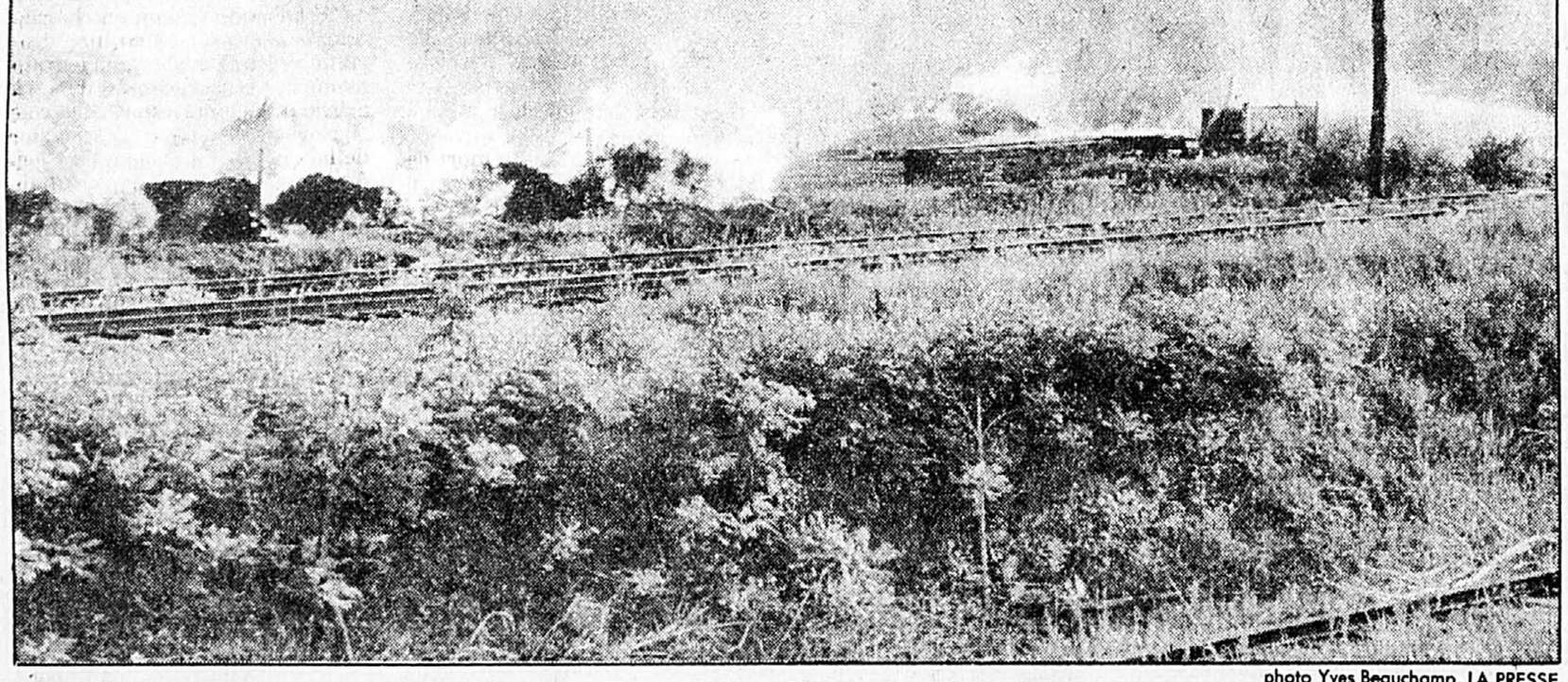

photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Spectaculaire brasier à St-Laurent: pompiers blessés, train immobilisé

Cinq pompiers ont été blessés légèrement et incommodés par la fumée et la chaleur en combattant un spectaculaire incendie qui s'est déclaré hier vers 18h à ville Saint-Laurent, dans la cours à bois de la compagnie Bois Goodfellow Ltée, située sur la rue Stinson. L'intense chaleur du brasier a rendu la tâche des pompiers passablement difficile. Après deux heures de travail, les pompiers de Ville Saint-Laurent, Ville Mont-Royal, Hampstead, Côte-Saint-Luc, Westmount et Outremont, avaient contrôlé l'élément destructeur. Dès le début de l'incendie, la chaleur était telle que les fils électriques ont fondu, provoquant l'immobilisation du train de banlieue qui passait à quelques mètres de là. Les passagers ont dû descendre. Une enquête sera ouverte pour déterminer la cause de cet incendie qui pourrait être d'origine criminelle et qui a détruit plus d'un million de pieds de planches de pin et de bois franc dont la valeur est estimée par certains à plus de $500,000, tandis que d'autres parlent de dégâts pouvant s'élever à cinq millions de dollars.

Guy Pinard

Le prochain golf municipal dans une carrière de Saint-Michel?

■ Après avoir défrayé la chronique pendant de longs mois à l'époque où se débattait la question de la construction du village olympique dans le «parc Viau», le terrain de golf municipal a sombré dans l'oubli le plus complet, les golfeurs ayant lancé la serviette face à l'attitude de l'administration municipale à leur égard.

Le dernier article sur le sujet qu'on trouve au centre de documentation de LA PRESSE remonte au 26 mai 1979, il y a donc plus de trois ans. Pourtant, les golfeurs ne sont pas moins nombreux qu'en 1975, époque où ils tentaient désespérément de sauver leur terrain de golf.

Alors qu'en est-il du terrain de golf municipal? S'il faut en croire M. Jacques Delisle, du bureau du président du comité exécutif de Montréal, M. Yvon Lamarre, le prochain golf municipal pourrait être aménagé, ô surprise, dans l'une des carrières de Saint-Michel! M. Delisle ajoute même que l'emplacement de Rivière-des-Prairies réservé pour des fins «golfiques» au début des années 70 l'est maintenant pour l'aménagement d'un parc régional de 700 acres.

Gaspillage de $3,7 millions

L'abandon de l'emplacement de Rivière-des-Prairies s'est fait plutôt discrètement. Il avait été initialement question du terrain de golf municipal de Rivière-des-Prairies au début de 1973, alors que la Ville de Montréal débloquait des crédits de $250 000 pour les études initiales.

En juin de 1976, sensiblement à l'époque où elle apprenait aux golfeurs qu'ils ne joueraient jamais plus sur le terrain avec lequel ils étaient familiers, le Conseil municipal votait des crédits de $950 000 pour les premiers travaux sur le parcours de Rivière-des-Prairies. C'est donc une somme de $1,2 million que la Ville a engloutie inutilement à ce dernier endroit.

Cette somme gaspillée venait s'ajouter aux $2,5 millions que l'administration Drapeau avait investis en 1966 et 1967 dans l'addition de 18 trous, l'amélioration du parcours existant et dans la construction d'un chalet, le tout en vue du «Tournoi du centenaire» de 1967, tournoi doté d'une bourse de $200 000, phénoménale pour l'époque et assumée pour moitié par la Ville de Montréal. C'est donc une somme totale de $3,7 millions que l'administration municipale a investie inutilement dans le golf en 15 ans.

Historique du golf municipal

L'historique du terrain de golf municipal remonte à 1923 avec l'ouverture d'un premier parcours de neuf trous, auxquels on ajoutait neuf autres trous trois ans plus tard. En 1966, on complétait l'ensemble par un deuxième parcours de 18 trous.

Or, la plus grande partie de ce deuxième parcours se trouvait dans le «parc Viau». Cet emplacement où, ironie du sort, subsiste un ultime parcours municipal de neuf trous à normale 3, a été le premier touché par l'aventure olympique lorsqu'il fut décidé, en juin 1973, d'y construire le village olympique. En 1975, l'emplacement était utilisé comme terrain de golf pour la dernière fois, puisque après avoir été fermé au public avant et pendant les Jeux, il était ensuite transformé en parc familial.

Enfin, le 26 octobre 1976, le conseil municipal débloquait d'autres crédits de $900 000 pour le futur terrain de golf de Rivière-des-Prairies, mais la Commission municipale du Québec refusait d'entériner la résolution du conseil tant que l'administration Drapeau ne lui soumettrait pas un aperçu détaillé du coût anticipé du parcours de golf. Le syndrome des Jeux olympiques commençait déjà à se manifester. Depuis, le dossier n'a pas évolué d'un iota jusqu'à aujourd'hui.

Le terrain vague des usines Angus auquel on a jadis pensé pour établir le village olympique en remplacement du «parc Viau», est toujours dans l'actualité. On envisage d'y construire des unités d'habitation.

Pas de prix de faveur pour le troisième âge

Un lecteur demande à la Ville d'offrir un tarif spécial aux golfeurs du troisième âge sur le parcours de neuf trous.

Actuellement, le tarif est de $4 pour un contribuable montréalais et de $8 pour un résident d'une autre ville. Tout en respectant la décision de la Ville de favoriser ses contribuables, ce lecteur propose qu'on exige des golfeurs du troisième âge des autres villes le tarif imposé aux Montréalais. Il devra cependant en faire son deuil, puisque selon M. Lamarre, la ville ne songe pas pour le moment à offrir un tel tarif aux gens du troisième âge.

Les lignes blanches

Si les lignes blanches tardent à faire leur apparition dans le centre-ville, il ne faudrait pas en conclure que les préposés ne font rien. Renseignements pris par M. Delisle, le quart des lignes blanches, la totalité des pistes cyclables et les trois quarts des traverses jaunes sont terminées. Dans un quartier comme Rivière-des-Prairies, tout est terminé, assure M. Delisle.

Et la Ville de Montréal profite de l'occasion pour inviter les automobilistes à ne pas se glisser dans l'espace de 200 pieds entre le camion marqueur et le camion d'escorte, parce que ce faisant, ils maculent inutilement les rues.

À propos du Monument national

Le président de la société Saint-Jean-Baptiste, M. Gilles Rhéaume, précise que la société n'occupe plus le Monument national et n'en est plus propriétaire. La saleté des vitrines tombe donc sous l'entière responsabilité de l'École nationale de théâtre.

La Fête nationale s'organise péniblement

■ Les ballons multicolores, les guirlandes et la musique qui donnaient un air de fête à la conférence de presse hier, ne parvenaient pas à cacher les nombreux problèmes auxquels doit faire face la Société des festivals populaires du Québec qui est responsable de l'organisation de la fête nationale du 24 juin.

MARTHA GAGNON

Deux semaines avant le jour J, le directeur général, M. Andrew Savage, ne pouvait dévoiler le programme complet des festivités, ni les montants recueillis jusqu'à maintenant auprès de commanditaires. Cette rencontre avec les journalistes avait uniquement pour but de présenter le nouveau thème des célébrations de la Saint-Jean-Baptiste, «Comme on aime on fête», qui apparaîtra sur tout le matériel officiel. Ce thème est illustré par une fleur de lys stylisée sur fond bleu entourée de coeurs rouges symbolisant les 15 régions du Québec.

On a aussi lancé la chanson des fêtes, une composition de Francine Charrette et de Michel Lamoureux, intitulée «Ca fait déjà un an». L'interprète est Elise Bélanger.

Cette ambiance joyeuse s'est vite évanouie lorsque les journalistes ont abordé la question des appels d'offres et de services qui semble soulever le mécontentement; ainsi que les difficultés d'organisation. Concernant le premier point, M. Savage a paru choqué de l'attitude des reporters qui voulaient avoir des explications sur le court délai de 24 heures accordé à des entreprises pour soumissionner. La Société de communications et de relations publiques de Jacques Ouimet & associés aurait, comme l'a déjà mentionné LA PRESSE, éprouvé des difficultés à se plier à cette procédure hâtive.

Selon le directeur général, l'entreprise concernée a eu 50 heures et non 24 pour remettre sa soumission. «Il s'agit d'un délai suffisant qui correspond à une semaine de travail. Je ne comprends pas que l'on fasse toutes ces histoires puisque la firme en question a pu soumissionner dans le temps exigé. Le 2 juin ils ont reçu la formule et le 4 juin, ils nous l'ont fait parvenir». La Société des festivals populaires a toutefois décidé de laisser tomber ce contrat évalué à environ $17,000. C'est ce qu'a confirmé M. Savage en invoquant comme raison principale les contraintes budgétaires. «Nous avons été obligés d'organiser nous-mêmes la conférence de presse d'aujourd'hui», a-t-il précisé. Toujours d'après les renseignements obtenus, six entreprises avaient répondu à l'appel d'offres qui visait à retenir les services de professionnels en vue d'organiser un programme de publicité et de promotion.

La Société a-t-elle exigé le même délai pour les autres demandes de soumissions? A cette question le directeur a répondu: «Non c'est très variable».

Appel aux financiers

A plusieurs reprises hier, M. Andrew Savage a rappelé que les fêtes se dérouleraient sous le signe de l'austérité...«l'austérité joyeuse». Il a lancé un appel pressant aux groupes financiers et industriels pour qu'ils collaborent généreusement à la campagne de souscriptions. On espère aller chercher environ $300,000. «Nous souhaitons vivement que les commanditaires viennent à la rescousse de la fête nationale. Car notre préoccupation principale c'est le manque d'argent. Nous sommes incapables, par exemple, d'engager des artistes qui réclament des cachets exhorbitants». Comme on le sait, le budget qui était de $3.2 millions l'an dernier est passé à $1.5 million.

Quant au programme des activités, il a été impossible d'obtenir des informations complètes. A Montréal, il semble bien que le clou des réjouissances sera la comédie musicale «Le bal des violons» qui a déjà été présentée au Québec par la Société des festival populaires, il y a trois ans. On parle d'une nouvelle version, d'un spectacle adapté spécialement pour l'occasion et auquel participeront une cinquantaine d'artistes. Actuellement, les organisateurs discutent avec Radio-Canada de la possibilité de présenter en direct à la télévision ce spectacle qui aura lieu (très probablement) au parc Maisonneuve. Mais il faudra attendre encore quelques jours avant de connaître le programme définitif. Plus de 600 projets seront financés par le gouvernement. Il n'y aura pas de grand défilé comme ce fut le cas l'an dernier.

En dépit de tous ces problèmes, M. Savage s'est dit confiant de pouvoir offrir aux Québécois un «beau 24 juin». En attendant, la Société des festivals populaires a beaucoup de pain sur la planche...

Grogne en région

■ Certains présidents de comités régionaux se plaignent de l'organisation actuelle de la fête nationale et mettent en doute la compétence de la Société des festivals populaires du Québec.

A l'issue de la conférence de presse hier, M. Jean-Pierre Ruest, président de la corporation des fêtes pour la région de Québec, a fait le commentaire suivant: «Personne n'est au courant de rien, les organisations régionales sont reléguées au dernier plan. On fait fi de nos recommandations, tout est centralisé et contrôlé par un petit groupe de personnes».

Le responsable de la région de Lanaudière, M. Robert Turcotte, est du même avis. Selon lui, «les organisateurs sont perdus et ne savent guère où ils s'en vont. La question des assurances n'est pas encore réglée et le programme des activités n'est pas terminé».

«C'est une erreur de nous ignorer», ajoute M. Ruest. Il reproche à la Société des festivals d'avoir dépensé de l'argent pour des affiches et des macarons alors qu'il aurait été possible d'utiliser ceux de l'an dernier. Interrogé à ce sujet, le directeur général, M. Andrew Savage, a simplement déclaré: «c'est un tissus de mensonges, il restait très peu de matériel».

NOTES POLITIQUES

Jacques Bouchard

DOSSIER DE LA FÊTE NATIONALE

Lévesque à la rescousse de Lessard

■ Encore une fois, le premier ministre du Québec, René Lévesque, devra se porter personnellement au secours de son ministre Lucien Lessard, dans le contexte de la Fête nationale du 24 juin.

On se souvient que l'an dernier, M. Lévesque avait dû intervenir en catastrophe auprès d'un certain nombre d'entreprises pour les convaincre de commanditer les chars allégoriques du défilé de la Saint-Jean.

Cette année, c'est pour corriger un gaffe commise par Lucien Lessard à l'endroit des mouvements nationalistes du Québec, au moment où il a expliqué pourquoi il confiait le mandat de l'organisation de la Fête à la Société des festivals populaires plutôt qu'aux Sociétés Saint-Jean-Baptiste ou Mouvement national des Québécois.

Dans un télégramme qu'il a fait parvenir hier à M. Gilles Rhéaume, président de la Société Saint-Baptiste de Montréal et porte-parole des Mouvements nationalistes du Québec, le premier ministre Lévesque indique qu'il accepte de le rencontrer.

Cette rencontre qui devrait avoir lieu d'ici quelques jours fait suite à un télégramme de protestation adressé à M. Lévesque par Gilles Rhéaume dans lequel ce dernier s'élevait contre les «graves allégations formulées à l'endroit les mouvements nationalistes québécois, en regard de l'organisation de la Fête nationale» et qui étaient contenues dans un document présenté au Conseil des ministres par le titulaire responsable des manifestations du 24 juin, le ministre des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche, l'ineffable Lucien Lessard.

Le député péquiste du Saguenay devait d'ailleurs reprendre ces accusations à l'Assemblée nationale, suite aux interrogations formulées au sujet de ce document par le député libéral Fernand Lalonde.

En résumé, les accusations portées par le ministre alléguaient que le gouvernement ne pouvait confier la responsabilité d'organiser la fête des québécois aux SSJB et aux MNQ, car ces mouvements avaient une trop grande visibilité politique partisane et qu'ils n'étaient pas non plus à l'abri d'accusations de corruption, etc.

Dans un premier temps, Gilles Rhéaume avait refusé la suggestion formulée par René Lévesque qui incitait celui-ci à rencontrer son ministre Lessard pour avoir des explications.

Au cours d'un entretien avec LA PRESSE, hier, le président de la SSJB-M a expliqué, en substance, que devant la gravité des faits il n'était pas question pour lui de rencontrer ce ministre qui a porté un dur coup à la crédibilité de ce mouvement nationaliste qui fête cette année son 148e anniversaire.

Gilles Rhéaume profitera de sa rencontre avec le premier ministre René Lévesque pour lui rappeler le cheminement historique de ce mouvement, fondé en 1834 par Ludger Duvernay.

La force considérable qu'a pris ce mouvement nationaliste au cours des années au Québec a été basée essentiellement sur l'organisation des fêtes populaires qui ont toujours regroupés tous les éléments dynamiques de la société en faisant abstraction, du moins pour ces circonstances, des allégeances politiques.

D'ailleurs, a souligné le président montréalais, au moment où le gouvernement du Parti québécois a décidé de bureaucratiser ces fêtes en 1977, en enlevant le dossier àa la SSJB, le mouvement ne recevait que depuis quelques années seulement une faible subvention du gouvernement.

L'on sait que le coût des fêtes de l'année dernière a été de plus de $5 millions, dont un déficit d'opération d'environ $1 million qui est épongé à même le budget de 1982. Encore une fois, le gouvernement dépensera un peu plus de $3 millions cette année.

Crédibilité

Gilles Rhéaume souligne aussi que l'organisation des fêtes populaires et de quartier n'avait jamais été contestée sous des gouvernements précédents dirigés par Daniel Johnson, Jean-Jacques Bertrand et Robert Bourassa, et ce même si la SSJB-M ne cache pas son option politique de favoriser l'accès du Québec à son indépendance. Cette situation ne nous a jamais empêché de mettre sur pied de véritables activités populaires, dit-il.

Il ne voit pas comment Lucien Lessard peut prétendre qu'il ne pouvait reconfier ce dossier aux mouvements nationalistes, ce qui aurait évidemment impliqué une moins grande bureaucratie. Car selon lui, il est impossible de tenir ce genre d'activités avec les structures que le gouvernement Lévesque a mis sur pied.

Bien qu'intéressé par ce dossier, Gilles Rhéaume a précisé qu'il aurait refusé de prendre ce dossier très complexe en main à deux mois d'avis, comme l'a fait la Société des festivals populaires.

Tout en n'excluant pas que son mouvement serait peut-être prêt à s'occuper de ce dossier l'an prochain à la condition que les règles du jeu redeviennent comme autrefois, il se refuse de faire cette revendication lors de sa rencontre avec le premier ministre Lévesque.

«Mais je ne puis accepter plus longtemps, à la suite des interventions de Lucien Lessard, qu'il y ait un tel climat de suspicion à l'endroit de notre mouvement», a-t-il souligné. Car, a-t-il poursuivi, comme on a organisé les fêtes au Québec pendant 140 ans, il est bien sûr que dans l'esprit des citoyens on associe toujours la SSJB à ces fêtes même si on n'a rien à y voir, du moins officiellement, depuis 1977.

Mais dans le contexte actuel, j'ai presque peur que la Fête du Canada prenne plus d'ampleur que la Fête des québécois. Je ne blâme par le Canada, a-t-il précisé, il fait ce qu'il a à faire, mais ce serait dommage pour nous, a conclu Gilles Rhéaume.

Décidément, ce pauvre Lucien Lessard s'est encore une fois de plus mis les deux pieds dans le même plat. Et encore une fois, son ami René Lévesque va tenter de le rescaper. Mais trop c'est comme pas assez... comme le veut le dicton populaire.

Daniel Johnson

Loi 68: Johnson suggère de négocier

■ QUEBEC--Le député libéral de Vaudreuil-Soulanges, M. Daniel Johnson, estime inacceptable que le gouvernement modifie unilatéralement les régimes de retraite des employés des secteurs public et parapublic alors même que les conventions collectives de ces employés ne viennent à expiration que le 31 décembre.

Faisant allusion aux lettres d'ententes signées en décembre 1979 par le ministre Parizeau où on y prévoyait que le gouvernement s'engageait à rencontrer la partie syndicale lorsqu'une hausse des cotisations est requise afin de discuter de tout réaménagement de bénéfices jugé pertinent, M. Johnson a accusé le gouvernement de renier sa signature afin de justifier la qualité de sa gestion des fonds publics.

CLAUDE V.MARSOLAIS
(de notre bureau de Québec)

Le Parti libéral croit que le gouvernement au lieu de présenter ce projet de loi aurait dû négocier de bonne foi avec les centrales syndicales pendant les sept mois qui restent à écouler avant l'expiration des conventions collectives et présenter un plan global de redressement des finances publiques qui tienne compte de la composante «rémunération des employés».

Pour sa part, présentant le projet de loi 68, le président du Conseil du trésor, M. Yves Bérubé, a soutenu que cette réforme administrative était absolument nécessaire car dans sa forme actuelle, le régime de retraite risquait d'hypothéquer dangereusement l'avenir puisqu'on comptabilise déjà un déficit actuariel de $9 milliards de dollars.

Selon lui, jusqu'en 1973, les cotisations des fonctionnaires et des enseignants pour leur régime de retraite étaient versées directement dans le fonds consolidé de la province ce qui permettait de déguiser le déficit réel du gouvernement. M. Bérubé prétend que ce système qui faisait payer par les jeunes générations le coût de la retraite des plus âgés n'était pas si grave tant et aussi longtemps que les pensions payés demeuraient modestes. Or, depuis que les pensions sont devenues généreuses, ce système risquait d'affecter dangeureusement le service de la dette dans le futur.

Sous les libéraux

Le parrain du projet de loi a reconnu que l'ex-ministre libéral des Finances, M. Raymond Garneau, avait senti la menace en remplaçant les anciens régimes de retraite par un nouveau et en commençant à comptabiliser la contribution de l'Etat. Ce n'est qu'en 1978 que le gouvernement actuel a commencé à constituer une caisse pour payer les fonds de retraite des employés.

Or, cette année, le gouvernement s'est aperçu qu'il devrait augmenter de 26 pour cent sa contribution aux régimes en vertu des ententes passées ce qui représente $285 millions additionnels. En pleine crise budgétaire, le gouvernement n'avait tout simplement pas les moyens de se payer un tel surplus et il a donc décidé de modifier les régimes de retraite.

Les modifications apportées par le projet de loi introduisent l'indexation proportionnelle pour la première année de la pension tandis que pour les années subséquentes les pensions seront indexées au coût de la vie moins 3 pour cent. M. Bérubé soutient que cette indexation partielle est suffisante pour assurer une pleine protection du pouvoir d'achat aux retraités étant donné que leurs besoins ne sont pas les mêmes qu'une famille moyenne.

Quant aux primes payés par les cotisants aux différents régimes de retraite (RRE, RRF et RREGOP), elles seront ramenées à 50 pour cent alors qu'auparavant elles variaient de 30 à 42 pour cent.

Toutes ces mesures feront économiser $141 millions au gouvernement cette année et $680 millions en trois ans.

LES MÉDECINS SPÉCIALISTES DU QUÉBEC À LA RECHERCHE D'UNE SOLUTION JUSTE ET ÉQUITABLE

La Fédération des médecins spécialistes du Québec vient de soumettre ses propositions en vue d'en arriver à une entente négociée avec le gouvernement du Québec. Compte tenu de la conjoncture économique actuelle, les médecins spécialistes ont adopté la position suivante:

- Acceptation du gel de leurs honoraires pour 1982-1983.
- Rattrapage de 24,5% pour compenser la hausse des coûts depuis juin 1978.

Cette proposition témoigne de la volonté des médecins spécialistes du Québec de contribuer à l'amélioration de la situation économique de la province. Cet effort est consenti en dépit des faits suivants:

- La dernière hausse tarifaire négociée (6%) des médecins spécialistes date du 1er juin 1978.
- Les augmentations tarifaires depuis 1971 totalisent 34,5%.
- L'indice du coût de la vie s'est accru de 137% depuis 1971.

Les médecins spécialistes du Québec sont convaincus du bien-fondé et de la justesse de leurs demandes.

La Fédération des médecins spécialistes du Québec est constituée d'associations regroupant les spécialités suivantes:

Allergologues-immunologues; anesthésistes-réanimateurs; biochimistes; cardiologues; chirurgiens cardio-vasculaires et thoraciques; chirurgiens généraux; chirurgiens plasticiens; dermatologistes et syphiligraphes; endocrinologues; gastro-entérologues; hématologistes-oncologistes; internistes et rhumatologues; spécialistes en médecine nucléaire; microbiologistes; néphrologues; neurochirurgiens; neurologues; obstétriciens-gynécologues; ophtalmologistes, orthopédistes; oto-rhino-laryngologistes; pathologistes; pédiatres; physiatres; pneumologues; psychiatres; radiologistes; radiothérapeutes spécialistes en santé communautaire; urologues.

La Fédération des médecins spécialistes du Québec

PLQ: Cournoyer intéressé à prendre la succession de Ryan

L'ancien ministre du Travail dans le gouvernement Bourassa, Jean Cournoyer, sera candidat à la direction du parti libéral advenant le départ de Claude Ryan. C'est ce qu'il a lui-même

FLORIAN BERNARD

confirmé, hier après-midi, sur les ondes de la station radiophonique CKVL, en ajoutant qu'il ne voudrait pas devenir le candidat de l'establishment du parti, mais celui des militants de la base.

« Je suis sérieusement intéressé à diriger le parti libéral, a dit M. Cournoyer, et j'accepterai d'être candidat si d'ici le congrès à la direction j'obtiens les appuis nécessaires de la part des militants».

La décision de M. Cournoyer n'a pas vraiment surpris les observateurs. Depuis plusieurs semaines, déjà, l'ex-ministre laissait filtrer certaines informations qui traduisaient son goût de retourner en politique active au plan provincial. Il avait d'ailleurs préparé à l'aide d'un avocat et économiste, Jean-Pierre Bélisle, un important document politique dans lequel il propose un nouveau contrat social pour le Québec. Ce document - dont LA PRESSE a obtenu copie - constitue un véritable programme politique en 22 pages.

Il faut créer chez-nous, déclare M. Cournoyer, un ordre social meilleur qu'ailleurs, et ne pas craindre de jeter par-dessus bord des traditions ou des institutions qu'on croyait immuables. Ce nouveau contrat social, l'ex-ministre souhaite qu'il soit soumis à un débat public auquel prendrait part le plus grand nombre de citoyens.

Le « contrat Cournoyer » propose cinq objectifs précis qui sont, à toutes fins utiles, l'ossature de son éventuel programme politique:

- Etablir un plan d'action pour cinq ans avec tous les intervenants, qu'ils soient du secteur public ou privé;
- Diminuer la dissatisfaction générale et assurer la paix sociale au Québec;
- Considérer le secteur public et le secteur privé comme les deux partenaires égaux de l'Etat;
- Promouvoir l'activité économique et l'enrichissement individuel et collectif;
- Stabiliser l'économie du Québec à moyen terme.

L'Etat, déclare M. Cournoyer, doit cesser de susciter des confrontations. Pour y arriver, il faut amener les patrons et les syndiqués à négocier des conventions collectives d'une durée de cinq ans, en prévoyant d'une part une hausse des salaires de 6 p. cent par année, mais également des profits limités à 6 p. cent par année. Au délà de ces profits, les entreprises auraient l'obligation d'investir les surplus dans le capital humain et physique, de façon à créer de nouveaux emplois et à assurer le progrès de l'économie sur tous les plans.

Le « contrat Cournoyer » prévoit en outre la création d'une commission ad hoc (pas une régie) pour contrôler les salaires, les profits et les prix.

Une culture, une langue et une société spécifiques ne sont bien protégées que si elles reposent sur une économie vigoureuse et agressive, déclare M. Cournoyer. Le nouveau contrat social du Québec devra, selon lui, favoriser le système capitaliste et encourager l'initiative individuelle par divers mécanismes incitatifs. « Le parti gouvernemental ne peut plus se contenter d'être un éternel planteur de drapeaux à fleur de lys » écrit-il.

Par ailleurs M. Cournoyer affirme sa foi dans le système fédéraliste. « Une fois pour toutes nous devons reconnaître que le Québec fait partie intégrante de la fédération canadienne où deux paliers gouvernementaux se partagent des juridictions différentes. Il faut définitivement cesser de faire du Québec un Etat dans un Etat».

M. Jean Cournoyer — Photothèque LA PRESSE

Pierre Foglia

Chers amateurs de sport...

À la radio un soir de cette semaine je suis tombé sur une ligne ouverte sportive qui avait invité le joueur de hockey Michel Bossy à répondre aux questions des chers auditeurs. Ça tombait bien, Michel Bossy est une de mes idoles. Même s'il n'est pas convenable d'avoir encore des idoles à mon âge, je m'en suis gardé quelques-unes pour mes soirées drabes Plume, Mohammed Ali, Bette Midler et Michel Bossy...

On pardonne tout à ses idoles, la preuve j'ai même pardonné à Bossy de faire le coconrico dans une annonce de poulet, comme s'il avait besoin de ça pour vivre... Si j'étais l'agent de Michel Bossy, je vous promets bien qu'il ne ferait pas le petit soldat dans la cuisine du Colonel. Je trouve d'ailleurs, de façon générale, qu'il serait temps que les athlètes arrêtent d'engager des agents pour leur apprendre à compter, ce dont ils ont le plus besoin c'est d'agents qui leur apprennent à vivre.

Il en est quelques-uns à qui ça reviendrait très cher, comme Réjean Houle et Bob Gainey qui ont tout à apprendre. Il en est d'autres dont on prendrait soin pour presque rien, Bossy, Gretzky, Lafleur... Oui, je sais, ce sont aussi les meilleurs sur la glace, mais n'en tirez aucune règle, ceux qui flyent le plus haut sur la glace ne sont pas nécessairement des aigles dans la vie, souvenez-vous de Cournoyer, de Orr, de Béliveau... Et même de Ken Dryden qu'on disait intellectuel parce qu'il était toujours en train de lire un gros livre, jusqu'à ce qu'on s'aperçoive que c'était toujours le même gros livre, dont le titre était: «Comment avoir l'air intelligent en lisant un gros livre.»

En fait, la mode des vedettes brillantes est toute nouvelle dans le hockey. Lafleur a été le premier et aussi le plus méritant parce que le plus exposé à la bêtise ambiante: le forum est en effet le plus haut lieu de l'insignifiance de toute la Ligue nationale de hockey.

Pour ce qui est de Gretzky, nul ne peut encore dire ce qu'il deviendra, marionnette dans un commercial contre la dope à 19 ans, on peut craindre qu'il devienne Jesus freak à 25 et marxiste-léniniste à tendance albanaise à 32... Mais pour l'instant il a du charme et ne dit pas trop de conneries. Il a même de l'humour, ce qui est un miracle dans un sport où le rire a longtemps été provoqué par de la crème à barbe dans les chaussettes ou, plus coquin encore, par le barbier lui-même, en l'occurrence un vétéran de l'équipe qui rasait les poils pubiens d'une recrue immobilisée par quinze autres joyeux tôtons qui n'en pouvaient plus de plaisir.

Quant à Michel Bossy, il est la plus grande vedette des trois, ne serait-ce parce qu'il a la chance de triompher à New York... Il est aussi le premier timide dans ce sport d'intimidation à avoir osé élever la voix: «Ce n'est pas parce que je n'ai jamais arraché la tête de personne que je suis une tapette...» Ce qui n'est pas aussi facile à dire qu'on le croit, surtout à New York devant un public qui a justement choisi le hockey parce que c'est un sport où il n'y a pas de tapettes, ni de nègres.

Avec tout ça, j'ai oublié ce que je voulais vous dire... ah oui, je voulais vous dire que le plus pénible quand on a une idole c'est d'avoir à la partager avec une bande de schmuks qui n'en finissent plus de baver à ses pieds. Ce soir-là, les schmuks se sont surpassés à «L'heure des amateurs de sport». Fade comme à son habitude, l'animateur ronronnait les lieux communs qui donnent le ton à ce genre d'émission, selon le principe bien connu du vacuum: on tire sur la chaîne et le bol se vide, on tire sur le fil et un autre auditeur est déjà en ligne... *«Allô, félicitations M. Trudel pour votre émission... je voudrais demander à Michel, as-tu ressenti de la pression après avoir signé ton contrat de $5 millions. Qu'est-ce que tu penserais d'un échange Mark Napier-Denis Potvin? Crois-tu que les Islanders vont gagner la coupe Stanley l'an prochain?»*

Infantiles curiosités, mémérages de fond de «grosses Mol», mortelles banalités... «Mais ils n'en meurent pas, au contraire ils en mettent d'autres au monde: *«Allô Michel, devine quoi... je suis enceinte!... si c'est un garçon, et je suis sure que ce sera un garçon, on l'appelera Michel en ton honneur, es-tu content?»*

Allons bon, voilà la relève assurée...

Certains soirs quand j'y pense, certains soirs de férocité il me semble que je pourrais détruire le forum à coups de pied. Et puis tiens, pendant que j'y suis, mordre le nez de Claude Mouton.

•

Le courrier du pied

Il y aura un courrier du genou la semaine prochaine, mais j'ai ici deux lettres de coureurs à pied qui ne peuvent pas attendre. Celle d'un médecin de Montréal, le docteur Guy Blanchard et celle d'un publiciste Roger Gagnon qui n'ont pas du tout apprécié mon billet sur le marathon...

«Ils auraient dû être 120,000 au lieu de 12,000», m'écrit le médecin en m'expliquant que le marathon c'est bon contre le vieillissement, contre le tabagisme, l'alcoolisme, le stress, la drogue, le sexe (?), et l'infarctus... Même refrain moral du côté du publiciste, courir c'est mieux me dit-il que de regarder la tivi, que «d'boère d'la bière», que manger des chips, et que de se regarder enfler la bedaine...

D'abord je vous ferais remarquer que je n'ai jamais dit que le marathon était en soi une aberration. Je ne sais trop et je ne veux pas savoir si courir 42 km par une grosse chaleur est une bonne ou une mauvaise chose pour un homme de 50 ans, je dis seulement que personne ne vous oblige à en faire un show.

«Mais c'est pour l'exemple...» m'explique le publiciste. C'est justement ce que je vous reproche monsieur, de courir pour l'exemple. Courez donc pour votre plaisir sans chercher à l'imposer à ceux qui le prennent ailleurs, fût-ce dans les chips ou dans la bière. Il y a eu avant un martyr célèbre qui s'est mêlé de courir pour sauver le monde, ça n'a pas donné les résultats escomptés, voyez dans quelle forme physique et mentale nous sommes presque 2,000 ans plus tard...

C'est d'ailleurs ce que constate en terminant le médecin, *«Si nous ne changeons pas nos habitudes de vie, nous allons vers la liquidation de l'équilibre physique et mental, la liquidation de la famille, du sens du devoir, de la responsabilité, de la discipline, de la productivité... nous* continuerons de glisser sur la pente raide», menace-t-il.

Si vous saviez, docteur, comme ce genre de discours là en a fait glisser plusieurs, plutôt que de les faire courir...

ASSEMBLÉE NATIONALE

La fin de la session rend les députés nerveux et agressifs

QUEBEC — Est-ce à cause de la chaleur ou à cause du stress de fin de session, toujours est-il qu'hier, à l'Assemblée nationale, les parlementaires étaient nerveux, agressifs, plus prêts que jamais à bondir de leur siège.

PIERRE VINCENT
de notre bureau de Québec

Le premier ministre Lévesque s'est soudainement souvenu du temps où les membres de son parti étaient considérés par les libéraux et les unionistes comme «l'équivalent de la peste et du choléra»; le leader parlementaire de l'Opposition, perdant pour une rare fois son «self control», a demandé «réparation» et a soutenu mordicus qu'à l'époque où il était ministre, il traitait avec respect tous ses fonctionnaires, y compris «ses» péquistes; le ministre Pierre-Marc Johnson, sentant sans doute son vieux sang bleu jaillir dans ses veines, s'est lancé dans une violente attaque contre les méchants «rouges»; Guy Chevrette a menacé d'éclabousser bien du monde en faisant déposer en Chambre par le ministre de la Justice des informations qu'il a jadis apprises, sous le couvert du secret, alors qu'il siégeait sur la Commission Cliche...

Tout ça étant inspiré par les questions, qualifiées de «pure provocation» par M. Lévesque, des députés libéraux Yvon Picotte et Michel Gratton, portant tantôt sur les «extravangantes» allocations de départ à des hauts fonctionnaires et tantôt sur les «partisanes» nomanations de présidents d'élection.

«Le gouvernement va-t-il pendant encore bien longtemps dilapider les fonds publics, en versant des sommes de $50,000 , $80,000 ou même $100,000 à des amis du régime?», a commencé ou plutôt recommencé le député de Maskinongé, qui faisait allusion aux primes de séparation payées par le gouvernement à certains hauts fonctionnaires.

Le premier ministre a de nouveau défendu sa politique toute nouvelle, concernant les limitations pour calculer les allocations de départ (un mois par année de service, jusqu'à un maximum de six mois, et, dans le cas des personnes ayant plus de dix ans de service, jusqu'à un maximum de dix mois), et il a réitéré que ces négociations de départs constitueraient une «sacrée économie» pour les contribuables.

Ces nouvelles règles s'appliquent déjà aux établissements du réseau des Affaires sociales, et M. Lévesque a promis, hier, qu'il verrait à doter le réseau de l'Education d'une politique semblable dans les plus brefs délais.

Le libéral Yvon Picotte est alors revenu à la charge en interrogeant et M. Lévesque et le ministre Pierre-Marc Johnson sur le cas de ce fonctionnaire, reconnu coupable d'une fraude d'une quarantaine de milliers de dollars, qui s'est peu de temps après facilement replacé dans le réseau des Affaires sociales. «Pourquoi ce petit ami péquiste, après s'être accusé d'un vol, parvient-il à se placer comme directeur général dans un foyer, soit un poste supérieur à celui qu'il occupait auparavant dans le réseau?», s'écrie le député de Maskinongé.

Après avoir reconnu les faits de façon plus explicite qu'il ne l'avait fait la veille, en réponse à la même question, le ministre des Affaires sociales explique qu'en vertu des anciens règlements le ministère ne pouvait contrevenir à une décision d'un conseil d'administration d'un établissement. Tout en laissant une certaine autonomie aux établissements, la nouvelle loi 27 donne plus de latitude au ministre, ajoute-t-il.

Pierre-Marc Johnson déclare, par ailleurs, qu'il n'est pas dans ses intentions de s'ingérer dans les responsabilités des conseils d'administration des établissements du réseau, «dont certains sont dominés par bien des rouges au Québec...Je ne me sens pas coupable de voir qu'il y a certains conseils d'administration qui sont irresponsables dans le réseau des Affaires sociales», dira-t-il aussi un peu plus tard.

Ce sujet ayant pris la majeure partie de la période des questions, le libéral Michel Gratton s'est ensuite levé pour ramener sur le tapis son thème favori de ces jours-ci: la nouvelle méthode pour nommer les présidents d'élections, qui, a-t-il dit, est une forme de «patronage un peu plus sophistiqué» que sous l'ancien gouvernement. «On pourrait dire que la poutine libérale est maintenant remplacée par la ratatouille péquiste», a lancé le député de Gatineau.

Après avoir rappelé que l'ancien premier ministre, Robert Bourassa, avait promis pendant six ans de réformer le système des caisses électorales, mais qu'il avait fallu attendre l'arrivée au pouvoir du PQ pour que cela se fasse, M. Lévesque s'est dit fier d'avoir changé ce qu'il a continué d'appeler «la poutine traditionnelle de nommer n'importe qui, selon les caprices de l'heure ou les caprices partisans de tel ou tel comté...

VENTE AUX ENCHÈRES PAR CATALOGUE

EN TROIS SÉANCES DE GRAND INTÉRÊT POUR LES COLLECTIONNEURS ET EXPERTS

VISITES:
SAMEDI 12 juin, 10h à 17h — LUNDI 14 juin, 10h à 21h
DIMANCHE 13 juin, 10h à 17h — MARDI 15 juin, 10h à 18h

ENCAN:
MARDI 15 juin 1982, 19h30 — JEUDI 17 juin 1982, 19h30
MERCREDI 16 juin 1982, 19h30

Tous ces articles sont dans l'encan

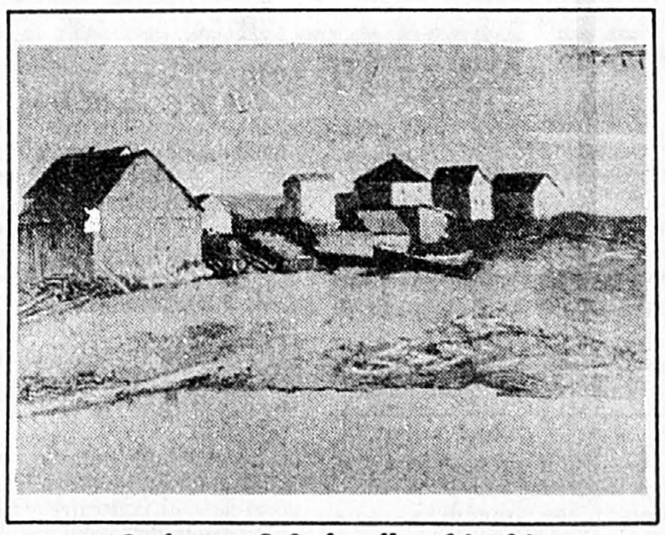

Professeur C. Stefanoff — 24 x 36

ART CANADIEN ET EUROPÉEN DE QUALITÉ: S. COSGROVE, R. W. PILOT, O. DeLALL, L. H. BOUCHARD, M. A. FORTIN, D. LAWLEY, C. STEFANOFF, E. RIORDON, A. NOEH, MARIE CLAIRE, A. TATOSSIAN, S. BORENSTEIN, R. SIMPKINS, G. PFEIFFER, B. GALBRAITH-CORNELL, R. W. BURTON, R. NEVIN, A. LALIBERTÉ, D. A. FALES, N. LEIBOVITCH, D. BOURGEOIS et PLUSIEURS AUTRES.

MEUBLES ANTIQUES ET CONTEMPORAINS: Ensemble de salle à dîner 9 mcx en chêne style espagnol, ensemble de salle de dîner en acajou 9 mcx en style Duncan Phyfe, plusieurs ensembles de salle à dîner français et anglais, ensemble de salle à dîner Art-Deco et Art-Nouveau. Vaisselier antique en chêne anglais, 10 chaises pour salle à dîner avec sièges en petit-point, vaisseliers assortis en chêne et acajou, serveur, vitrines, etc., vaisselier chinois de l'époque jacobéenne.
Ensemble de salon 3 mcx en bois de dorure ciselé, ensemble de salon 5 mcx laqué de l'époque victorienne, plusieurs tables d'occasion avec dessus en marqueterie, plusieurs avec dessus en cuir et en marbre. Tables de bibliothèque chaises rembourrées, horologe grand-père style Louis XV, et plusieurs autres en style anglais, Art-Deco et chinoiserie.
Bureau d'exécutif bombé en marqueterie, bureau de dame en forme de haricot en marqueterie. Secrétaire ciselé, bureau Gov. Winthrop, secrétaire avec devant pliant, bureau en épinette.
Plusieurs ensembles de salle à coucher comprenant un en acajou de 5 mcx, ensembles de salle à coucher 7 mcx Happlewhite, ensemble à coucher style Louis XV avec filles peintes 7 mcx. Grande sélection de meubles de différentes époques et style.
PORCELAINES, CRISTAL, ARGENT ET ASSIETTES, ETC: Ensemble à dîner 125 mcx en porcelaine Hutschenreuther, ensembles à dîner Limoges, vases, assiettes, figurines de Royal Vienna, Royal Worcester, Lennox, Nippon, Bing & Grondah, Royal Copenhagen, Royal Doulton, Hummell, Jar de Royal Doulton, verrerie en cristal de Daum et autres. Diligence antique en porcelaine de Saxe.
Ensemble de thé en argent 5 mcx Art-Cedo avec poignée en ivoire, **ensemble de thé et café** 6 mcx de Mappin & Webb, règle antique en argent sterling, grande collection d'objets en argent sterling d'Amérique du Sud, comprenant couteaux et poignards Gaucho, boucles pour ceintures, vaisseaux à thé, etc. Sélection d'ensemble à thé en argent plaqué, plateaux, bourgeoirs, etc.
Candélabres en cristal et sélection de plafonniers de qualité, lampes de table en cristal et porcelaine, (Nippon, Occupied Japan, etc.) lampes de table et onyx et champievé, lampe à pied à décoration cloisonnées, lampes à pied Art-Deco & Art-Nouveau. Ciselures en stéatite d'esquimaux et canadiens, et ciselures d'os.
ENVOI IMPORTANT DE MEUBLES ORIENTAUX: Importante collection d'accessoires orientaux, porcelaines et meubles, jar antique 47" bleu-sur-blanc. **Paire de vases antiques** chinois Canton, paire de jar de temple Famille Noire, tapisserie antique en soie dorée, figurine d'oiseaux ciselé en jade, défense d'éléphant ciselée en ivoire, figurines, netsukes, tabatières, jeu d'échecs en ivoire ciselé, supports ciselés en bois de teck, plusieurs avec ciselures en marbre, bois de rosier et ébène.
Bronzes importants comprenant: buste de Napoléon, figurines de soldats romains, **encrier en bronze**, figurines siamoises en bronze, bustes antiques et figurales. Sélection de tapis orientaux et de Perse.
Bijoux comprenant: boucles d'oreilles en diamant, bagues, bracelets, colliers plusieurs sertis de diamants, saphirs et grenats, collier de perles 35". Montres de poches en or et argent. Pièces de monnoies, timbres et médailles.
Centaines d'objets intéressants pour tous les goûts et budgets.

UNE PRIME DE 10% SERA PAYABLE EN PLUS DE PRIX D'ACHAT SUR TOUS LES ARTICLES ACHETÉS DANS CET ENCAN
TERMES: Dépôt de 25% sur chaque achat — argent, Mastercard, Visa ou American Express seulement.
CONSIGNATIONS TOUJOURS ACCEPTÉES DURANT LES HEURES D'AFFAIRES

INDUSTRIES EMPIRE INC.

à notre salle d'encan

737-5343 — **5500 rue Paré à l'ouest de Décarie** — **737-8653**

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER-D. LANDRY
président et éditeur

la presse

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MICHEL ROY éditorialiste en chef

Pour un arbitrage du conflit à la CTCUM

Les chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro se disent prêts à poursuivre leurs moyens de pression, à aller jusqu'à la grève générale illimitée, au besoin, pour démontrer à la CTCUM qu'ils sont résolus à bloquer sa tentative d'introduire des surnuméraires dans leurs rangs.

Ils proclament d'ailleurs, avec des collants sur des autobus qui ne leur appartiennent pas, que leur geste vise avant tout à assurer la sécurité du public. En d'autres termes, ce serait pour notre bien qu'ils nous font subir des grèves sporadiques, et nous menacent de grèves illimitées.

Malheureusement, même dans leurs communiqués aux journaux, ils doivent admettre que la sécurité du public coïncide, comme par hasard, avec leur propre intérêt. S'il y avait des employés à temps partiel pour les heures de pointe, le matin et le soir, les syndiqués actuels auraient moins de chance de faire du surtemps payé à taux et demi.

Certains témoignages viennent d'ailleurs mettre en doute leurs affirmations concernant la sécurité. Des responsables de commissions de transport dans les villes américaines où le système des chauffeurs à temps partiel existe nous disent que ces «partiels» ne sont pas impliqués plus souvent que les chauffeurs réguliers dans des accidents.

Le syndicat prétend aussi qu'accepter des «partiels» équivaudrait à cautionner du «cheap labour». Il nous permettra de prendre tout cela avec un grain de sel: la CTCUM verserait $12.50 l'heure à ces «partiels». Si c'est ça du «cheap labour», il y a beaucoup de Montréalais qui voudraient bien s'en faire offrir.

Mais, passons. Aujourd'hui, toujours pour montrer leur opposition à cette introduction de «partiels», ils projetaient, à ce qu'on apprenait hier après-midi, de ne pas exiger le paiement du passage de la part des usagers. Ils proclamaient, en quelque sorte, que le transport serait gratuit pour ceux qui aimeraient ne pas payer. Tout cela, même si leur fonction comprend à la fois la conduite de leur véhicule et la perception des péages.

Évidemment, on veut essayer ainsi de s'attirer la sympathie du public. On agit, pour ce faire, comme si on était propriétaire du service, comme si les autobus et le métro appartenaient au syndicat. Il y a fort à parier que la population ne sera pas dupe: ce qu'elle veut, ce n'est pas de voyager gratuitement mais de pouvoir compter sur un service qu'on ne lui retirera pas à la première occasion venue.

Il se peut, malgré la faiblesse de ses arguments, que le syndicat ait raison. Admettons-le même pour le bénéfice de la discussion. Mais même, alors, on ne nous fera pas croire que c'est par la force qu'on nous en convaincra. Si le syndicat est si sûr de ses arguments, il devrait au moins accepter d'en discuter à la table de négociation. Et il pourrait attendre d'en avoir discuté avant de tout mettre sens dessus dessous.

De toute façon, puisque le syndicat prétend qu'en dehors de la question des chauffeurs surnuméraires, les autres problèmes pourraient probablement se régler aussi vite et assez facilement, on se doit de demander à la CTCUM de mettre pour le moment toute cette affaire des surnuméraires entre parenthèses pour s'attaquer à ces autres problèmes. Mettre cette affaire entre parenthèses ne signifierait évidemment pas la laisser de côté.

On aurait là, cependant, l'occasion de vérifier les prétentions syndicales. Il serait intéressant, en effet, de savoir les concessions que le syndicat serait disposé à faire pour combler l'écart qui demeure toujours substantiel entre les offres patronales et les demandes syndicales à des chapitres comme les salaires, les primes de toutes sortes, la durée de la semaine de travail, l'amplitude, etc.

Si le syndicat envisage un règlement facile de ces questions, c'est sans doute qu'il est prêt à faire la majorité des concessions. Il témoignerait de sa sincérité en cherchant à faire cette preuve au plus tôt. Et on a du mal à croire que la CTCUM verrait des objections à ce que cette preuve soit faite.

D'autre part, si le syndicat est justifié de voir à ce que l'entrée éventuelle de surnuméraires à la CTCUM ne signifie pas de mises à pied chez ses membres, il devra expliquer à la population en vertu de quel principe ou de quel droit il peut s'opposer à ce que la CTCUM s'efforce de réduire ses dépenses d'exploitation.

Mais, mieux encore, si le syndicat est convaincu de la justesse de sa lutte, pourquoi n'accepterait-il pas de faire trancher l'ensemble du débat par un tribunal d'arbitrage?

Dans un cas comme le transport en commun, il doit savoir que, même s'il avait raison sur toute la ligne, il est moralement impossible de lui permettre d'imposer ses volontés par la force. On n'est pas dans le secteur privé où un différend n'affecte que les parties en cause. Ici, des centaines de milliers d'usagers sont touchés. Ils sont des victimes innocentes.

Le syndicat a eu l'occasion par les grèves qu'il a déjà déclenchées de saisir l'opinion publique de ses griefs. Il l'a fait jusqu'ici de façon plutôt civilisée. La CTCUM, de son côté, n'ayant pas moralement le droit de lock-out, il ne serait que logique qu'on s'en remette à des tiers qui jugeraient en équité.

VINCENT PRINCE

L'Allemagne ne rêve plus à l'Amérique

Les sommets se suivent et se ressemblent peu. Après le sommet de Versailles, celui de Bonn. Il serait excessif d'affirmer qu'après le sommet économique (Versailles) s'ouvre aujourd'hui, dans la capitale de l'Allemagne fédérale, celui des armées. Car l'OTAN, dont la conférence commence aujourd'hui, n'a jamais été, dans son origine et dans son principe, uniquement et exclusivement militaire.

Il n'en demeure pas moins vrai que l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord se sent si bien concernée par les questions de défense et de désarmement qu'elle a publié le 4 mai une étude détaillée des forces respectives des pays du Pacte de Varsovie et de l'OTAN. Retenons que les pays du Pacte de Varsovie ont 4 millions de soldats, face aux 2.6 millions de l'OTAN. Que les pays de l'Est disposent de 60,000 tanks quand l'OTAN peut compter sur 22,670 de ces engins, que les forces aériennes sont à peu près égales.

M. Willy Brandt, qui a précédé M. Schmidt au poste de chancelier, se lamentait sur le sort de son pays: «Au point de vue économique, l'Allemagne est un géant. Mais, c'est un nain au plan politique.» Au point de vue économique, le «géant» allemand a trébuché comme tous les autres depuis. Mais, au point de vue politique, sous le chancelier Schmidt, l'Allemagne a acquis une dimension nouvelle.

Les raisons de cette affirmation nouvelle doivent-elles être recherchées dans une relative émancipation vis-à-vis des États-Unis? L'Europe compte deux interlocuteurs de poids: la France et l'Allemagne. Les souvenirs qui restent tenaces dans les générations qui ont connu la guerre n'ont pas empêché une collaboration entre les deux nations que les réalités commandent et qui a été bénéfique. Mais l'espoir d'une réunification avec l'Allemagne de l'Est n'est pas éteint.

En 1946, les jeunes Allemandes rêvaient d'épouser des Américains. En 1972, elles n'y pensaient plus. Aujourd'hui, la jeunesse allemande se méfie de Reagan. Cette méfiance est réciproque. L'Allemagne est tentée par le neutralisme. L'accueil que réserveront Bonn et Berlin au président Reagan montrera jusqu'où vont des tendances réprouvées par Washington.

La réunion de Bonn s'ouvre avec la participation d'un nouveau partenaire, l'Espagne, qui n'a pas, sur le conflit des Malouines, des vues tout à fait identiques à celles de la Grande-Bretagne.

GUY CORMIER

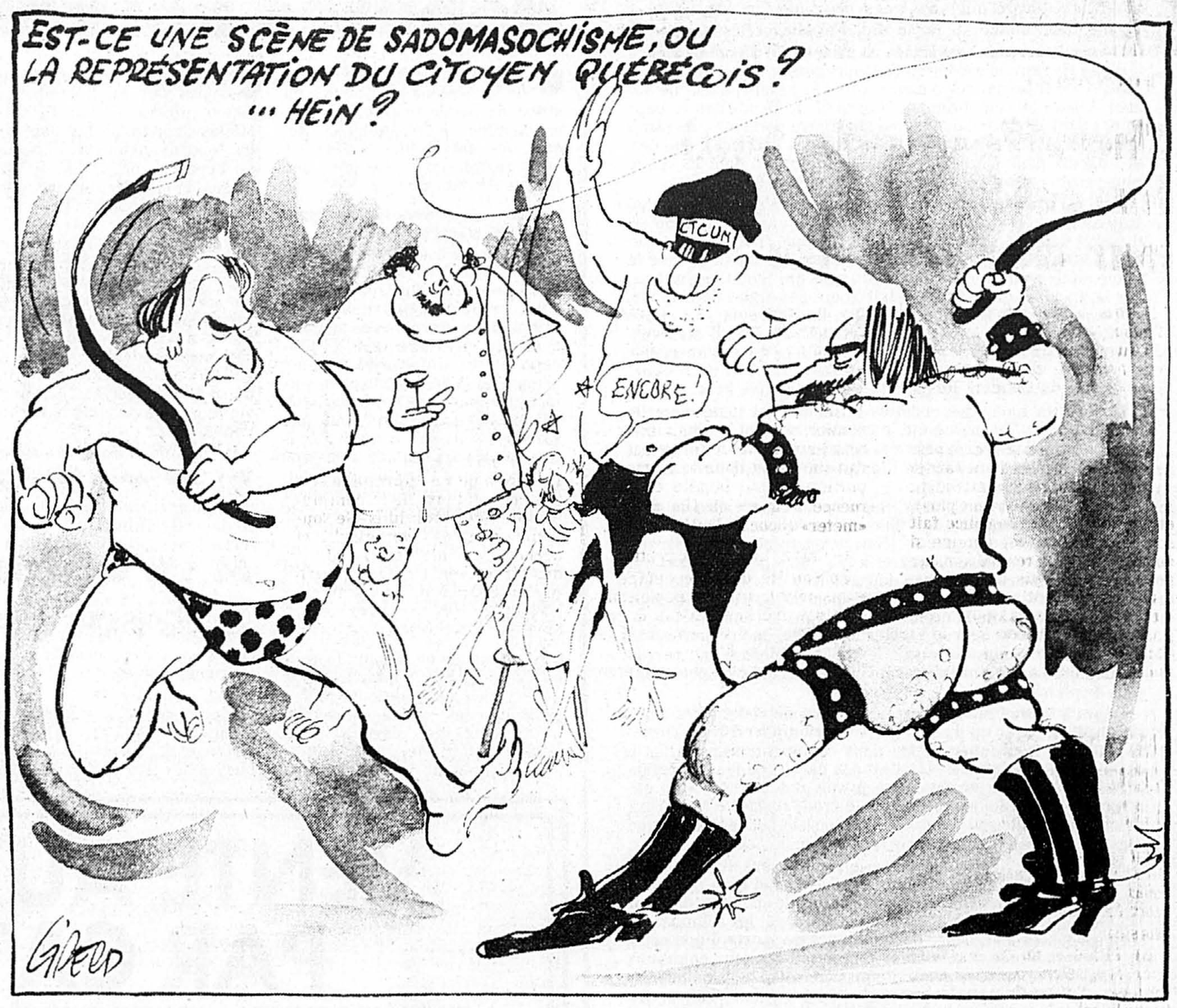

Droits réservés

LIBRE OPINION

Les amendes devraient être proportionnées au revenu

Le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, vient de déposer un projet de loi visant à éliminer «considérablement» l'incarcération pour défaut de paiement d'amende.

JEAN-CLAUDE BERNHEIM
Coordonnateur,
Office des droits des détenu(e)s de la Ligue des droits et libertés

Le ministre a déclaré que «les mesures qu'il propose visent à humaniser le système de recouvrement des amendes», mais dans les faits qu'en sera-t-il?

Dans une étude approfondie, intitulée *Prisons du Québec: prisons des pauvres*, Mme Tina Hattem démontre hors de tout doute que 43% des admissions des personnes incarcérées dans une prison provinciale, suite à une condamnation, le sont pour non-paiement d'amende et que seulement 2% de celles-ci refusent de payer l'amende, soit 380 personnes. Les 98% restants sont financièrement incapables de payer l'amende imposée parce que trop pauvres. En 1978, cet état de fait concernait quelque 7,500 personnes. Malheureusement, en ce qui concerne les années subséquentes, les rapports annuels du ministère de la Justice n'ont pas publié de chiffres à ce sujet.

Dans l'état actuel le projet de loi s'il était adopté ne changerait pas grand-chose à la situation sinon que les plus pauvres de notre société se verront «saisir leurs meubles ou salaire».

Dans sa thèse, Tina Hattem a étudié la situation des clochards en contact avec le système pénal. Pour l'année 1979, elle a constaté que 307 de ceux qui étaient traduits devant un juge étaient condamnés à une amende. Qu'adviendra-t-il de ces personnes?

Il est évident que le nouveau système n'humanisera pas la situation; au contraire, elle sera catastrophique pour les plus démunis puisqu'elle les mettra dans une situation financière encore plus précaire pour ceux qui ont quelques meubles; pour les autres la prison sera encore leur lot.

Pour ce qui est de l'emploi des travaux communautaires, ils sont censés être une alternative à l'amende. On voit là comment sous un aspect «réformiste» un gouvernement récupère une mesure sociale censée diminuer la population carcérale.

D'ailleurs, quel est le rôle fondamental des travaux communautaires? Ne serait-il pas de mettre en place un mode de contrôle social administré par les citoyens? En d'autres mots, ne vise-t-on pas à faire de chaque citoyen un bon gardien de prison?

Revenons à la question qui nous préoccupe actuellement. Si le gouvernement, dont trois ministres sont criminologues, MM. Guy TARDIF, Michel CLAIR et Rénald FRÉCHETTE, veut vraiment rendre plus juste notre société, il se doit de modifier radicalement la situation et instaurer un système civilisé.

Dans cette perspective, l'Office des Droits des Détenu(e)s de la Ligue des Droits et Libertés propose l'instauration du système de jour-amende.

La notion de jour-amende n'est pas nouvelle car déjà dans le code rural français de 1791 et dans le code des délits et des peines de 1795 elle était inscrite et appliquée. Au cours du 19e siècle, dans les diverses propositions avancées, il y avait unanimité sur la nécessité pour le juge de tenir compte, en fixant le montant d'une amende, de la situation personnelle et financière du condamné.

D'une manière générale, l'amende prononcée contre les pauvres était et est généralement trop élevée et contre les fortunés trop basse; ainsi elle était et est devenue une «peine sociale».

Le système des jours-amende a été introduit en Finlande en 1921, en Suède en 1931 et au Danemark en 1939 ainsi qu'en 1975 en république fédérale d'Allemagne, en Autriche et en Hongrie en 1979 (premier pays socialiste à avoir adopté ce système). On le trouve d'ailleurs aussi dans certains codes ou projets en Amérique latine. Au Pérou (1924), au Mexique (de 1929 à 1931) et à Cuba (1936), au Costa Rica (1971), en Bolivie (1973), et au Salvador (1973), le système est dans le code, par conséquent en application.

À la fin d'une recherche comparative sur *L'amende en droit allemand et étranger*, il a été constaté que le système des jours-amende est, dans sa conception théorique, nettement supérieur au système classique. Aussi la longue pratique en Suède et en Finlande et les expériences récentes en Autriche et en Allemagne font preuve du bon fonctionnement du système des jours-amende.

Le système des jours-amende est appliqué tant pour les questions criminelles que pour les autres types d'infraction.

La conception moderne de l'amende est celle d'une «sanction autonome», c'est-à-dire une alternative à l'emprisonnement et non une contrepartie.

En république fédérale d'Allemagne, certaines pratiques se sont développées se traduisant par les condamnations suivantes:

— ivresse au volant: 20 à 40 jours-amende;

— blessure par imprudence: 12 à 15 pouvant aller jusqu'à 30;

— homicide par imprudence: 80 à 100 pouvant aller jusqu'à 180. Le paiement de l'amende en une seule fois est exclu.

Le jour-amende correspond plus ou moins à l'équivalent du revenu moyen du condamné pour une journée, en république fédérale d'Allemagne.

C'est en 1932 que la Suède adopta un système de jours-amendes dont le but avoué était d'annihiler les disparités entre riches et pauvres résultant de l'imposition de sanctions pécuniaires pour réprimer les offenses criminelles. Aujourd'hui, il semblerait que ce système soit pleinement accepté tant par l'administration judiciaire que par le grand public. Le Danemark et la Finlande auraient, eux aussi, adopté un système se rapprochant du modèle suédois. Le mécanisme d'application du système suédois est assez simple. Le calcul de l'amende est effectué en multipliant un chiffre (de 1 à 120 ou de 1 à 180 pour les offenses multiples) reflétant la gravité de l'offense, par une somme d'argent (de 2 couronnes à 500 couronnes) représentant un jour-amende, déterminé suivant la capacité de payer du contrevenant. La détermination de ces deux facteurs — gravité de l'offense et ressources du contrevenant — se fait indépendamment l'une de l'autre; le nombre de jours-amendes ainsi que la valeur de chacun sont révélés lors du procès.

Ce bref exposé démontre clairement qu'il est possible de réaliser des mesures plus justes et plus équitables tant pour les individus que pour la collectivité et ce, à partir d'une structure plus humaine et plus souple qui se situe à l'extérieur du système de répression.

Afin que toute cette question ait le temps d'être bien étudiée et les propositions plus élaborées, l'Office des Droits des Détenu(e)s répète sa demande au ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, de convoquer une commission parlementaire sur cette question.

Sources bibliographiques
HATTEM, Tina
Prisons du Québec, prisons des pauvres
Mémoire de Maitrise es sciences (Criminologie)
Université de Montréal,
1980, XI 127 pp.

CANADA
L'amende
Commission de Réforme du Droit du Canada
Document de travail
no. 6, 1974

GREBING, Gerhardt
Les expériences allemandes du système des jours-amendes
Revue de droits pénal et de criminologie, avril 1980.

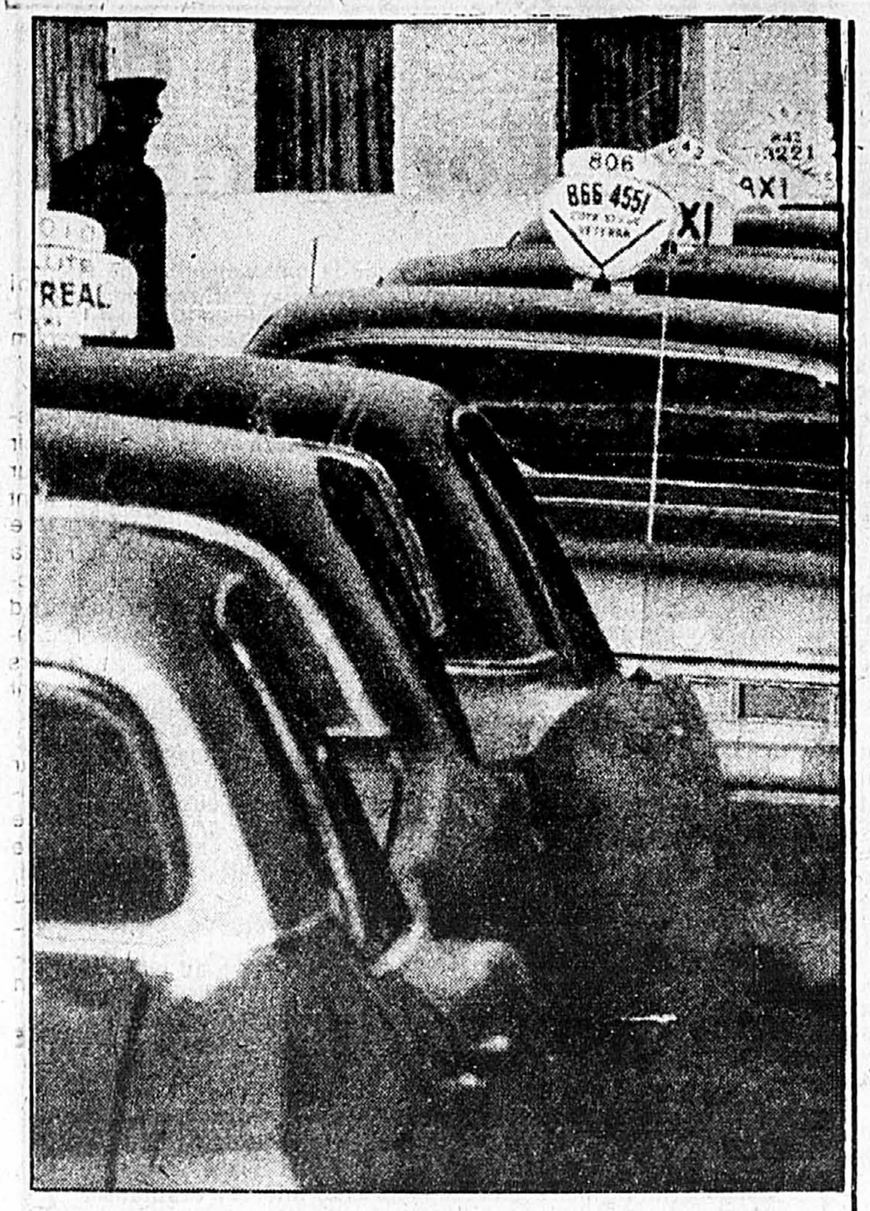

«Climat de terreur.»

Chauffeurs de taxi harcelés, humiliés par des policiers

Si vous n'êtes jamais allé à Moscou, vous pouvez avoir un certain aperçu de ce que c'est si vous venez un de ces matins au stand de taxi du General Hospital.

Voilà:

Vous êtes assis dans votre auto ou vous êtes en train de bavarder avec vos collègues (en attendant les clients qui ne viennent plus), quand une voiture de police fait son apparition. C'est comme si on avait lâché un renard dans un poulailler: les uns démarrent, les autres courent pour s'installer proche de leur taxi; d'autres prennent une attitude servile et docile à côté, prêts à sauter au moindre geste du grand maître qui approche cahier à la main. Les uns tremblent de peur, les autres de colère. Les jurons fusent.

Le policier s'avance de mauvaise humeur, conscient de la panique qu'il a produit, mécontent jusqu'au bout des orteils du fait que nous existons. Il ouvre la portière, passe la tête et commence à tirer les fils de mon «meter» (pour la centième fois).

— On va faire une inspection!

Je fouille dans le coffre à gants pour trouver un papier que d'autres policiers m'ont donné hier, après une inspection. Il le regarde comme s'il ne savait pas lire et me demande de sa grosse voix:

— Qu'est-ce que c'est? Qui c'est qui l'a donné?

— Vous, les policiers...

— On va faire une inspection!!!

C'est comme une obsession. Aujourd'hui il est arrivé avec un autre qui s'est mis à photographier les petites taches de rouille sur certaines autos. Depuis des jours et des semaines, chers concitoyens du Québec, nous payons (et combien!) 400 policiers (au moins) qui passent leur temps de cette façon. Vous trouvez ça logique? S'il y en a parmi vous qui croient encore qu'ils reverront la police humaine du bon vieux temps, avec laquelle on était des copains détrompez vous!...

Nous sommes de pauvres gens qui vivons au jour le jour, qui ne pouvons depuis longtemps nous payer des vacances. Nous faisons des journées de 12 à 14 heures pour gagner à peine de quoi manger. Nous ne pouvons pas lâcher et partir en Alberta (comme tant d'autres Québécois) parce que alors nous perdrons le permis de taxi que nous avons payé souvent avec les économie d'une vie.

Nous sommes des gens sérieux, la plupart âgés; nous avons toujours gardé nos voitures en bon état parce que nous savons mieux que des policiers ou des gouvernements que c'est notre outil de travail. Pourquoi alors nous harceler, nous humilier? Pourquoi ce climat de terreur que nous avons si souvent déploré dans les pays totalitaires?

George IORDACHE
Chauffeur de taxi
Montréal

AU LIEU DE COURIR LES BANDITS...

Montréal André De Luca
Directeur des opérations
Police de la CUM
Montréal, Québec

Monsieur,

LA PRESSE du 31 mai rapporte que, selon vos dires, vous manquez d'effectifs pour combattre le vol et le recel.

Permettez-moi de vous suggérer de mettre en pratique une notion de gestion assez élémentaire connue de tous les administrateurs: ÉTABLIR SES PRIORITÉS.

Comme exemple d'utilisation de vos troupes, je vous soumets copie de la contravention qu'un de vos fins limiers m'a remis après une surveillance, assis dans sa voiture, cachée derrière un édifice.

Il s'agit de la non-observance d'une enseigne placée sur le terrain du Centre sportif Claude-Robillard. J'imagine qu'au même moment, quelque part en ville, ce bon policier aurait pu servir à un travail un peu plus relevé, travail destiné entre autres à combattre le crime et les criminels, mais quelqu'un chez vous en a sûrement décidé ainsi.

Les voleurs ont la vie facile, dit LA PRESSE, les automobilistes l'ont moins. Question de priorité? ou de facilité?

Georges PAQUET, ing.
Laval

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 ». Port de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	
Le service des abonnements est ouvert de 7h à 18h (samedi: 8h30 à 13h)		Commandes du lundi au vendredi 9h à 17h	285-7111
RÉDACTION	285-7070	Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30	285-7205
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
COMPTABILITÉ		Détaillants	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Télé-Presse	285-7306
Annonces classées	285-6901	Vacances, voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

L'ÉCOLE SUR LA SELLETTE

Contre «l'école d'autrefois»

Réponse à la lettre de M. Marcel Charette, psycho-éducateur, parue dans LA PRESSE du 31-5-82, sous le titre «Ah! la bonne vieille école d'autrefois...»

À l'heure où chaque foyer reçoit un fort débit d'informations de leurs deux téléviseurs couleurs; où bientôt chacun manipulera l'ordinateur domestique pour diverses tâches; à l'heure où prolifèrent les appareils électroniques, il me semble qu'on manque de jugement quand on clame: «Revenez mes soeurs, revenez mes frères» pour que l'Église reprenne en main l'école et l'éducation de nos enfants.

Nous vivons à l'heure de la «médiatisation», de la «massification»: toute notre société «s'informatise». Qu'est-ce que vous demandez aux frères et aux soeurs de nos églises catholiques au juste? Voulez-vous que l'éducation ne soit que l'affaire de l'Église? Faire comme si elle seule disait la vérité? Voulez-vous que les valeurs de l'école soient de concert avec celles de l'Église? Évidemment, faut reconnaître qu'il peut y avoir du bon. Mais qu'entendez-vous précisément quand vous souhaitez un retour «à la bonne vieille école d'autrefois»? Que les classes soient dociles? Que les élèves soient silencieux? Que les pupitres soient en rangées? Qu'on punisse quiconque ne se conforme pas aux directives «unilatérales» (voilà un mot bien à la mode) de l'institution? Que l'élève agisse seulement quand on lui dit d'agir?

Le but premier de cette éducation «d'autrefois» était de faire de l'élève un(e) bon(ne) catholique. L'école enseignait des valeurs comme la soumission, la docilité, la résignation. Les éducateurs de cet «autrefois» s'appuyaient sur une didactique usant grandement des idées peu réconfortantes du diable et du péche.

Vous savez bien que ce n'est pas ainsi qu'on apprend le respect des valeurs de la communauté et des individus. Se soumettre n'est pas comprendre et accepter. En imposant des idées, des directives, l'enfant n'aura pas la chance de se former à l'autonomie et se conformera, sans comprendre, à l'autorité donnée.

Vous savez bien qu'à cette «école d'autrefois» correspondait aussi une «société d'autrefois».

Quand vous parlez de base à fournir aux jeunes afin qu'ils (elles) puissent faire des choix, vous faites une grossière erreur de vous retourner vers l'école d'hier. Pensez plutôt à l'école de demain. Pensez, par exemple, qu'un petit garçon qui commencera sa première année l'an prochain, sera un futur travailleur et citoyen de l'an 2000. Laissez donc l'école d'autrefois au passé. Les choses de la vie évoluent rapidement. C'est à l'école à lui apprendre à vivre en société, à s'adapter, à se sentir concerné et à pouvoir agir sur elle.

L'école secondaire n'est pas dans ses plus beaux jours. Toutefois, divers projets et nombre d'études se font actuellement pour tenter d'améliorer cette école secondaire qu'on trouve tous un peu défaillante. L'enseignement individualisé, l'introduction de l'informatique à l'école, les ateliers de communication ne sont que quelques-uns des plus significatifs...

Je me demande bien ce que vous voulez dire quand vous parlez «d'instruire décemment» et «d'éduquer convenablement» si vous ne parlez pas d'autonomie, de responsabilité, de respect de la personne et si on ne parle pas d'apprendre aux jeunes à comprendre et à gérer ce flot d'information et ce rythme rapide. Le Rapport Parent sur l'éducation, réalisé au début des années 1960, devant la perspective d'une société toujours de plus en plus «médiatisée», prévenait les enseignants d'une double charge: «D'abord apprendre à s'en servir (des médias) pour le progrès de leur enseignement, ensuite montrer à leurs élèves comment dégager le message utile et les valeurs culturelles authentiques que ces techniques peuvent leur apporter, sans se laisser jamais dominer par elles».

Vous vous demandez quels modèles les adultes fournissent aux enfants? Cette affaire n'est pas que le fruit seul de l'école. Les modèles viennent d'un mode de vie, d'un type de société, d'un genre de système économique. L'enfant voit d'abord le modèle qu'offrent ses parents. Ensuite les modèles de la télévision viendront s'imposer. Ces modèles sont nombreux et entremêlés: autant Bernard Derome que Goldorak servira ainsi.

Yves Bertrand et Paul Valois démontrent clairement, dans leur ouvrage *Les options en éducation* (MEQ), qu'un type particulier de pédagogie amènera un type particulier d'individu, plus tard, dans la société. L'école aurait avantage à se demander quelle sorte d'individu elle souhaite engendrer.

Vous êtes alarmiste quand vous dites que la principale préoccupation du ministère de l'Éducation est l'éducation sexuelle. Vous l'êtes encore plus quand vous dites que les professeurs et la population en général ne savent plus écrire correctement. Ça n'est sûrement pas pire qu'avant, je dirais même que c'est maintenant mieux. D'ailleurs rien ne sert de le cacher, l'ortographe pourrait facilement être simplifiée si l'on se décidait à faire une certaine réforme là-dedans.

L'école d'hier correspondait à un rythme de vie donné: rythme qu'on ne retrouvera jamais à moins de débâtir nos villes, fermer un bon nombre de centre commerciaux, de «désinformaliser» notre société, réduire nos systèmes de communication et de retourner, pour la plupart d'entre nous, en campagne sans nos deux télécouleurs. Et encore, il n'est pas sûr que l'école pourra alors être comme celle de votre «autrefois».(...)

Marcel DUPLESSIS
étudiant en Enseignement des langues et des lettres à l'UQAM, suppléant-enseignant à la Commission scolaire des Mille-Iles et au réseau scolaire Chomedey de Laval

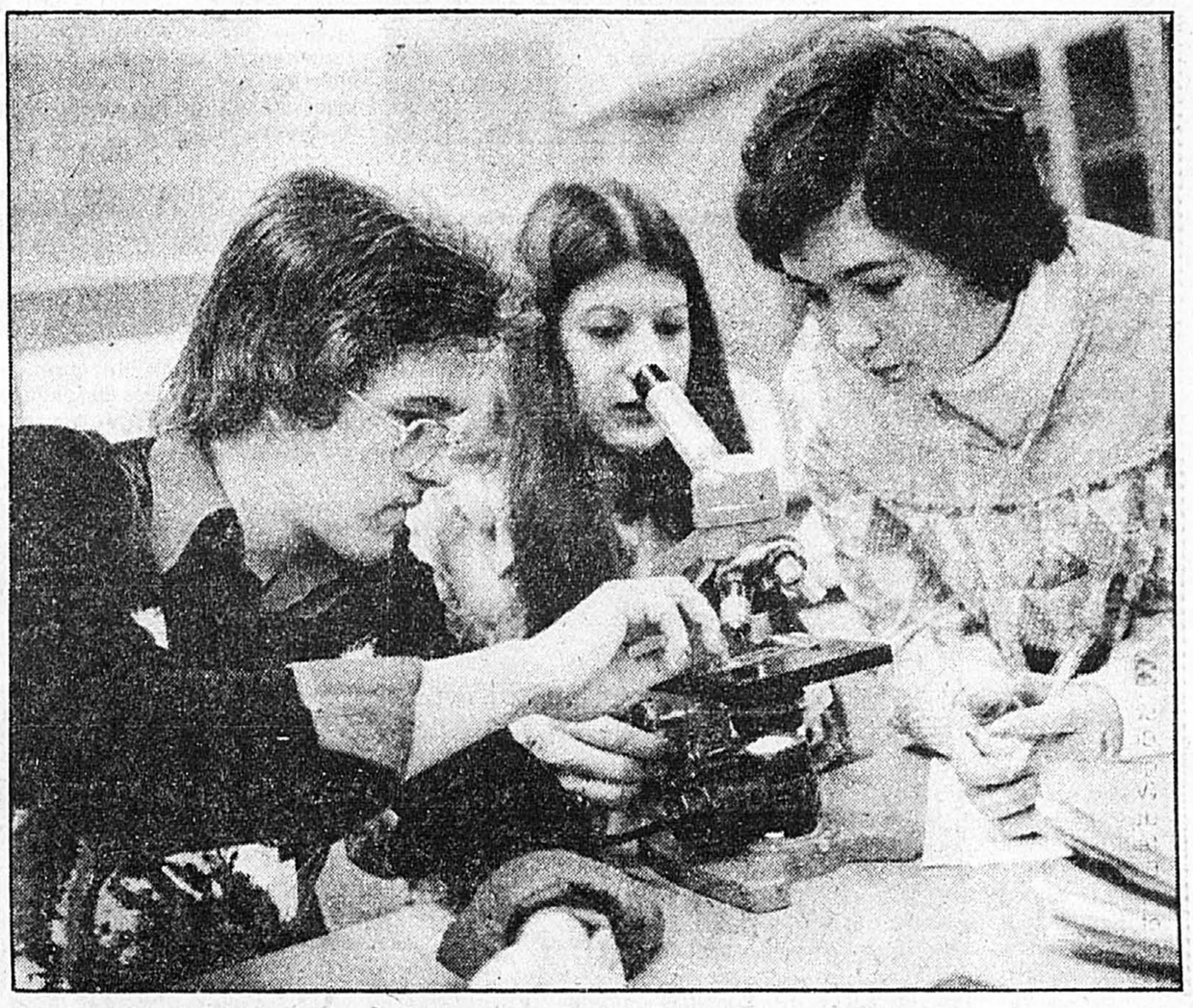

Vive l'école moderne! Laissons l'école d'autrefois au passé.

À la défense de la brochure «Jeunes égaux en droits»

Les 22, 25 et 26 mai derniers, par le biais de sa chronique quotidienne, Guy Pinard nous faisait part de ses réflexions personnelles, ainsi que celles de M. Emile Robichaud, directeur de l'école secondaire Louis-Riel.

Je voudrais surtout attirer votre attention sur l'article du 26 mai qui s'acharnait particulièrement sur une publication de la Commission des droits de la personne: «Jeunes, égaux en droits et responsables». Cette brochure (38 pages) est destinée à sensibiliser les jeunes à la connaissance et au respect de la Charte des droits et libertés de la personne.

Le 26 mai, Pinard commençait en nous révélant que M. Robichaud était profondément inquiet parce que (textuellement) «... contre toute logique pédagogique, on impose un document unique, alors que dans tous les autres domaines on offre toujours aux écoles un choix de matériel didactique».

Premièrement, je ferai remarquer à Messieurs Pinard et Robichaud que la «logique pédagogique» concerne exclusivement l'acte de transmettre de l'information d'une personne à une autre. L'existence d'un document de travail unique, s'il est de bonne qualité, n'a rien à voir avec la pédagogie. Ainsi il y a quelques années, au début de l'implantation des cours de physique et de chimie il y avait documents uniques (PSSC et CHEM study, traduits de l'américain). Votre argument ne tient absolument pas M. Robichaud, car même lorsqu'il y a plusieurs manuels disponibles, les choix sont faits aux niveaux du ministère de l'Education ou des commissions scolaires.

La diffusion de «Jeunes égaux en droits...» n'a rien eu d'exceptionnelle. La brochure de la Commission des droits n'a pas été imposée dans les écoles; au contraire, ce sont les directions d'école qui n'ont pas cessé d'en empêcher la distribution auprès des jeunes. Il ne faut pas que les jeunes entendent dire qu'ils ont des droits! De toute façon, je vous fais remarquer que si ce document — qui n'est selon vous qu'une vulgaire interprétation de la Charte — ne vous plaît pas, RIEN ne vous empêche d'enseigner aux jeunes leurs droits et libertés directement à partir de la Charte elle-même! A moins, bien sûr, que l'existence d'un document unique ne vous inquiète encore!

Quant à vous, M. Pinard, je ne dispose pas de l'espace nécessaire pour relever toutes les déformations et les énormités dont votre article était farci. Vous parlez de «laxisme», de «langage flou», de «forme inquiétante», de «contenu troublant», de «germe d'esprit conflictuel». Mais vous nous charriez littéralement! Et la meilleure façon de s'en rendre compte, c'est de se procurer soi-même la brochure. C'EST TRÈS FACILE, il suffit de téléphoner à la Commission des droits (873-5146 poste 555), elle vous sera postée GRATUITEMENT. Pourquoi n'avez-vous pas fourni cette information élémentaire dans votre article du 26 mai? Sans doute pour que les gens ne constatent pas par eux-mêmes la très grande qualité du travail des auteurs, qu'ils ne constatent pas que partout dans cette brochure, on ne parle de droits et de responsabilités que simultanément.

J'ai d'abord cru à votre incompétence journalistique. Mais un mot vous a échappé qui a laissé voir vos vraies couleurs. Vous dites que le contenu de la brochure est très troublant car il cherche «visiblement à modifier le rapport de force parents-enfants». Moi, c'est vous que je trouve troublant, monsieur Pinard. Ainsi le rapport de force parents-enfants (selon vos propres termes) est une chose qu'on ne doit pas modifier?

Vous êtes troublant, monsieur Pinard, mais monsieur Robichaud lui, qui s'amuse à jouer au cowboy aux frais de l'État en faisant ceinturer l'école Louis-Riel par les policiers, est carrément révoltant. Vous «trippez» sur une discipline toute faite d'apparences et qui passe à coté des véritables problèmes de l'éducation. Ainsi, les jeunes ne portent pas de jeans à Louis-Riel? Ainsi, il n'y a pas de graffiti sur les murs? Moi, j'ai envie de vous demander quelle proportion de ces étudiants réussissent bien leurs études, et combien seront intéressés à les poursuivre au CEGEP? Combien ont des problèmes d'alcool ou de drogues?

Je crois que les directeurs d'écoles qui emploient les mêmes méthodes que vous masquent leur incompétence et leur manque d'imagination par une autorité arbitraire et destructrice.

J'espère que la Commission des droits prendra les moyens nécessaires pour que cette brochure soit distribuée comme prévu. C'est son devoir et son mandat de le faire.

Benoît ROUX
Montréal

J'ai lu la brochure et je maintiens ce que j'en ai dit.

G.P.

«CATASTRONICS», REFLET D'UNE CULTURE FÉTIDE

On le sait bien: l'«art» a le dos large... Cette fois-ci, l'art a surtout eu la tête basse... Voici à nouveau que se nomment «artistes» des gens qui exhibent des crimes gratuits en vue d'obtenir des «sensations fortes» dignes d'adolescents pubères.

«Catastronics», performance présentée les 29 et 30 mai à Véhicule Art, a témoigné d'une telle médiocrité. Les «rêves désespérés de la génération préguerre nucléaire» promis se sont révélés comme des fantasmes attardés d'une «conspiration culturelle néoiste» qui croit que le sang des animaux sert de publicité capable de «financer ses opérations».

L'art peut évoquer la violence, le sadisme, le masochisme. L'individu qui y croit et se l'impose le fait de son droit. Si les néoistes veulent du sang, qu'ils s'offrent le leur. Mais qu'on vende le sang des autres pour un prix d'entrée de cinq dollars en s'affublant de l'«art» comme justification relève de pratiques faciles et éculées. Si c'est la tendance actuelle dans la performance, «Catastronics» est le reflet d'une culture croupie. Des gens qui n'ont pas de respect pour eux-mêmes pourraient au moins en avoir pour les autres. Les néoistes n'en seraient pas pour autant innovateurs, mais ils ne seraient au moins pas infantiles. «Catastronics» a prouvé que le ridicule tue.

Diane LASSONDE
Montréal

RÉSULTATS DU RÉCENT SONDAGE GALLUP

Des libéraux fédéraux prévoyaient «pire que ça»

OTTAWA- Pendant que les conservateurs se réjouissaient hier de leur bonne fortune dans le dernier sondage Gallup, les libéraux tentaient de se consoler en expliquant qu'ils s'attendaient à «pire que ça».

Selon ce sondage réalisé au début de mai, les conservateurs récoltaient 44 p. cent des intentions de vote , contre 39 p. cent en avril alors que les libéraux reculaient de un point pour atteindre 33 p. cent. Le NPD chutait de 24 à 21 p. cent.

GILLES PAQUIN
de notre bureau d'Ottawa

Au dire du chef conservateur Joe Clark, ces données révèlent le manque de confiance grandissant de la population envers les politiques économiques du gouvernement Trudeau. Les gens se rendent compte que le PC est le seul parti vraiment national qui offre des propositions précises de changement de dire M. Clark en citant en exemple la question énergétique.

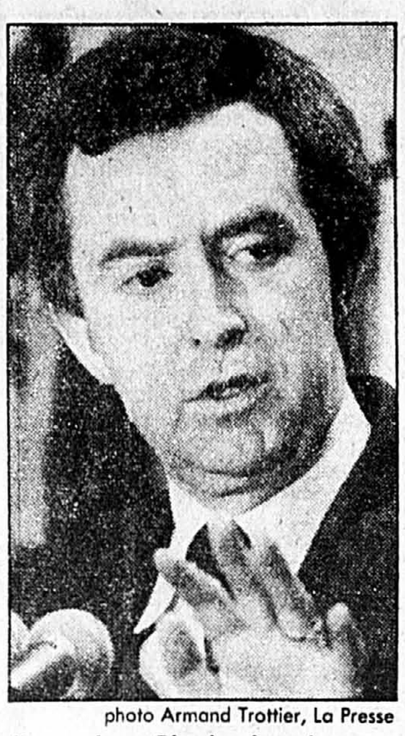

photo Armand Trottier, La Presse

Pour Joe Clark, le récent sondage révèle le manque grandissant de confiance de la population canadienne à l'égard du gouvernement.

Se disant très heureux des résultats M. Clark a soutenu que la popularité de sa formation était encore plus grande que ne le disait Gallup puisque l'enquête sous-estimait l'importance des municipalités rurales au profit des grandes villes.

L'avance des conservateurs est constante depuis huit mois de conclure M. Clark, si le gouvernement déclenchait des élections prochainement il serait surement défait.

Moindre mal

Convaincus qu'il fallait s'attendre à «pire que çà» les députés libéraux paraissaient presque soulagés de constater qu'ils étaient loin derrrière les conservateurs mais qu'ils n'avaient glissé que de un p. cent.

Pour le député de Laprairie Pierre Deniger: «les gens ne comprennent pas les politiques du gouvernement et les députés devront aller les expliquer dans leur province». Il s'est dit peu étonné de la faiblesse de son parti.

Son collègue de Mégantic Claude Tessier s'est montré peu inquiet de la situation affirmant que la population manifestait ainsi sa sagesse. Le caucus est beaucoup plus violent que les électeurs a t-il dit.

Dennis Dawson de Québec trouve que les données du sondage sont encourageantes pour les libéraux puisqu'il prévoyait tomber au même niveau que le NPD. Il entend lui aussi profiter des vacances parlementaires pour aller défendre son gouvernement.

Le député ontarien John Reid a indiqué que ses camarades du caucus véhiculaient depuis plusieurs jours une rumeur à l'effet que le Gallup serait catastrophique . J'ai l'impression que quelqu'un préparait les esprits a t-il dit.

Pour le leader du gouvernement en Chambre, le ministre Yvon Pinard : « les élections ne sont pas pour demain, il reste encore deux ou trois».

Le chef socialiste Ed Broadbent a reconnu que les électeurs étaient mécontents du gouvernement mais affirmé que la remontée des conservateurs n'était que temporaire. Nous devrons convaincre les gens que nous offrons la seule alternative réelle.

Temporaire ou non, les libéraux prennent la menace au sérieux puisque leur chef refuse toujours de déclencher des élections partielles dans les trois circonscriptions vacantes.

Nelson Piquet — Le Champion Du Monde en course automobile conduit pour l'équipe Brabham.

La plupart des équipes de la Formule 1 préfèrent Valvoline à toute autre huile à moteur.

Au feu vert de la Formule 1 du Grand Prix c'est Valvoline l'huile de course qui assure la protection du moteur.

C'est pourquoi la plupart des équipes ont choisi Valvoline pour la course du Grand Prix Canadien qui se dispute cette semaine sur l'Ile Ste-Hélène. L'huile à moteur des circuits les plus exigeants au monde.

Choisissez vous aussi Valvoline en toute sécurité pour votre conduite de tous les jours et la protection de votre moteur. Profitez de la remise avec ce coupon.

Economisez $1.00
sur l'achat de 4 litres de Valvoline l'huile à moteur de ler choix.

AVIS AU DÉTAILLANT:
Sur présentation de ce coupon par votre client lors de l'achat du produit spécifié Valvoline vous remboursérons la valeur nominale du coupon plus les frais de manutention habituels. Une demande de remboursement pour toute autre raison peut constituer une fraude. Des factures prouvant l'achat (au cours des 90 jours précédents) d'une quantité de marchandise suffisante pour couvrir tous les coupons à rembourser devront être montrées sur demande. A défaut de cette preuve, nous nous réservons le droit d'annuler les coupons. Les coupons ne seront pas remboursés et seront considérés nuls s'ils sont présentés par l'entremise d'agences extérieures de courtiers et d'autres personnes qui ne sont pas des distributeurs au detail de nos produits, sauf dans le cas ou nous les avons autorisés à présenter nos coupons pour remboursement. Une fois qu'il a été soumis pour remboursement, ce coupon devient notre propriété. Valeur comptant de 1/10¢. Pour remboursement, postez à Valvoline C.P. 3003, Saint-Jean, Nouveau-Brunswick E2L 4L3
Expiré le 30 septembre 1982

Valvoline
La conquête du monde depuis 1866.
Produits Pétroliers Valvoline
(Division de Produits Chimiques et Pétroliers Valvoline LTÉE)

VALVOLINE est une marque de commerce de Ashland Oil, Inc. des É-U. Valvoline Oil and Chemicals Ltd est un utilisateur enregistré de cette marque de commerce

Autour de l'or blanc...

Dans l'histoire mouvementée de la nationalisation de la mine Asbestos, une dimension essentielle s'est trouvée occultée: tout le temps qu'ont duré les tractations de l'Etat québécois avec la General Dynamics, on a oublié de se demander s'il était prudent d'investir, à même les fonds publics, tant d'argent dans une industrie qui risque de faire l'objet d'un boycottage international en raison des dangers de l'amiante pour la santé des travailleurs et des consommateurs.

Evidemment, on ne peut pas dire que le fait d'être le premier producteur mondial d'amiante soit, pour le Québec, un grand bienfait des dieux... Mieux vaudrait avoir hérité de grosses réserves d'or ou de pétrole! Mais une ressource naturelle pour un pays, c'est comme la couleur des yeux pour une personne: on nait avec, on ne la choisit pas.

Mais à l'heure où, à l'occasion d'un récent symposium international tenu à Montréal, des experts viennent de s'interroger une fois de plus sur le degré de nocivité de l'amiante, et à l'heure où plane plus que jamais la menace d'un boycottage des produits contenant de l'amiante sur les marchés européens, il n'est pas inutile de jeter un regard en arrière...

• • •

Avant que le gouvernement Lévesque n'arrive au pouvoir, avec un programme qui promettait la nationalisation des mines d'amiante, tout ce que le Québec comptait d'intellectuels parlait contre cette matière qui tue. Dossiers médicaux à l'appui, on en signalait les effets sur les mineurs, et quand on évoquait la nécessité d'une loi sur la santé et la sécurité des travailleurs, c'est aux ravages de l'amiante surtout qu'on se référait. À cette époque, le syndicaliste Charles Levinson, grand pourfendeur de l'amiante, avait fort bonne presse au Québec. (M. Levinson peut toutefois avoir intérêt à dramatiser les choses, puisqu'il est à la tête de syndicats engagés dans l'industrie chimique et les produits synthétiques ... lesquels trouveraient évidemment leur intérêt à une mise au ban susceptible d'activer les recherches en vue de trouver un substitut synthétique adapté au marché).

Et puis, le discours changea ... au moment où, dans l'euphorie d'un début de mandat, ce gouvernement qui avait la faveur des intellectuels annonça sa décision d'acquérir la mine Asbestos, pour entrer dans le club des grands décideurs, pour bâtir ici une industrie de transformation de l'amiante, et pour mettre au service du Québec les profits de l'«or blanc».

Comme dans la France de Mitterrand, l'idée de la nationalisation avait une valeur symbolique ... d'autant plus d'ailleurs que c'était la seule prévue au programme du PQ. Y renoncer aurait été interprété comme un recul peureux devant le grand capital américain. Et l'idée de nationaliser l'amiante plutôt qu'autre chose était particulièrement lourde de symboles, car il s'agissait là d'un modèle presque parfait de colonialisme économique: l'extraction de notre plus importante matière première se faisait par des compagnies étrangères, arrogantes, qui nous renvoyaient ensuite des produits finis ailleurs ... et c'est là, dans l'amiante, qu'avait eu lieu la grande grève qui allait enfanter, dans la révolte, le Québec moderne. «Depuis 1880, disait l'ex-ministre Kierans, les compagnies d'amiante ont agi à leur guise et envoyé tout le monde au diable. L'amiante est la blessure au coeur du Québec...»

Parlant d'amiante donc, on ne parla plus de fibres ni de substance cancérigène et même ce mot terrible, «l'amiantose», disparut du vocabulaire. La charge affective et symbolique de l'amiante s'était transportée ailleurs, sur un autre plan, celui du nationalisme économique. La dimension sociale — celle touchant la santé — ne pouvait plus se concilier avec ce nouveau projet économique.

Mais ce qu'on oubliait, c'est qu'à cette même époque très précisément, les dangers de l'amiante commençaient à être connus à travers le monde et que divers lobbies, pour toutes sortes de raisons, soit par souci humanitaire, soit par intérêt économique, s'élevaient contre son utilisation. À tort ou à raison, de plus en plus de consommateurs refusaient d'acheter tout produit (grille-pains, séchoirs à cheveux, etc) qui contienne de l'amiante.

Le seul qui, à ma connaissance, posa le problème de fond — c'est à dire le danger, pour le Québec, de miser à ce point sur une industrie qui tôt ou tard risquait de se trouver condamnée au nom de préoccupations d'ordre écologique — est le journaliste Benoit Aubin, dans un article de L'Actualité paru en novembre 1980: au terme de nombreux interviews avec les partisans et les opposants de la nationalisation, il continuait de s'interroger. À propos des effets de l'amiante sur les utilisateurs, il y a peu de conclusions fermes et les experts ne s'entendent pas ... d'autant moins qu'une bonne partie d'entre eux ont des intérêts à défendre. Ainsi de Levinson d'un côté, ainsi aujourd'hui des gouvernements québécois et canadien de l'autre côté, qui ont pris la tête du lobby pro-amiante, avec leurs propres chercheurs qui affirment que le produit n'est pas nocif s'il est fabriqué et utilisé dans telles conditions ... mais dont la crédibilité est loin d'être sans faille puisque ces gouvernements défendent ici la réputation d'une industrie-clé du Québec et de la Colombie-britannique. Dans le cas du Québec, le conflit d'intérêts est encore plus évident, puisque l'Etat lui-même a un intérêt financier considérable en jeu.

• • •

Le ministre Duhaime aura beau menacer d'illusoires représailles les pays de la Communauté économique européenne, tentés par le boycottage des produits de l'amiante, et commanditer mille et une recherches visant à prouver que l'amiante est sans danger, que fera-t-on si, comme c'est probable, les préjugés contre l'amiante continuent de se répandre et que les marchés se rétrécissent? Que fera-t-on le jour où l'industrie chimique aura mis au point des produits de remplacement? Des substituts existent déjà, aucun n'étant jusqu'à présent sans défaut... Mais leur commercialisation n'est probablement qu'une question de temps. D'autant plus que les pays capables de les développer y ont tout intérêt, n'étant pas eux-mêmes producteurs d'amiante.

L'ironie de l'affaire, c'est que si boycottage il y a (c'est déjà d'ailleurs commencé dans les social-démocraties scandinaves), c'est précisément au nom d'un objectif que le gouvernement québécois poursuit sur d'autres plans, soit la santé des travailleurs et des consommateurs...

Mais au fait, où était donc notre ministre de l'Environnement, Marcel Léger, lors de ce symposium sur l'amiante? Encore en train de faire aux frais de l'Etat la tournée des associations péquistes pour les convaincre d'aller sur la scène fédérale? Un salaire de ministre, c'est payer un peu cher pour une fonction partisane.

Ottawa reporte à l'automne sa réforme sur les pensions

Promis par le gouvernement fédéral à l'automne dernier et reporté une première fois à ce printemps-ci, le livre vert sur la réforme des pensions ne sera pas rendu public finalement avant plusieurs mois.

MAURICE JANNNARD
(de notre bureau d'Ottawa)

M. Ed Tamagno, un adjoint du ministre fédéral de la Santé et du Bien-Être, Mme Monique Bégin, a déclaré hier à LA PRESSE que l'énoncé de politique sur les pensions au Canada serait reporté une autre fois et «probablement à l'automne».

M. Tamagno a indiqué que le comité ministériel de la planification et des priorités, dont font partie entre autres les ministres Bégin, MacEachen et Chrétien, n'auront pas le temps de se réunir prochainement pour étudier la question des pensions.

Il n'a pas exclu la possibilité que livre vert soit publié en juillet prochain, mais il en doute. «C'est difficile à savoir maintenant, ce n'est pas clair», a-t-il affirmé.

Le gouvernement fédéral a en effet décidé d'accorder toute son attention à la situation économique actuelle. «Le pays a quelques problèmes économiques dans le moment», a dit l'adjoint de Mme Bégin.

Le livre vert sur les pensions doit contenir les orientations qu'Ottawa entend prendre pour réformer les pensions au Canada, qui sont dans l'esprit de Mme Bégin, nettement insuffisantes dans le moment pour assurer un bien-être décent aux retraités.

Une fois le livre publié, Ottawa entreprendra une vaste consultation auprès de la population et des intéressés (industrie, travailleurs et associations féminines). Par cette consultation le fédéral veut savoir si le public préfère une amélioration du régime gouvernemental des pensions ou bien que l'entreprise privée s'en charge.

Ce n'est après les audiences publiques que le cabinet fédédal des ministres prendra position.

L'on sait que le Québec a déjà fait son choix et il a opté pour une extension du régime gouvernemental. Le ministre Lazure a indiqué publiquement que la réforme serait entreprise d'ici la fin de l'année.

Dans quelques années, le régime des rentes du Québec fournira des pensions plus élevées, mais également les travailleurs québécois et les entreprises devront augmenter leurs cotisations hebdomadaires à ce chapitre.

Pas le moment

Pour sa part, le secrétaire parlementaire du ministre fédéral de la Santé et du Bien-Etre, le député libéral de Sudbury, M. Doug Frith, a aussi confirmé que livre vert d'Ottawa sur les pensions était remis à l'automne prochain.

M. Frith attribue ce nouveau retard à la mauvaise situation économique dans le moment. «Ce n'est peut-être pas le temps, a-t-il dit à LA PRESSE, de demander aux entreprises et surtout aux petites et moyennes entreprises, d'accroître le fardeau de leurs coûts sociaux».

Devant la conjoncture économique difficile que traverse actuellement le pays, il est de plus en plus évident que la ministre de la Santé, Mme Bégin, éprouve de sérieux problèmes à convaincre une partie de ses collègues au sein du Cabinet du bien-fondé d'une réforme en profondeur du régime des pensions au Canada.

Le premier ministre Trudeau avait pourtant dit en avril 1981 que la réforme des pensions serait entreprise durant le mandat actuel de son gouvernement....

Lévesque: nous sommes suffisamment près

(PC) — «Je crois que nous y parviendrons avant la fin des années 80.»
Le «y» dans cette phrase du premier ministre René Lévesque, citée dans l'édition actuelle de l'hebdomadaire financier américain Barron's, signifie l'indépendance du Québec.

«Nous sommes suffisamment près, a expliqué M. Lévesque, qu'une autre poussée va nous rendre au but.»

A ce moment, a poursuivi le premier ministre dans l'interview, il ne dédaignerait pas devenir le premier ambassadeur du Québec à Washington.

Car, a reconnu M. Lévesque, il se sent beaucoup plus à l'aise aux Etats-Unis qu'ailleurs au Canada.

«Je ne sens aucun trouble (hangup) en franchissant la frontière. En fait, je suis moins troublé en traversant la frontière ouest pour me rendre au Canada.»

SOLDES D'ÉTÉ

Rabais extraordinaires

Jusqu'à 50%

sur complets, pantalons, vestons sport, blousons, chandails, chemises, etc.

NOTRE MAGASIN DE LA RUE ST-HUBERT EST MAINTENANT OUVERT

ARMAND BOUDRIAS

PLACE BONAVENTURE 875-2010 | 6818, RUE ST-HUBERT 273-2851 | PROMENADES ST-BRUNO 653-9422 | PLACE QUÉBEC 524-5263

Une offre unique des Bijoutiers Peoples

Les Bijoutiers Peoples vous présentent leur collection de bijoux de succession.

Venez choisir un de ces fins bijoux que notre collection vous offre. Vous y trouverez qualité, rareté et de bonnes aubaines. Les Bijoutiers Peoples du Centre d'Achat Fairview sont fiers de vous présenter cet événement unique.

1 Bague à diamants pour dames en or jaune et blanc 14 carats sertie de 7 diamants — pesanteur approximative totale de 0.21 ct. #190-336-132-049-07j — 700,00 $

2 Jonc éternité de dames en or jaune 14 carats serti de 33 diamants — pesanteur approximative totale de 0.45 ct. #190-337-131-344-08j — 875,00 $

3 Jonc éternité de dames en or blanc 18 carats serti de 22 saphirs de pesanteur approximative totale de 1.85 ct. #190-510-087-050-01c — 519,00 $

4 Bague de dames en or blanc 18 carats sertie de 1 saphir bleu foncé 7 x 3.5 mm. Pesanteur approximative totale 0.40 ct. 5 marquises à diamants — pesanteur approximative totale 0.35 ct. 1 diamant — pesanteur approximative 0.11 ct. #191-101-203-930-01j — 2 000,00 $

5 Bague pour hommes en or jaune 10 carats sertie de 1 diamant — pesanteur approximative de 0.23 ct. #191-336-154-572-02j — 1 040,00 $

6 Bague de soirée de dames en or jaune 14 carats sertie de 3 diamants — pesanteur approximative totale 0.35 ct. 14 diamants — pesanteur approximative totale 0.45 ct. #191-336-488-703-09j — 1 995,00 $

7 Bague à diamants pour hommes en or jaune 14 carats sertie de 1 diamant — pesanteur approximative 0.48 ct. 3 diamants — pesanteur approximative totale 0.30 ct. #191-536-630-111-01j — 2 400,00 $

8 Épingle à diamant pour dames — Monture en platine sertie de 1 diamant — pesanteur approximative de — 0.25 ct. 14 diamants — pesanteur approximative totale 0.75 ct. #194-336-313-397-01j — 750,00 $

9 Boucles d'oreilles pendantes en platine serties de 16 diamants — pesanteur approximative totale 0.60 ct. #194-337-831-577-11j — 725,00 $

10 Pendentif en or jaune 18 carats de 3 rangs. Pesanteur approximative 14 grammes #194-521-821-809-02c — 519,00 $

11 Chaîne et pendentif en or jaune 14 carats serti de 1 diamant — pesanteur approximative de 0.44 ct. #195-336-363-531-02j — 1 990,00 $

12 Bracelet en or blanc 18 carats avec motif floral serti d'une perle cultivée de 8.5 mm et de 30 diamants — pesanteur approximative totale 1.50 ct. #195-510-453-668-02c — 3 395,00 $

13 Chaîne cobra et pendentif or jaune et blanc 14 carats serti de 1 diamant — pesanteur approximative de 0.90 ct. et 1 diamant — pesanteur approximative de 0.04 ct. #195-336-248-527-01j — 5 950,00 $

Une parfaite. Plusieurs autres bijoux au magasin.

LES BIJOUTIERS DIAMANTAIRES PEOPLES
Les diamantaires par excellence
CENTRE D'ACHAT FAIRVIEW POINTE CLAIRE 695-8516

Toute une nouvelle!

Player's Extra Légère.

Toujours le bon goût Player's.

AVIS: Santé et Bien-Être Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage — éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette — Player's Extra Légère, format rég.: "Goudron" 9 mg Nicotine 0.8 mg.

Automne 1982

L'Université du Québec à Hull

Située dans la région de la Capitale nationale, l'Université du Québec à Hull vous offre la possibilité de poursuivre ou d'entreprendre vos études universitaires dans l'Outaouais.

Des places (à temps complet et à temps partiel) sont encore disponibles pour la session Automne 1982 dans les secteurs suivants:

PREMIER CYCLE

Administration
Relations industrielles
Sciences comptables
Informatique
Animation
Travail social
Psychoéducation
Arts plastiques
Education
Sciences de la santé

DEUXIEME CYCLE

Management des services publics régionaux
Technologie éducative
Andragogie
Education

Renseignez-vous dès maintenant en écrivant ou en téléphonant à:

Bureau du registraire
Université du Québec à Hull
Case postale 1250, succursale B
Hull, Québec J8X 3X7
Tél.: (819) 776-8244

Université du Québec à Hull

H81-82-056

LE DÉMÉNAGEMENT DE LA PRUDENTIELLE

Parizeau: une compagnie d'assurance «de bumpers»

de notre bureau de Québec

■ Pour le ministre Jacques Parizeau, la Prudentielle (britannique), n'est qu'une vulgaire compagnie «d'assurance de bumpers» et il ne faut pas s'émouvoir de son passage graduel à l'Ontario étant donné qu'elle ne peut par ce geste que s'aliéner ses clients québécois, qui, conséquemment, confieront sans doute leurs affaires à des entreprises «indigènes», qui sont pour la plupart francophones.

C'est ce que M. Parizeau a fait valoir lors de l'étude de ses crédits à titre de ministre des Institutions financières et Coopératives, après avoir rappelé que la Prudentielle (britannique) fait 50 p.c. de ses affaires au Québec.

Il s'émouvrait s'il s'agissait d'une compagnie d'assurance spécialisée comme celles qui donnent dans le nucléaire. Mais l'assurance-vie ou «l'assurance de bumpers»? «Y a rien là!».

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, Rodrigue Biron, a quant à lui déclaré hier à l'Assemblée nationale qu'il rencontrera le président de la Prudentielle d'ici deux ou trois semaines pour tenter de le convaincre de continuer à réinvestir des sommes d'argent importantes au Québec et d'augmenter le nombre d'emplois dans la province.

M. Biron a réussi à parler au président de l'entreprise au téléphone avant-hier. Ce dernier lui a fait parvenir une photocopie d'un document interne expliquant que la compagnie à commencé à décentraliser ses opérations en 1953, que le service d'informatique a été installé à Kitchener en 1978, que les services de placement ont été mutés à Toronto l'an dernier et que le nombre d'employés au Québec était de 800 en 1975 et de 725 en 1982.

Le ministre a également reçu un télégramme de l'autre Prudentielle (celle d'Amérique), qui «l'assure» qu'elle n'a «jamais eu et n'a aucunement l'intention de quitter le Québec de quelque manière que ce soit» et qui fait valoir que ses investissements dans la province dépassent $1.5 milliard, soit trois fois le total de ses engagements envers ses assurés québécois.

L'institution déménage par souci «d'efficacité»

■ Si La Prudentielle (pas celle d'Amérique, celle de Londres) déménage des services en Ontario tranquillement depuis quelques années, c'est pour atteindre un maximum d'efficacité, déclare son président, Ian.D. Mair, au personnel de cette compagnie d'assurance.

MICHEL ROESLER

«Nous avons, écrit-il, dans une lettre interne, la conviction que nos bureaux, nos agents et notre personnel doivent, pour atteindre un maximum d'efficacité, être le plus près possible de la clientèle qu'ils servent. Par conséquent, il nous faut, sous réserve des contraintes économiques, avoir un grand nombre de bureaux bien répartis sur le territoire plutôt qu'un bureau central.»

Faisant un bref rappel historique, il souligne que c'est en 1953 qu'a commencé «la décentralisation» des activités IARD de cette compagnie.

Dans le cas de l'assurance-vie, son exploitation exigeait une forte centralisation. Aujourd'hui, ajoute-t-il, l'informatique permet une décentralisation efficace. Dans cette perspective, Ian Mair s'attend à ce qu'au cours des prochaines années le personnel des services assurance-vie de la Prudentielle diminue en nombre alors que celui des bureaux régionaux augmente.

Depuis 1978, les services informatiques de la Prudentielle sont installés à Kitchener et ceux qui sont liés «de très près à l'ordinateur ont suivi au fur et à mesure des besoins.

Dans cette déclaration Ian Mair reconnaît qu'en déplaçant le service de l'Etude des systèmes, celui de la Comptabilité et la section Evaluation de l'Actuariat, il va affecter une quarantaine de personnes.

Mais il justifie ces mesures par un souci d'efficacité.

Quant aux tests subis par certains employés de la section Etude des systèmes, ils n'avaient pas pour but d'établir leur compétence en vue d'un déménagement à Kitchener mais, dit-il, pour leur maintien au sein du service dont les fonctions sont appelées à changer à cause du remaniement.

ATLANTIQUE

VOUS AVEZ UN PRIX? ATLANTIQUE FAIT MIEUX

LA HAUTE FIDÉLITÉ harman/kardon À BAS PRIX

harman/kardon

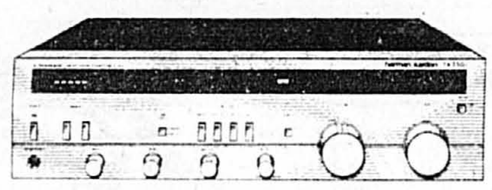

- 40 watts RMS
- AM / FM stéréo récepteur
- Table tournante Dual semi-automatique
- Cartouche incluse
- Haut-parleurs 3 voies Janis
- GARANTIE 5 ANS

$799.95

harman/kardon

- Magnétocassette
- Dolby
- Métal
- Tête sendust très résistante
- Affichage fluorescent
- GARANTIE 5 ANS

$399.95

harman/kardon

- Amplificateur HK770 *
- 130 WATTS RMS
- 20Hz-20kHz
- .03% DHT dans 8 ohms
- Indicateur de puissance digital
- Accouplement DC
- GARANTIE 5 ANS

$399.95

harman/kardon

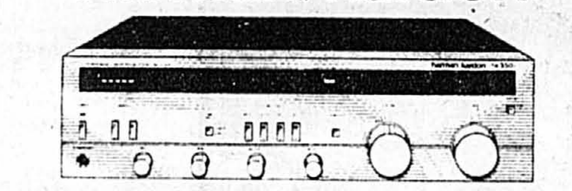

- Récepteur AM / FM stéréo 40 WATTS RMS
- Table tournante semi-automatique Dual
- Cartouche incluse
- haut-parleurs haute fidélité Bose, 2 voies, 50 watts RMS
- GARANTIE 5 ANS

$899.95

harman/kardon

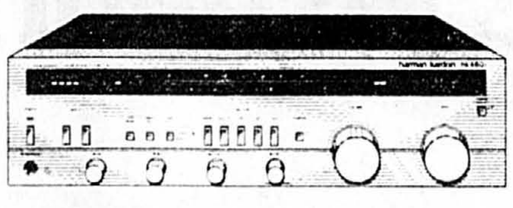

- Récepteur AM / FM stéréo 60 WATTS RMS
- Table tournante semi-automatique Dual
- Cartouche incluse
- Haut-parleurs 3 voies Janis
- GARANTIE 5 ANS

$999.95

harman/kardon

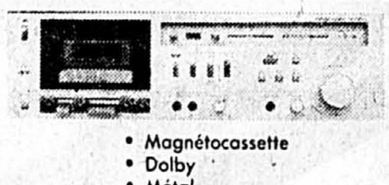

- Magnétocassette
- Dolby
- Métal
- Affichage digital
- Tête chercheuse
- Dolby HX
- GARANTIE 5 ANS

$499.95

harman/kardon

- Magnétocassette
- Dolby
- Métal
- Digital
- Tête chercheuse
- Dolby HX
- GARANTIE 5 ANS

$699.95

- Préamplificateur HK725
- Circuit FET
- 8 basses et hautes préréglables
- Signal rapport / bruit élevé
- Moniteur pour 2 enregistreuses
- GARANTIE 5 ANS.

harman/kardon

- Syntonisateur AM / FM stéréo HK715
- Digital
- Quartz
- 8 stations en mémoire
- AM / FM stéréo
- GARANTIE 5 ANS

$399.95

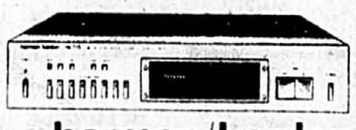

harman/kardon

GARANTIE 5 ANS

* HK770 et HK 725 vendu ensemble seulement

(SORTIE PIE-IX) entre Lacordaire et Langelier

6060 EST, MÉTROPOLITAIN 253-8880

Magasin entrepôt Nouvelle adresse sur St-Hubert

6664, RUE ST-HUBERT (près de St-Zotique) 274-5438

PLUS DE 85 MAGASINS — PARTOUT PRÈS DE CHEZ VOUS

ALMA
BROSSARD
BELOEIL Mail Montenac
BROCKVILLE Islands Mall
CHATEAUGUAY Centre régional de Châteauguay
CHICOUTIMI Place du Royaume
CORNWALL Cornwall Square
DORVAL Dorval Garden Shopping Centre
DRUMMONDVILLE Place Drummond
ETOBICOKE Sherway Gardens
GATINEAU Promenades de l'Outaouais
GRANBY Galeries Granby
HULL Place du Centre
EDMUNTON
JOLIETTE Galerie Joliette
JONQUIERE Galeries Jonquière
JONQUIERE Place Centre Ville
KINGSTON Frontenac Mall
KINGSTON 103 Princess Street
LACHINE Galeries Lachine
LACHUTE Centre Commercial Lachute
LASALLE Place Newman
LAVAL Carrefour Laval
LAVAL Centre Commercial St-Martin
LAVAL Centre d'achat Duvernay
LA TUQUE Centre Commercial La Tuque
LEVIS Galeries Chagnon
LONGUEUIL Centre d'Achat Les Galeries
LONGUEUIL Place Longueuil
MONTREAL Centre d'achat Forest
MONTREAL Galeries d'Anjou
MONTREAL Galeries Dupuis
MONTREAL Place Alexis Nihon (nouveau magasin)
MONTREAL 482 ouest Ste-Catherine
MONTREAL Place Bourassa
MONTREAL Place Côte-des-Neiges
MONTREAL 6060 est, boul. Métropolitain
MONTREAL Place Ontario
MONTREAL Place Versailles
MONTREAL Plaza St-Hubert
OTTAWAL Merivale Shopping Fair
OTTAWAL Harongate Mall
OTTAWAL Sparks Street Mall
POINTE-AUX-TREMBLES Carrefour de la Pointe
POINTE-CLAIRE Centre commercial Fairview
QUEBEC Galeries de la Capitale
QUEBEC Place Cartier
QUEBEC Entrepôt Québec 550, Marie-de-l'Incarnation
QUEBEC Galeries de la Canardière
QUEBEC Place Fleur de Lys
REPENTIGNY Place Repentigny
RIMOUSKI Carrefour Rimouski
RIVIERE-DU-LOUP Centre COOM Rivière-du-Loup
ROSEMERE Galeries des Milles-Iles
SCARBOROUGH Scarborough Town Center
ST-BRUNO Promenades St-Bruno
STE-FOY Place Laurier
STE-FOY Place Ste-Foy
ST-HYACINTHE Galeries St-Hyacinthe
ST-JEAN Galerie Richelieu
ST-JEAN Carrefour Richelieu
STE-MARTHE Promenades Deux-Montagnes
SEPT-ILES Mail Place-Ville
SHAWINIGAN Plaza Mauricie
SHERBROOKE Galeries les Quatre-Saisons
TERREBONNE Galeries Terrebonne
THETFORD MINES Carrefour Frontenac
DIVISION TORONTO HI-FI
TORONTO 2nd Warehouse Location
TORONTO Main Store and Warehouse
TORONTO Yorkdale Shopping Center
TORONTO Toronto Hi-Fi
TROIS-RIVIERES Centre les Rivières
TROIS-RIVIERES 0 4542 boul. Royal
VICTORIAVILLE Carrefour des Bois Francs
VAL D'OR Carrefour du Nord
VILLE ST-LAURENT Galeries Normandie
VILLE ST-LAURENT (Place Vertu Audio)
VILLE ST-LAURENT Place Vertu
WILLOWDALE Fairview Mall

MARANTZ • LUXMAN • CERWIN VEGA • JANIS • JBL • BOSE • KEF • FISHER • TEAC • AKAI • ADC • SOUNDESIGN • AIWA • MARANTZ • LUXMAN

ON SE SERT LA PINCE!

A CE PRIX-LÀ, ON S'EN PRIVE PAS!

1 homard 7,95 $*

2 homards 14,75 $*

(grilés ou bouillis)

Festival du homard du 20 mai au 20 juin 1982 le midi et le soir

Holiday Inn

Cardinal Richelieu	Le Troubadour
505 est, Sherbrooke 842-8581	Place Dupuis 1415, St-Hubert 842-4881
El Castillo	Le Châteaubriand
420 ouest, Sherbrooke 842-6111	6500, Côte de Liesse 739-3391
Le Séville	La Seigneurie
4545 ouest, Côte Vertu 332-2720	7300, Côte de Liesse 731-7751

*Taxe et service en sus

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

avis de décision

Décision CRTC 82-437, National Cablevision Ltd. Montréal, Laval, Ste-Thérèse, Rosemère, Saint-Eustache, Deux-Montagnes, Ville de Lorraine, Bois-des-Filions, Saint-Louis-de-Terrebonne, Paroisse de Saint-Eustache, Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Boisbriand, Blainville, Châteauguay, Longueuil, St-Lambert, Lemoyne, Greenfield Park, Préville, Québec, et Valcartier, Que. (820632800, 820633600, 820634400, 820635100, 820636900, 820637700, 820638500, 820639300).

Télécâble Vidéotron Ltée. La-Prairie, Notre-Dame, Saint-Hubert, Sainte-Catherine, Saint-Constant, Delson, Carignan, Chambly, Richelieu, Marieville, Greenfield Park, Brossard, Longueuil, Dorion, Vaudreuil, Vaudreuil-sur-le-Lac, Pincourt, Ile Perrot, Hudson, Terrasse Vaudreuil, Rigaud, Joliette, Saint-Charles-Borromée, Saint-Paul-de-l'Industrie, Crabtree, repentigny, Charlemagne, LeGardeur, Saint-Sulpice, Beauharnois, Melocheville, Maple Grove, Lery, Saint-Rémi, Laurentides, Sainte-Anne-des-Plaines, Mirabel (Saint-Janvier), Contrecoeur, Verchères, L'Assomption, L'Epiphanie, Lavaltrie, Saint-Jacques, Candiac, Beloeil, McMasterville, Saint-Hilaire et Saint-Jérôme, Québec (820640100, 820641900, 820642700).

Câblovision Haut-Richelieu Ltée. Iberville, Ile Sainte-Thérèse, Village de Saint-Grégoire-le-Grand, St-Jean-sur-Richelieu, Saint-Luc de la Montagne, route dans la paroisse Mont - Saint -Grégoire, Sainte-Brigide-d'Iberville et Farnham, Qué. (820643500).

Télécâble de la Rive-Sud Inc. Lévis, Saint-David, Saint-Romuald, Charny, Pintendre, Saint - Jean - Chrysostome, Saint-Rédempteur, Saint-Nicholas, Bernières, Saint-Etienne-de-Lauzon et Sainte-Hélène de Breakeyville, Qué. (820644300).

Le Conseil approuve les demandes de Vidéotron présentées en vue de distribuer, à titre expérimental, des services hors programmation approuvés dans la décision CRTC 81-919, pour une période additionnelle se terminant le 30 septembre 1986. Cette approbation est assujettie aux conditions énoncées dans la décision CRTC 81-919.

Tous les documents du CRTC sont publiés intégralement dans les deux langues officielles, dans la Partie I de la «Gazette du Canada» que l'on peut consulter dans la plupart des bibliothèques de référence; de plus, on peut acheter des exemplaires de la Gazette dans les librairies où sont vendues les publications du gouvernement canadien. On peut également prendre connaissance de tous les documents du Conseil aux bureaux du CRTC, et des décisions, aux locaux titulaire de la licence aux heures normales de bureau. Les groupes de pression peuvent se procurer des exemplaires des documents du CRTC en téléphonant aux bureaux du Conseil à Ottawa-Hull (819) 997-0313; Montréal (514) 283-6607.

Canada

À 22:05 vendredi dernier, nous avions servi 700 homards, 400 biftecks de côte, 280 biftecks de contre-filet, 250 filets mignon, côtes levées, poulets et 1300 portions de pommes de terre au four et frites.

Puis tout à coup, l'obscurité totale!

Nous voulons nous excuser, chers clients, du désagrément que cette panne a pu vous causer, particulièrement si vous étiez au beau milieu de votre repas.

À Hydro-Québec, merci d'avoir rétabli le courant temporairement et d'avoir travaillé sans relâche pour y arriver.

À nos électriciens, merci de votre diligence en vue de nous permettre de rouvrir ce vendredi-ci.

Grâce à vous, les plafonniers, les cuisines, le système de climatisation et

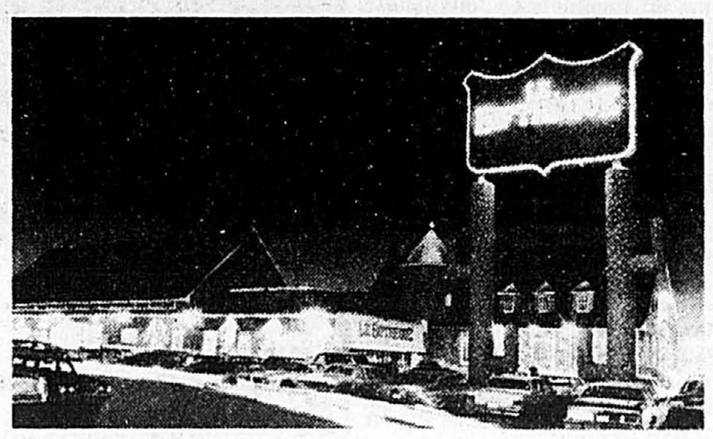

les ordinateurs se portent mieux.

Notre clientèle affamée vous est aussi reconnaissante!

Un gros merci également aux policiers et pompiers du service d'urgence de ville St-Laurent et à tous les gens qui sont venus à notre secours.

À la meilleure équipe de serveurs et serveuses et au meilleur personnel de boucherie, merci, de votre immense collaboration.

Et, merci, mille fois, Montréal! Grâce à vous, nous sommes la maison de bifteck la plus achalandée en ville.

Maintenant, nous sommes au courant... du pouvoir électrisant des gens qui nous entourent.

LE BIFTHÈQUE

•Spécial d'été•

DEUX HOMARDS de plus d'une livre chaque

$12.95

Régalez-vous avec deux homards de plus d'une livre chaque, servis avec riz, petits pains maison et grande salade fraiche.

LE BIFTHÈQUE

Bifteck de côte

16 oz

$8.95

Notre fameux bifteck de côte d'au moins 16 oz., vieilli à point et succulent, et servi avec la garniture habituelle.

LE BIFTHÈQUE

Bifteck de contre-filet

18 oz

$9.95

Notre fameux bifteck de contre-filet de 18 oz. parfaitement assaisonné, parfaitement préparé, et servi avec la garniture habituelle.

LE BIFTHÈQUE

Filet Mignon

12 oz

$11.95

Notre fameux filet mignon de 12 oz. délicieux et tendre à souhait, parfaitement préparé et servi avec la garniture habituelle.

LE BIFTHÈQUE

La Boucherie

Visitez notre boucherie et faites votre choix parmi nos meilleures pièces de boeuf Canada catégorie A, vieillies à point.

Offres spéciales cette semaine:

1.	Poulet à rôtir de la ferme	88¢/lb.
2.	Oeufs Extra Gros	.99¢/dz.
3.	Viande hachée maigre	$1.89/lb.
4.	Caisses de Coca-Cola	$6.69/ch.

LE BIFTHÈQUE

MARCHÉ aux antiquités

Offrez-vous le plaisir d'évoluer dans un cadre de belles antiquités et de pièces de collection.

Choisissez au passage les fruits et légumes frais offerts dans nos stands.

Dimanche seulement.

Demain, nous recommençons en neuf!

LE BIFTHÈQUE

Toujours **La plus grande maison du bifteck en ville.**

6705 Côte de Liesse · Ville St-Laurent · 739·6336

Pierre Beaulieu

Le Festival de jazz assuré d'un énorme succès

Le Festival international de jazz de Montréal devrait connaître cette année un succès sans précédent. Un mois avant la soirée d'ouverture en effet, les organisateurs déclaraient avoir vendu la totalité des cartes de *membre honoraire* disponibles, les plus chères donc, à $55, qui permettront à leurs titulaires d'assister à tous les concerts du festival. Quelques-unes sont encore en vente à $35, nous dit-on, de même que quelques autres à $15. «L'an dernier, dit Alain Simard, le responsable de l'événement, des cartes de membre étaient encore disponibles trois ou quatre jours avant le premier show. Et nous avons finalement fait salle comble, chaque jour. Sans doute les gens ont-ils apprécié les spectacles que nous leur avons proposé, l'organisation du festival, la façon dont s'est déroulé chacun des concerts. Voilà, selon nous, ce qui explique l'affluence de cette année. Nous avons maintenant de la crédibilité.»

Il faut dire aussi que la programmation est excellente, que le festival est présenté en plein centre-ville, rue St-Denis, que le prix des billets, enfin, est particulièrement abordable, que tous les ingrédients sont réunis, en fait, pour faire du festival de jazz un succès.

C'est à compter de demain, en passant, dans tous les comptoirs Ticketron, de même qu'au St-Denis, que les gens pourront se procurer les billets individuels pour chacun des spectacles. N'étaient en vente, en effet, pendant les deux premières semaines, que les cartes de membre.

•

Kate et Anna McGarrigle, que nous avons rarement l'occasion de voir à Montréal, nous ont présenté leur spectacle, samedi dernier au St-Denis, entourées de leurs amis musiciens, les mêmes, à quelques exceptions près, qui les accompagnent depuis plusieurs années.

La salle était pleine à craquer pour l'occasion, bourrée d'inconditionnels qui se jetteraient volontiers à l'eau pour assister à un de leurs shows. Un ami, qui a incidemment acheté ses billets trois semaines avant le spectacle, s'est pourtant retrouvé à la rangée W du balcon. Vous avez bien lu, à la rangée W. C'est vous dire. Peu d'artistes peuvent se vanter, en des temps aussi difficiles, de vendre aussi facilement leurs billets.

Force est d'admettre, cependant, que le spectacle que nous ont offert Kate et Anna a déçu le public. Je suis d'autant bien placé pour en parler que je me compte parmi ces inconditionnels, au point d'en perdre tout sens critique quand je les écoute. C'est comme ça, je n'y peux rien.

Les ayant vu quelquefois en spectacle, les connaissant un peu aussi, je ne m'attendais pas retrouver dans leur show la perfection technique de leurs albums. Il n'est d'ailleurs pas indispensable que des chansons, lorsque faites en spectacle, aient exactement le même son que sur disque. La seule présence de l'artiste sur scène, l'énergie qu'il dégage, sa personnalité, compensent habituellement pour les faiblesses techniques, sauf dans le cas où elles sont trop évidentes, ce qui s'est passé samedi dernier.

Tout manquait totalement de cohésion. Kate et Anna, par sucroit, avaient l'air particulièrement malheureuses de se retrouver sur scène. A trois ou quatre chansons près, elles nous ont également donné un spectacle en tous points identique à celui qu'elles nous avaient présenté l'an dernier. Le show manquait d'âme aussi, de conviction, de précision, il faut bien le dire. On aime la spontanéité des soeurs McGarrigle, leur non-conformisme, mais il y a des limites tout de même. Elles se doivent, il me semble, d'être à la hauteur, non pas de leur réputation, mais de leur talent exceptionnel.

•

Une importante série de spectacles, le Festival Franco-Ontarien, sera présentée à Ottawa à compter de jeudi prochain, jusqu'au mercredi 23 juin.

Robert Paquette sera la vedette du premier show, le jeudi 17 juin. Viendront ensuite Diane Tell (18 juin), Zachary Richard et *Lâche pas Falardeau*, une production réunissant une quinzaine de musiciens de chateurs (euses) et de comédiens (nes) le 19 juin, Calixte Duguat, le 20, le Rêve du Diable le 21, Claude Dubois le 22, de même que Donald Poliquin, Gaston Mandeville, Daniel Lavoie et le groupe 1755 le 23, soir de clôture.

Ne me demandez surtout pas, cependant, où auront lieu les shows, ni à quelle heure, puisque les organisateurs n'ont pas jugé pertinent de l'inscrire sur le communiqué. Personne ne dit, non plus, s'il faut payer pour y assister ou encore si l'entrée est libre.

•

Les spectacles cette semaine: Devos continue jusqu'à samedi soir à l'Arlequin, Johnny Farago est toujours à l'affiche du Portage, Gaston Dussault nous présentera son spectacle au café Instantanné, on reprend Ergo aussi, au Zoobar, tandis que le groupe *Scan* donne son spectacle à l'Imprévu.

photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Concert populaire à l'aréna Maurice-Richard

Hier soir débutait une nouvelle série de concerts populaires à l'aréna Maurice Richard. L'Orchestre Symphonique de Montréal était dirigé par Charles Dutoit. Il y aura concert chaque mercredi soir, jusqu'au 21 juillet inclusivement. Suivant la formule connue, le public peut écouter le concert aux tables, en dégustant vins, fromages et charcuteries, ou y assister dans les gradins.

Ludmilla Chiriaeff docteur honoris causa de McGill

Ludmilla Chiriaeff, fondatrice des Grands Ballets canadiens, a été honorée par l'université McGill qui lui a décerné un diplôme honorifique de docteur es lettres.

La faculté des sciences de l'éducation de l'établissement a ainsi voulu honorer Mme Chiriaeff pour «avoir voué toute sa vie aux arts, pour sa contribution éminente au domaine de l'enseignement de la danse, pour son développement d'un programme de danse intégré au système scolaire traditionnel et pour sa ténacité remarquable».

En acceptant ce diplôme, Mme Chiriaeff a affirmé avoir «réalisé le rêve de toute une vie: me rendre utile. C'est avec fierté et gratitude que je puis dire avoir consacré 30 ans de ma vie à construire compagnies et écoles de ballet au Québec, en ayant présente à l'esprit l'importance de l'épanouissement de chacune des particules de la mosaique culturelle canadienne».

En collaboration avec CJMS 1280

Théâtre d'été "Le Saint Laurent" île Charron

présente

"LA BONNE ANNA"

Comédie de *Marc Camoletti*

Adaptation Québécoise *Réjean Lefrançois*

Mise en Scène de *Claude Colbert*

Décor et Éclairage de *Claude Fortin*

avec

Rose Ouellette — Réjean Lefrançois

Gisèle Trépanier • Marc Hébert • Claudie Verdant

REPRÉSENTATIONS

MARDI au VENDREDI 20 heures 30

SAMEDI 19h et 22h30

du 8 JUIN au 4 SEPTEMBRE

RÉSERVATIONS

(514) 651-5250

2405 île Charron Longueuil, Quebec, J4G 1R6

PRIX SPÉCIAUX POUR GROUPES

PRODUCTION: "Les Productions Réjean Lefrançois Inc."

Le théâtre de St-Sauveur

Autoroute sortie 60

COMPTANT CONTENT

Une comédie de Gilles Richer

Mise en scène: Robert Rivard

DÈS SAMEDI

Ligne directe 435-3011

Mettant en vedette:

TÉL.: 227-3747

JEAN COUTU

DANIÈLLE BISSONNETTE — ANGÈLE COUTU

ROBERT RIVARD — CLAUDE BLANCHARD

CIME FM présente

les buttes en TRAIN

de Marcel Gamache

avec Vincent Bilodeau, Yvon Bilodeau, Andrée Cousineau, Lise Durocher, François Guy, Louise Laparé.

THÉÂTRE DE LA BUTTE VAL DAVID

Autoroute des Laurentides, sortie 76

Du 19 juin au 28 août

Du mardi au vendredi 21h00 samedi 19h00 et 22h00

RÉSERVATIONS (819) 322-2816

théâtre la relève à Michaud

MAINTENANT à BOUCHERVILLE

Polyvalente de Mortagne — Boucherville

Autoroute 20, sortie 92, (Mortagne) ou route 132, sortie 18, (Montarville)

une nouvelle comédie de JEAN BARBEAU

MINUIT CHRETIEN

avec

Claude Michaud

et

Jean-Pierre Chartrand

Mise en scène Claude Maher — Décors, éclairage Michel Demers

DÈS LE 15 JUIN

Mardi au vendredi 21h

Samedi (2 représentations) 19h et 22h

Réservation jusqu'au 15 juin

(514) 274-9562

après le 15 juin

(514) 655-2131

Prix spéciaux pour groupes

15 juin au 28 août

Une comédie à succès

Fer et Titane Inc. présente

Old Orchard?... Connais pas!

de Réjean Vigneault

Mise en scène: Joseph Saint-Gelais

avec: Andrée Boucher, Richard Niquette, Monique Leblanc, Jean-Pierre Bélanger

mardi au jeudi 20h30 vendredi et samedi 21h00

THÉÂTRE DU CHENAL-DU-MOINE

Réservations: (514) 743-8446

TÉLÉ-CÂBLE

Les émissions à ne pas manquer

TVSQ 31 15

18:30
SKI NAUTIQUE

«Sélection équipe du Québec». Dernière ronde pour la sélection de l'équipe du Québec en ski nautique. Participants: Lyne Thomas — Nathalie Bouchard — Jean Dupras

TVRQ 25

21:00
GENS D'AFFAIRES DES ANNÉES 80:

Mitzi Dobrin, présidente de Miracle Mart, nous parle de sa carrière.

Gisèle Gallichan (photo), courriériste parlementaire à Québec pour Radio-Canada, nous fait part de son expérience.

Arts-Québec, au canal TVAQ 29 à 19h00.

TVSQ 31 15

TÉLÉ DES SPORTS

07:00 LA BONNE HABITUDE
Le conditionnement physique avec la collaboration de Kino-Québec.

07:15 COMMUNIQUÉS

07:30 LA BONNE HABITUDE
Voir 07h00

08:00 LES COURSES À BLUE BONNETS
Présentation des courses du lundi.

08:30 LA BONNE HABITUDE
Voir 07h00

09:00 CAMPING CARAVANING
Ambassadeurs du camping. Le concours de la famille du camping.

10:00 TÉLÉ-BILLARD 82
Tournoi «Billard Canada» de petites quilles. Ronde 1/8e de finale. Cette semaine: Michel Chabot vs Valère Lemieux.

12:00 LES QUILLES
Tournoi «Champion» de petites quilles. Professionnels seulement.

13:00 ATHLÉTISME
Sélection de athlètes québécois pour les Jeux du Canada. Part.: Jocelyne Martinez, Julie Rocheleau, Réal Desjardins.

15:00 BASKETBALL
Les meilleurs matchs de la Ligue collégiale de basketball «AAA». Cette semaine: Champlain vs Maisonneuve (féminin).

17:00 LA BONNE HABITUDE
Voir 07h00.

17:30 LES COURSES À BLUE BONNETS
Présentation des courses du mercredi.

18:00 LE MONDE DES COURSES
Ligne ouverte en direct de Blue Bonnets animée par Robert Arel

18:30 SKI-NAUTIQUE
Voir encadré.

20:30 TENNIS
Championnat mondial junior de tennis. Ce tournoi d'envergure internationale se déroule au parc Jarry.

23:00 LES COURSES À BLUE BONNETS
Voir 17h30.

00:00 FOOTBALL
Football collégial AAA, vers le Bol d'or. Cette semaine: John Abbott vs Vanier.

02:30 HANDBALL
3e championnat mondial de handball. Catégorie junior. Cette semaine: France vs Hollande.

04:00 BASKETBALL
Voir 15h00

06:00 LES QUILLES
Voire 12h00

TVCQ 24

TÉLÉ DES COURS

00:00 VIEILLIR EN SAGESSE
Reprise à 4h00 - 12h00 - 16h00 - 21h00. De plus en plus de pré-retraités et de retraités sont désireux de réfléchir sur les différents aspects de la retraite, afin de mieux la vivre.

00:30 TERRE NOUVELLE
Reprise à 4h30 - 12h30 - 16h30 - 21h30. Les sortes de drogues offertes sur le marché mondial, leurs effets, et les raisons qui peuvent amener un jeune a les consommer.

01:00 ABC DES VINS
Reprise à 5h00 - 13h00 - 17h00 - 22h00. (Voir encadré).

01:30 VOTRE MAISON DU RÊVE À LA RÉALITÉ
Reprise à 5h30 - 13h30 - 17h30 - 22h30. Daniel E. Ménard et Wendy J. Singer nous parlent des services de relocalisation et de ventes garanties.

02:00 HISTOIRE DE LA MUSIQUE
Reprise à 6h00 - 14h00 - 23h00. La renaissance anglaise. La richesse de l'époque elisabéthaine en musique.

02:30 LA SANTÉ DANS VOTRE ASSIETTE II
Reprise à 6h30 - 14h30 - 23h30. Les huitres: la composition chimique, le goût, les vitamines. Le homard, la langouste, la crevette, le crabe.

03:00 ACTION SANTÉ
Reprise à 7h00 - 15h00 - 20h00. Une émission s'adressant à tous ceux qui sont sensibles à l'importance du conditionnement physique. Le conditionnement physique chez la femme: exercices, bienfaits, motivation.

03:30 COURS DE GARDE-ENFANTS
Reprise à 7h30 - 15h30 - 20h30. Animée par Suzanne Monange, cette émission s'adresse aux jeunes de 12 à 18 ans. Le jeu et la sécurité.

08:00 TÉLÉ-UNIVERSITÉ
«QUEL MÉDIA CHOISIR». «LA PROMOTION DES VENTES ET LA PUBLICITÉ POSTALE».

09:00 FRENCH FOR CANADIANS
Invitation à la langue française avec films, sketches et animation.

18:00 À DISTANCE

Pour les régions qui reçoivent 30 canaux ou plus

TVRQ 25

22:00
L'ENTREVUE DE LA SEMAINE:

L'invité de la semaine: M. Claude Pichette, recteur de l'Université du Québec à Montréal.

Pour les régions qui reçoivent 21 canaux

TVCQ 24

17:00
ABC DES VINS:

En compagnie de Véronique Lussier et Noël Pasquier, découvrez la composition des divers liqueurs et spiritueux.

Ces émissions sont présentées aux abonnés des systèmes de câblodistribution faisant partie du Réseau Inter-Vision

Cablevision nationale	270-6161
Télécâble Vidéotron	656-2111
Télécâble de la Rive Sud	833-1920
Câblovision Haut Richelieu	346-1127
Transvision Rive Sud	655-6300
Télécâble des Mille Iles	471-2710

15 ou 20 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 21 canaux; 24 26 ou 31 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 30 canaux ou plus. **À QUÉBEC:** «Sports et Loisirs» est diffusé au canal 29. «Enfants et jeunesse» au canal 26 et «Cours» au canal 25.

Les Télé-informations La Presse: 24 heures par jour sur le câble

Théâtre sun valley

dès le 19 juin

comédie de Muriel Resnik
adaptation Marcel Mithois mise en scène Louis Lalande

UNE FOIS PAR SEMAINE

FRANÇOISE FAUCHER
LOUIS LALANDE
GABRIELLE MATHIEU
SERGE BOSSAC

MARDI À VENDREDI 20h30 - SAMEDI 19h30 et 22h30

RÉSERVATIONS: (514)229-6655 VAL-MORIN

AUTOROUTE DES LAURENTIDES SORTIE 67

CIME FM 99,5 - 104,9

Les Cinémas et Ciné-Parcs Odéon

Dim. à Jeu. - Le film principal débute au crépuscule dans les Ciné-Parcs !

CONAN LE BARBARE — 14 ANS
2e film aux ciné-parcs seulement
Champlain 1: 524-1685 — Jean-Talon: 725-7000 — Longueuil 1: 679-7451
ouverts dès 7.00
aussi aux ciné-parcs
Laval 4: 622-5555 — Odéon 1: 655-0692 — St-Mathieu: 659-3445
sortie (St-Bruno) 98
et au Vaudreuil 1: 455-5154

ATTAQUE À MAINS NUES — 14 ANS
plus 2e film à chaque ciné
Berri 1: 288-2115 — Brossard 3: 465-5906 — Odéon 1 Laval: 687-5207
Berri dès 1.00 / Bross., Laval dès 6.00
aussi aux ciné-parcs
Laval 1: 622-5555 — Odéon 2: 655-0692 — Vaudreuil 2: 455-5154
sortie (St-Bruno) 98

RÉINCARNATION — 14 ANS
plus 2e film à chaque ciné
Mercier: 255-6224 — Longueuil 2: 679-7451
ouverts dès 6.00
aussi aux ciné-parcs
Châteauguay 2: 691-1310 — Laval 2: 622-5555

POLICE FRONTIÈRE — 14 ANS
2e film LA VALLÉE DE LA MORT
Berri 3: 288-2115 — Montréal 2: 521-7870
ouverts dès 12.00
aussi au ciné-parc
Boucherville 2: 655-5515

HAPPY BIRTHDAY — 14 ANS
SOUHAITEZ DE NE JAMAIS ÊTRE INVITÉ
2e film CACTUS JACK
Montréal 1: 521-7870 — Verdun: 768-2092 — Capitol St-Jean / Rex St-Jérôme
Montréal dès 12.25 / Verdun dès 6.05
aussi au ciné-parc
St-Jérôme 2: 436-4773

MOI, CHRISTIANE F... — 14 ANS
2e film LES CASSEURS
aux ciné-parcs
Boucherville 1: 655-5515 — Châteauguay 1: 691-1310 — St-Jérôme 1: 436-4773

LA MAISON DU LAC — POUR TOUS
2e film au ciné-parc seulement
Champlain 2: 524-1685 — Villeray: 388-5577
ouverts dès 7.15
aussi au ciné-parc
Laval 3: 622-5555

CHEZ PORKY — 18 ANS
2e film au Laval seulement
Berri 2: 288-2115 — Odéon 2 Laval: 687-5207
Berri 1.10 - 3.15 - 5.25 - 7.30 - 9.40

PORTÉ DISPARU version française de Missing — POUR TOUS
Crémazie: 388-4210 — 7.15 - 9.30

DEVOIRS DE VACANCES — 18 ANS
Berri 4: 288-2115 — 12.55 - 3.05 - 5.15 - 7.20 - 9.30

IL FAUT TUER BIRGITT HAAS — POUR TOUS
Dauphin 1: 721-6060 — 7.20 - 9.20

CAFÉ EXPRESS — POUR TOUS
Dauphin 2: 721-6060 — 7.30 - 9.30

LA FEMME D'À COTÉ — POUR TOUS
Berri 5: 288-2115 — 1.30 - 3.35 - 5.40 - 7.45 - 9.50

FINAL EXAM — 14 ANS
2e film au ciné-parc seulement
Cinéma de paris: 875-1882
1.30 - 3.25 - 5.20 - 7.15 - 9.10
aussi au ciné-parc Châteauguay 3: 691-1310

HANKY PANKY — POUR TOUS
Côte des Neiges 1: 735-5528
Bonaventure 1: 861-2725
Brossard 1: 465-5906
Neiges 7.00 - 9.00
Bon. 5.15 - 7.15 - 9.15
Bross. 7.30 - 9.30

DEAD MEN DON'T WEAR PLAID — POUR TOUS
Décarie 1: 341-3190 — Bonaventure 2: 661-2725
Décarie 7.30 - 9.30
Bon. 5.15 - 7.15 - 9.15

Phantasmagoria

SOLDE DE DISQUES ET CASSETTES

PolyGram Records

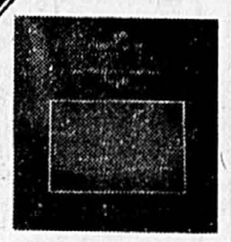

CHARIOTS OF FIRE 5.99$
Disques microsillons et cassettes

ALAN PARSONS EYE IN THE SKY 5.99$
Disques microsillons et cassettes

KATE & ANNA McGARRIGLE — Love Over & Over — 5.99$
J.J. CALE — Grasshopper — 5.99$
Disques microsillons et cassettes

BEST OF THE ZOMBIES 3.99$

Eric Burdon/Animals Grands succès/Vol. 2 3.99$

ERIC BURDON/ANIMALS — Grands succès/Vol. 1 — 3.99$
CHICK COREA — Light as a feather — Microsillon seulement — 3.99$
GEORGE BENSON — Blue Benson — 3.99$
VELVET UNDERGROUND & NICO — 3.99$

Disques microsillons et cassettes
Offre valable jusqu'au 16 juin

3416, avenue du Parc 845-4445
Coin Sherbrooke et Bleury — Métro Place-des-Arts

LES BLEUS ★

COLUMBIA FILMS PRÉSENTE UN FILM DE IVAN REITMAN — v.f. de (STRIPES)

BILL MURRAY dans LES BLEUS.

★ HAROLD RAMIS ★ WARREN OATES ★ P.J. SOLES ★ JOHN CANDY ★

MUSIQUE DE ELMER BERNSTEIN SCÉNARIO DE LEN BLUM & DAN GOLDBERG ET HAROLD RAMIS
PRODUIT PAR IVAN REITMAN ET DAN GOLDBERG
RÉALISÉ PAR IVAN REITMAN
DISTRIBUÉ PAR WARNER-COLUMBIA FILM

Berri, prog. simple «Les bleus»: 1:00, 3:05, 5:10, 7:15, 9:20.
2e film aux Verdun et Brossard «Terreur sur la ligne»
2e film aux Ciné-Parcs

DÈS DEMAIN

BERRI 1 — ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
VERDUN — 3841 W ELLINGTON 768-2092
BROSSARD 1 — MAIL CHAMPLAIN 465-5906
CINE-PARC LAVAL-1 — AUTOROUTE DES LAURENTIDES (SORTIE 14) 622-5555
CINE-PARC BOUCHERVILLE-1 — TRANSCANADIENNE (SORTIE 95) 655-5515
CINE-PARC CHATEAUGUAY 1 — 4 MILLES DU PONT MERCIER VERS CHATEAUGUAY 691-1310 861-0659

LE SUPER SPECTACLE DES THÉÂTRES D'ÉTÉ 1982

UN SUCCÈS DE BROADWAY ET PARIS
UNE COMÉDIE DE NEIL SIMON

Drôle de Couple

PAUL BERVAL — **JACQUES ZOUVI**

LOUIS DE SANTIS, GÉRARD DELMAS, FRANCINE MORAND, SYLVIE BEAUREGARD, BENOÎT DAGENAIS, JEAN-LOUIS PARIS

mise en scène: JACQUES ZOUVI — décors et costumes: CLAUDE FORTIN — assistante à la production: SUZANNE GIROUX — aviseur artistique: VINCENT DAVY

Dès le 10 juin
mardi, mercredi, jeudi, ven. 20h05
samedi 18h35 et 22h05
Billets mardi, mercredi, jeudi 8.00 $ ven., sam. 10.00 $

BILLETS EN VENTE AU GUICHET SEULEMENT de 14h00 à 20h00
Prix spéciaux pour groupes
RÉSERVATIONS 620-4884

Liqueurs HENKES, Sonic, Canadiana, Hennault

Théâtre d'été de l'Île Bizard
490, DE L'ÉGLISE
H9C 1G9

Transcanadienne vers l'ouest, sortie montée St-Jean, virage à gauche sur boulevard Gouin, virage à droite vers l'Île Bizard.
Du métro Henri-Bourassa, autobus 69 ouest, 68 ouest, 207

Dans le cadre des spectacles Laurentide

GUY LATRAVERSE / KEBEC SPEC présente

Raymond Devos

«Le maître incontesté. Le spectacle qu'il nous offre tient absolument du génie.» *P. Beaulieu, La Presse*

«Il est génial, merveilleux, extraordinaire... c'est sûrement un show à ne pas manquer.» *S. Gauthier, Journal de Montréal*

25 MAI au 6 JUIN

À L'AFFICHE JUSQU'AU 12 JUIN

THÉÂTRE ARLEQUIN
1004 Ste-Catherine est
MÉTRO BERRI

20h00
Guichets (288-2943)
tous les jours de midi à 9h00
commandes téléphoniques (288-4261)
tous les jours de midi à 6h00

Billets en vente à tous les comptoirs TICKETRON (FRAIS DE SERVICE) 288-3651

le THÉÂTRE du PARC PRÉSENTE

"faut divorcer"

UNE COMÉDIE DE BERTRAND B. LEBLANC AVEC

YVON LEROUX — ELIZABETH CHOUVALIDZÉ — GILLES H. LATOUR

DU JEUDI 1ER JUILLET AU SAMEDI 28 AOÛT
SALLE LA POUDRIÈRE
COIN BOUL. ST-JOSEPH ET JEAN DE BRÉBOEUF
DRUMMONDVILLE
JEU., VEND. 20:30 H. — SAM. 19:00 ET 22:00 H.
EN SEMAINE $8.00 — LE SAMEDI $9.00

Achetez et payez dès maintenant, en téléphonant sans frais:
SPECTA TEL 1-800-567-1444
Cartes de crédit acceptées.

STEVEN SPIELBERG

JAWS
CLOSE ENCOUNTERS
RAIDERS

Et maintenant il réalise son plus grand film...

DÈS DEMAIN

il a peur.
il est complètement seul.
il est à 3 millions d'années lumières de chez lui.

E.T.

THE EXTRA-TERRESTRIAL

Un film de
STEVEN SPIELBERG
E.T. THE EXTRA-TERRESTRIAL
DEE WALLACE PETER COYOTE HENRY THOMAS
UNIVERSAL PICTURE

DOLBY STEREO™ — Au plaza Alexis Nihon

PLAZA ALEXIS NIHON-1 — NIVEAU DU MÉTRO ATWATER 935-4246
SQUARE DÉCARIE 1 — DÉCARIE SUD DE JEAN-TALON 341-3190
BROSSARD 3 — MAIL CHAMPLAIN 465-5906
ODÉON 1 - LAVAL — CENTRE 2000 - BOUL. ST-MARTIN 687-5207
CINÉ-PARC ST-MATHIEU — ROUTE 15 SUD - VERS PLATTSBURG (SORTIE 38) 659-3445 861-0659 — A 3 MILLES DE LAPRAIRIE
CINÉ-PARC VAUDREUIL 1 — TRANSCANADIENNE VERS TORONTO (SORTIE 2) 455-5154 861-0659 — A 10 MINUTES DU CENTRE D'ACHATS FAIRVIEW

Alexis: 12:30 - 2:40 - 5:00 - 7:10 - 9:20
Décarie, Brossard et Laval: 5:00 - 7:10 - 9:20

2e film aux ciné-parcs: John Belushi «Continental Divide»

LE SAMEDI 3 JUILLET, C'EST

LA JOURNÉE LA PRESSE/CKAC À TERRE DES HOMMES

UNE JOURNÉE DE PLAISIR ET DE THÉÂTRE

500 BILLETS À GAGNER!

Au programme

11 h 00
C'est la balade en petit train des chanceux et la visite guidée des jardins internationaux.

12 h 00
Les gens prévenants auront apporté leur «lunch» et pique-niqueront à leur aise...

15 h 00
Place au théâtre! Et au rire! Avec Jean Faubert, Ghislaine Paradis, Olivette Thibault et Yvon Bouchard, les vedettes de cette grande comédie de Leonard Gershe, «Libres sont les papillons», qui sera à l'affiche tout l'été au Théâtre des îles Brador. La mise en scène est signée Florent Forget.

18 h 00
Et le plaisir continue! Chaque gagnant recevra un Supervisa de La Ronde et pourra s'en donner à coeur joie toute la soirée.

CKAC 73 — la presse

TERRE DES HOMMES

POUR UN PLAISIR FOU

RÈGLEMENTS

1. Pour participer au concours, il suffit d'inscrire vos nom, adresse et numéro de téléphone sur le coupon de participation (ou sur une reproduction faite à la main excluant toutes reproductions mécaniques ou photocopies) et de le faire parvenir à l'adresse indiquée.
2. Les coupons de participation seront publiés dans LA PRESSE du 7 au 19 juin 1982.
3. L'attribution des 250 laissez-passer pour deux personnes se fera par tirage au sort le 23 juin 1982.
4. Les employés de LA PRESSE, de CKAC/73 et de Terre des Hommes ainsi que leurs familles ne sont pas éligibles.
5. Les droits en vertu de la loi sur les concours ont été payés.
6. Tout litige quant à la conduite de ce concours publicitaire et à l'attribution d'un prix devra être soumis à la Régie des loteries et courses du Québec.

Concours «Journée spéciale à T.D.H.»
LA PRESSE, C.P. 5020
Succursale Place d'Armes
Montréal (Québec) H2Y 3M1

NOM:
ADRESSE: APP.:
VILLE: CODE POSTAL:
NO DE TÉLÉPHONE:

Galeries d'Anjou

Le jeudi 10 juin — 11h, 14h et 17h30
Le vendredi 11 juin — 16h30 et 21h
Le samedi 12 juin — 10h, 13h30 et 19h30
Le dimanche 13 juin — 12h, 15h30 et 19h

Bientôt à:
Carrefour Laval, Centre Fairview, Promenades Saint-Bruno, Joliette, Saint-Jérôme, Valleyfield, Saint-Jean, Sorel, Saint-Hyacinthe, Granby.

Les billets sont en vente 2 semaines à l'avance, aux centres commerciaux participants.

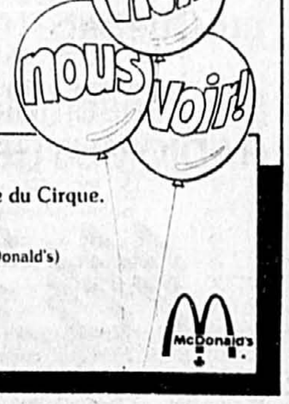

Billets en vente à l'entrée du Cirque.
Enfants: (12 ans et moins)
6,50$ (taxe incluse)
4,50$ (avec bon de rabais McDonald's)
Adultes: 7,50$ (taxe incluse)

McDonald's

Reprise des négociations au Grand Théâtre de Québec

■ QUÉBEC (PC) — Après plusieurs semaines de silence, les négociations ont repris cette semaine au Grand Théâtre de Québec (GTQ) paralysé par la grève de ses 60 techniciens depuis plus de deux mois.

À la demande expresse du ministre du Travail, Pierre Marois, le médiateur spécial dans ce conflit, Robert Chagnon, a rencontré séparément en début de semaine la direction du GTQ et le syndicat.

«Il y a une petite lueur d'espoir», a pour sa part commenté le porte-parole syndical dans ce dossier, Michel Morasse.

Le directeur général du Grand Théâtre, Jean-Charles Latour, a de son côté indiqué que des «progrès» avaient été réalisés lors des discussions avec le médiateur spécial. La prochaine rencontre avec M. Chagnon doit avoir lieu mercredi prochain. Le médiateur s'est dit disponible pour poursuivre les négociations durant les deux jours suivants si les parties le désirent.

La statue de la Liberté a besoin de soins

■ NANTES (AP) — La statue de la Liberté, à New York, ne menace pas ruine, mais il lui faudra bientôt des médicaments.

Ce seront ceux recommandés par un Nantais, Antoine Crozalo, pour ausculter la presque centenaire (1886) oeuvre de Frederic Bartholdi.

La corrosion a fait son oeuvre au fil des ans et des décennies. Fer et cuivre de la statue comme de son pylone de soutien ont été altérés à un point tel qu'une très grande toilette s'impose.

Evaluation d'Antoine Grozalo du coût des travaux: environ $12 millions, de quoi faire se retourner Bartholdi dans sa tombe...

Un équipement nouveau a été prévu par l'industriel nantais: un ascenseur. Il faut dire qu'environ 2,000 à 2,500 Américains et autres ont, chaque jour, le souffle court lorsqu'ils mettent le pied sur la 168e et dernière marche de la Liberté. Le spectacle de Manhattan et de la city les récompenserait de leurs efforts s'ils pouvaient, à loisir, musarder là-haut.

Mais le nombre quotidien de visiteurs fait qu'il faut, hélas, rapidement céder la place à la grappe qui suit...

On ne sait encore quand les travaux seront entrepris ni qui sera l'entrepreneur. La société de M. Grozalo sera sur les rangs le moment venu.

En vedette: Harry Douglass
(autrefois du groupe «Deep River Boys»)
La salle Bonaventure présente la Revue Cotton Club
L'ambiance, le rythme et les grands succès des beaux jours de Harlem.
Retrouvez l'ambiance des étourdissantes années 20 et 30, du temps où le jazz de Harlem faisait vibrer le monde entier. La revue Cotton Club vient nous rappeler toute la gloire d'Amsterdam Avenue imprégnée de cette musique typiquement américaine.
La Revue Cotton Club revit devant vous au son de l'orchestre de Paul Notar et de la guitare de George Walker.
Du lundi au samedi, deux spectacles en soirée; du lundi au jeudi, entrée gratuite pour le second spectacle.
Pour assister à une soirée de jazz enlevante, téléphonez au 861-3511
La Reine Elizabeth
Un hôtel du CN administré par Hilton Canada
Revue Cotton Club

ANDREA TRUE 18 ANS adultes
The SEDUCTION of Lynn Carter
AUSSI DEUXIEME GRAND FILM DANS CHAQUE CINEMA
LE BEAVER CINE 539 PICCADILLY

Débordant de tout! Superbe! —Hustler 18 ANS adultes
The BUDDING OF BRIE
HILLARY SUMMERS
AUSSI DEUXIEME GRAND FILM pussycat
5380 St. LAURENT 845-5215

UN NOUVEAU PROGRAMME
DES FILMS ÉROTIQUES, POUR CEUX QUI LES AIMENT
FESTIVAL EROTIC NONSTOP continuel dès 10h. a.m. 18 ANS ADULTES
Si la présentation de la sexualité au cinéma est populaire, c'est que ça répond à un besoin. Nous avons besoin de temps en temps de se retrouver dans une salle de cinéma à l'aise pour visionner les expressions diverses de la sexualité, sans peurs, sans embarassements et sans culpabilité.
des midi 15 le sam. et dim.
Salle 1 «de STIMULATION à THREE FOR FUN»
Salle 2 «de VERONICA à TABLE MANNERS»
deux programmes différents 5.00$ pour l'un ou l'autre
722-SEXE CINEMA X
722-1510 722-1451 6430, PAPINEAU angle BEAUBIEN

VOTRE GUIDE DES MEILLEURS SPECTACLES EN VILLE
CINÉMAS UNIS

AUCUN LAISSEZ PASSER LES UNS ET LES AUTRES POUR TOUS
UN FILM DE CLAUDE LELOUCH
Le PARISIEN 1 480 STE CATHERINE O 866 3856
1.00, 4.45, 8.30

UN FILM EXCEPTIONNEL 14 ANS
7.30, 9.40
ÉLYSÉE 1 35 MILTON 842 5053
DIVA

Allemand avec s.t. français 6.20, 9.10
ÉLYSÉE 2 35 MILTON 842 6053
POUR TOUS
Das Boot (le BATEAU)

EN FRANÇAIS Montenegro 14 ANS
Le PARISIEN 3 480 STE CATHERINE O 866 3856
SAISISSANT... 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

BEN GAZZARA CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE 18 ANS
Le PARISIEN 5 480 STE CATHERINE O 866 3856
1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.25.

UN FILM DE BERTRAND BLIER
SEM. Des 7.00
LAVAL 3 CENTRE LAVAL 688 7776
BEAU PÈRE 2e FILM 18 ANS «UNE SEMAINE DE VACANCES»

SEM. DES 7.15.
GREENFIELD PARK 2 PL. GREENFIELD PARK 671 6129
ESPION LÈVE-TOI 2e FILM POUR TOUS «COUP DE TORCHON»

PALACE 3: 1.10, 3.00, 4.50, 6.40, 8.30. PALACE 4: 12.10, 2.00, 3.50, 5.40, 7.30, 9.20. VAN HORNE: 7.20, 9.10. DORVAL: 7.10, 9.10
18 ANS
APOCALYPSE... BANG! UN DIVERTISSEMENT ETOURDISSANT!
PALACE 698 STE CATHERINE O 866 6991 McGILL
VAN HORNE 6150 COTE DES NEIGES 731 8243
DORVAL 1 260 AVE DORVAL 631 8586
THE ROAD WARRIOR

LOEWS: 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20.
LOEWS 1 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
Fighting Back 18 ANS

PALACE: 1.10, 3.15, 5.20, 7.20, 9.25. FAIRVIEW: 7.15, 9.20.
PALACE 5 698 STE CATHERINE O 866 6991 McGILL
FAIRVIEW 1 TRANS CAN S 52 697 8095
18 ANS
VISITING HOURS

UN FILM TRÈS DRÔLE!
12.50, 3.00, 5.10, 7.20, 9.30.
PLACE VILLE-MARIE CINEMA 1 866 2644
14 ANS
Diner

TOUS LES LUNDIS C'EST $5.00 PAR VOITURE! + IL Y EN A... — ÇA R'VIENT CHER!
Cinéparc DOLLARD TRANS-CANADIENNE S. 55 684-8442

LOEWS: 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20. CINÉPARC DOLLARD: OUVERTURE A 7.00, RADIO AM REQUIS
LOEWS 5 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
Cinéparc DOLLARD 3 TRANS CANADIENNE S. 55 684-8442
14 ANS
arthur PLUS CINEPARC EXCALIBUR

IMPERIAL: 12.00, 1.50, 3.40, 5.30, CLAREMONT: 6.00, 7.50, 9.30, FAIRVIEW: 7.25, 9.25. CINÉPARC DOLLARD: OUVERTURE A 7.00, RADIO AM REQUIS
14 ANS
IMPERIAL 1430 BLEURY 288-7102 Pdesa
FAIRVIEW 2 TRANS CAN S. 52 697-8095
CLAREMONT 5038 SHERBROOKE O. 486-7395 VENDÔME
Cinéparc DOLLARD 1 TRANS CANADIENNE S. 55 684-8442
QUEST FOR FIRE PLUS CINEPARC ALIEN

Deux fois vingt ans, faut en profiter 14 ANS
LAVAL 1 CENTRE LAVAL 688 7776
CHATEAU 1 ST DENIS ET BELANGER 271 1103
VERSAILLES 3 PLACE VERSAILLES 353 7880
PALACE 6 698 STE CATHERINE O 866 6991 McGILL
BRUCE DERN ANN-MARGRET
Quand les nuits sont chaudes et les sentiments brûlants...
PALACE: 12.40, 2.30, 4.20, 6.10, 8.00, 9.50. CHATEAU: 1.20, 2.55, 4.30, 6.10, 7.45, 9.30. LAVAL: 6.00, 7.45, 9.35. VERSAILLES: 6.15, 7.50, 9.25.

LE MEURTRE DU SIÈCLE... LE SCANDALE DU SIÈCLE...
LAVAL 2 CENTRE LAVAL 688 7776
Le PARISIEN 2 480 STE CATHERINE O 866 3856
GREENFIELD PARK 3 PL. GREENFIELD PARK 671 6129
POUR TOUS
RAGTIME EN FRANÇAIS
PARISIEN: 12.20, 3.10, 6.05, 9.00. GREENFIELD: 6.10, 9.00. LAVAL: 6.00, 8.50.

UN FILM DE BRIAN DE PALMA AVEC JOHN TRAVOLTA ET JOAN ALLEN
ÉCLATEMENT 18 ANS
Cris d'angoisse.
LAVAL 5 CENTRE LAVAL 688 7776
Le PARISIEN 4 480 STE CATHERINE O 866 3856
GREENFIELD PARK 1 PL. GREENFIELD PARK 671 6129
VERSAILLES 1 PLACE VERSAILLES 353 7880
PARISIEN: 1.15, 3.15, 5.20, 7.25, 9.30. GREENFIELD: 6.00, 8.00. LAVAL: 7.00. VERSAILLES: 7.15.

QUI L'AURAIT CRU? 18 ANS
LAVAL 4 CENTRE LAVAL 688 7776
VERSAILLES 2 PLACE VERSAILLES 353 7880
SCANDALE
LAVAL: 6:00, 7:55, 9:50 VERSAILLES: 7.20, 9.20.

MEL BROOKS 14 ANS
CHÂTEAU: 12.45, 2.25, 4.05, 5.45, 7.30, 9.15.
CHATEAU 2 ST DENIS ET BELANGER 271 1103
LA FOLLE HISTOIRE DU MONDE

POLTERGEIST
IL SAIT CE QUI VOUS FAIT PEUR! 14 ANS
70MM DOLBY STEREO
Adultes $5.50
Adolescents (14-17) $5.00
YORK: 12.45, 2.55, 5.05, 7.15, 9.25.
YORK 1487 STE CATHERINE O 937 8478

DEATHTRAP MICHAEL CAINE POUR TOUS
LA CITÉ: SEM. 7.15, 9.20, LOEWS: 12.15, 2.20, 4.35, 6.50, 9.00 KENT: 7.30, 9.40
LaCité 2 1676 AV. DU PARC 842 2021
LOEWS 4 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
KENT 1 6100 SHERBROOKE O 489 9703
CHRISTOPHER REEVE

LOEWS: 1.40, 3.35, 5.35, 7.25, 9.10. LE CINEMA ET DORVAL: SEM. 7.15, 9.15.
LOEWS 2 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
LE CINEMA WESTMOUNT SQUARE 931 2477
DORVAL 3 260 AVE DORVAL 631 8586
Heartaches POUR TOUS
MARGOT KIDDER "Irrésistible"

70MM DOLBY STEREO
Adultes $5.50
Adolescents (14-17) $5.00
PALACE: 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20.
PALACE 1 698 STE CATHERINE O 866 6991 McGILL
ROCKY III SYLVESTER STALLONE POUR TOUS

HOUSE OF WAX 14 ANS
PALACE 2 698 STE CATHERINE O 866 6991 McGILL
PALACE: 12.55, 2.40, 4.25, 6.10, 7.55, 9.40.

LA CITÉ: 7.10, 9.20, KENT: 7.00, 9.15. LOEWS: 12.10, 2.30, 4.50, 7.10, 9.30.
LaCité 3 1676 AV. DU PARC 842 2021
LOEWS 3 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
KENT 2 6100 SHERBROOKE O 489 9703
POUR TOUS
GAGNANT DE 4 OSCARS incluant LE MEILLEUR FILM
CHARIOTS OF FIRE

AVENUE: 6.30, 9.00. P.V. MARIE: 1.15, 3.50, 6.25, 9.00. DORVAL: 6.35, 9.15. CINE-PARC DOLLARD: OUVERTURE A 7.00, RADIO AM REQUIS
14 ANS
AVENUE 1224 AVE GREENE 937 2747
DORVAL 2 260 AVE DORVAL 631 8586
PLACE VILLE-MARIE CINEMA 2 866 2644
Cinéparc DOLLARD 4 TRANS CANADIENNE S. 55 684-8442
BLAKE EDWARDS' VICTOR Victoria JAMES GARNER'S PLUS CINEPARC "THE DOGS OF WAR"

il est de retour plus affamé et terrifiant que jamais!
LA MORT AU LARGE 14 ANS
V.F. de: "LAST JAWS"
avec JAMES FRANCISCUS · VIC MORROW
st-denis 2 ASTRE 1 le paradis 2
2e FILM CINEMA SET CINE PARCS
ste-eustache 1 repentigny

LA PRESSE PUBLIE
plus d'annonces classées que tous les autres quotidiens français de Montréal ENSEMBLE!

RISING SUN BLUES AUTHENTIQUE
de Chicago
LUTHER ALLISON
Ce soir à dim.
Paquito d'Rivera 16 — 21 juin
Célèbre saxophoniste de jazz cubain
1252 ouest, rue Saint-Antoine
Métro Lucien-Lallier (coin de la Montagne)
875-6227 - 875-6232

Le Caf'Conc'
PLACE AU SPECTACLE!
Les Folies du Café Concert
Une toute *nouvelle* revue
Spectacles:
Lun.-Ven.: 21h00 et 23h00
Sam.: 20h30, 22h30 et 00h30
CP Hotels
Le Château Champlain Réservations: 878-1688

JOHN LESLIE EN PREMIÈRE À MONTRÉAL 18 ANS adultes
EXPOSED commençant à midi
2è FILM EROTIQUE
CINÉMA L'AMOUR 849-6227 4015 ST LAURENT
GUY 931-2912 GUY & MAISONNEUVE

Ciné 9 cinémas
Un monde de divertissement cinématographique
2001 UNIVERSITÉ Coin de Maisonneuve 849-4518

ON GOLDEN POND (POUR TOUS) 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15	PARTNERS (14 ANS) 12:40 - 2:25 - 4:10 - 6:00 - 7:45 - 9:35
NOT A LOVE STORY (18 ANS) 12:40 - 2:30 - 4:25 - 6:15 - 8:05 - 10:00	CAT PEOPLE (18 ANS) 12:45 - 2:55 - 5:10 - 7:25 - 9:45
EMMANUELLE (18 ANS) 12:20 - 2:10 - 4:00 - 5:50 - 7:40 - 9:30	MY DINNER WITH ANDRE (POUR TOUS) 12:55 - 3:05 - 5:15 - 7:25 - 9:40
RICHARD PRYOR: LIVE IN CONCERT 12:35 - 2:25 - 4:15 - 6:05 - (14 ANS) 7:55 - 9:45	CALIGULA (18 ANS) 12:35 - 3:30 - 6:20 - 9:15
PERSONAL BEST (14 ANS) 12:15 - 2:25 - 4:55 - 7:15 - 9:35	MÉTRO McGILL

$1.00 de REDUCTION AVEC CETTE ANNONCE du MARDI au JEUDI. (Valide pour une personne seulement)
2 FILMS DANS CHAQUE CINEMA 18 ANS Adultes
PAPINEAU 1 omega 2 UNE NUIT INOUBLIABLE
EVE Sensual FIRE
Rivoli 1 EROS LA TERREUR DES ZOMBIES
omega 1 PAPINEAU 2 des filles A TOUT FAIRE
Rivoli 2 CROISIÈRE POUR COUPLES PLEINS D'ARDEUR

Émission Spéciale
"LA CRISE DU LOGEMENT AU QUÉBEC"
Aujourd'hui 16h, Pierre Olivier vous présente un dossier d'Alain St-Ours sur la crise du logement au Québec.
Sur l'ensemble du réseau RADIOMUTUEL
CJMS 1280

70MM
REPRESENTATION EN SIX PISTES DOLBY STEREO
Quelque part au plus profond de l'univers, une bataille va avoir lieu.
Une bataille entre bons et méchants, entre un guerrier et un fou, entre la puissance redoutable du vaisseau Enterprise et la colère de Khan.
Pour certains, ce sera leur première mission, pour d'autres leur dernière.
POUR TOUS
DÈS DEMAIN
STAR TREK II THE WRATH OF KHAN
PARAMOUNT PICTURES presents STAR TREK II: THE WRATH OF KHAN. Starring WILLIAM SHATNER LEONARD NIMOY also Starring BIBI BESCH and PAUL WINFIELD as TERRELL introducing KIRSTIE ALLEY as SAVIK and Starring RICARDO MONTALBAN as KHAN
Executive Consultant GENE RODDENBERRY. Based on STAR TREK Created by GENE RODDENBERRY. Executive Producer HARVE BENNETT. Screenplay by JACK B. SOWARDS
Story by HARVE BENNETT and JACK B. SOWARDS. Produced by ROBERT SALLIN. Directed by NICHOLAS MEYER. PANAVISION
A PARAMOUNT PICTURE
IMPERIAL 1430 BLEURY 288-7102 PdesA
12:00, 2:20, 4:40, 7:00, 9:20. Sam. dernier programme: 11:35 p.m.
Spectacle 70 mm
ADULTES.....$5.50
ADOLESCENTS (14-17) $5.00, pour ce film seulement.

QUOI FAIRE AUJOURD'HUI

POUR CETTE CHRONIQUE, VEUILLEZ ADRESSER VOS LETTRES COMME SUIT:
«QUOI FAIRE AUJOURD'HUI» LA PRESSE, 7 RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL H2Y 1K9

LA PRESSE, MONTRÉAL, MERCREDI 9 JUIN 1982

Religion

- La **Fête-Dieu** sera célébrée avec éclat à la basilique Notre-Dame de Montréal, le 10 juin, sous la présidence de Mgr Paul Grégoire, archevêque de Montréal, assisté de plusieurs évêques et prêtres, à 20h. La messe sera célébrée à l'intérieur de la Basilique. La procession suivra le même parcours que par les années passées et la bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement sur la Place d'Armes.

- Le congrès de la **Famille du Sacré-Coeur de Jésus** se tiendra le 12 juin, de 9h à 21h, à la chapelle de la Réparation, 3 650, rue de la Rousselière, Pointe-aux-Trembles, avec l'abbé Pierre Gendron comme animateur. Renseignements complémentaires, M. Victor Boldireff, 522-8040.

Conférence

- M. André Moreau, philosophe, écrivain, humoriste, initié, donne dans le cadre de causeries portant sur des techniques douces de pouvoir et de succès, une conférence intitulée: «**Je peux être tout ce que je veux être**», le 10 juin, à 20h, au Holiday Inn Place-Dupuis (entrée rue Saint-Hubert; station de métro Berri-Demontigny). Entrée: étudiants, 3 $; autres, 6 $. Renseignements complémentaires: 277-6604 ou 279-4808.

Réunions

- Les couples moniteurs de Serénа-Montréal tiennent une soirée d'information sur la **régulation des naissances** par la méthode sympto-thermique, le 10 juin, à 20h, au cégep de Rosemont, 6 400, 16e Avenue. Entrée libre. Renseignements complémentaires, 352-1179 ou 387-2415.

- L'**Association canadienne pour la santé mentale**, division du Québec, tient son assemblée générale annuelle le 11 juin, à 16h, à l'Institut coopératif Desjardins, à Lévis.

- Le **Centre des femmes de Laval**, 236, boulevard des Laurentides, tient un café-rencontre le 10 juin, de 13h à 17h. Renseignements complémentaires, 668-8600.

- La Garderie Idéfixe, dans le quartier Centre-Sud, accueille parents et enfants à une **fête costumée**, le 12 juin, à 19h. Renseignements complémentaires, 521-6066.

- Le centre Le Lotus, 10 055, rue Papineau, organise une soirée dirigée par un animateur chaleureux pour **personnes qui cherchent et qui ont quelque chose à partager**, le 10 juin, à 19h30. C'est gratuit. Renseignements complémentaires, 387-9663 ou 387-9174.

- Le **Centre d'électronique** amateur de Montréal vient d'ouvrir le Centre de loisirs scientifiques de Montréal, au 7 110, 8e Avenue, Rosemont, et met à la disposition du public un atelier, du matériel et un animateur, les mercredis et jeudis, de 19h à 22h. Bienvenue aux personnes de tout âge, débutantes ou initiées. Renseignements complémentaires, 721-9188 ou 729-8467.

Activités physiques

- La Régie des installations olympiques offre des cours de plongée sous-marine; des cours débutent dès qu'il y a 8 ou 10 élèves inscrits. Au bassin d'entraînement (profondeur de 2 mètres), tous les vendredis, il y a plongée libre (apnée), de 20h30 à 21h30. Admission, 3 $. Pour les experts, il y a scuba libre au bassin de plongée, le vendredi, de 20h30 à 21h30. Il faut cependant réserver. Admission, 5 $. Renseignements d'ordre général sur les activités du Parc Olympique: 252-4422.

- Le Centre d'activités physiques du collège Bois-de-Boulogne, 10 500, avenue Bois-de-Boulogne offre des cours de **conditionnement physique et de danse aérobie**, du 14 juin, au 26 août. Renseignements complémentaires, 332-3009.

- Le Centre Immaculée-Conception offre des cours de **natation**, en soirée, du 21 juin au 16 juillet, pour enfants, les lundis et vendredis; pour adultes débutants, les lundis et mercredis ou mardis et jeudis; pour adultes avancés, les mardis et jeudis. C'est au 4 265, rue Papineau. Renseignements complémentaires, 527-1256.

- Le cercle Projet-Soleil, association mixte pour personnes seules, organise une **journée de plein air**, le 12 juin. Renseignements complémentaires, 389-1533.

- Le **YMCA du centreville**, 1 450, rue Stanley, entreprendra le 21 juin une nouvelle session d'activités physiques: conditionnement physique, natation, sauvetage, danse aérobie, tennis, racquetball, golf, cyclotourisme, canotage en rivière, karaté, auto-défense. Une session d'été de ballet-jazz débute le 28 juin. Renseignements complémentaires, 849-8393.

- L'école de plein air DAHU tiendra une séance d'information sur les **tentes et sacs à dos**, le 14 juin, à 19h30. Renseignements complémentaires et inscriptions: 484-2519.

Développement personnel

- L'Ecole Bien Naître d'Outremont invite les femmes enceintes à une session de 10 séances de **yoga prénatal**, les lundis, à 9h30, 14h, 17h et 19h30. Renseignements complémentaires et inscriptions: 274-0444.

- Le Centre d'activités physiques du collège Bois-de-Boulogne, offre des cours de **danse moderne et jazz**, les lundis et mercredis, à 19h30, du 14 juin au 25 août. Pour inscriptions, se présenter au secrétariat, 10 500, avenue Bois-de-Boulogne, du lundi au vendredi, de 16h à 21h. Renseignements complémentaires, 332-3009.

- Le Théâtre de Quartier offre des ateliers intensifs d'une durée de 15 heures chacun: du 11 au 13 juin, **atelier d'animation auprès des enfants**; du 18 au 20 juin, **atelier d'initiation à l'improvisation**. C'est au 3 702, rue Sainte-Famille. Renseignements complémentaires, 845-3338.

- L'école de psychosynthèse Roberto Assagioli, 5 630, rue Léopold-Pouliot, à Montréal-Nord, tiendra une session **d'introduction à la psychosynthèse**, les 13 et 14 juin, sur le thème: «Le Je et le Soi». Renseignements complémentaires, 326-0250.

- Une soirée d'information gratuite sur **l'alimentation naturelle et les aliments déshydratés** se tiendra le 10 juin, à 17h30, au 5, avenue Vincent-d'Indy, local 101, à Outremont.

- **Soleil et Croissance** organise des vacances en croissance au Vermont du 28 août au 3 septembre. Renseignements complémentaires, 684-2901.

En vrac

- Une **exposition d'oeuvres carcérales** réalisées par les filles détenues de Tanguay se tient à la Résidence Sainte-Emilie, 4 837, rue Adam, les 10 et 11 juin, de 19h à 22h; le 12, de 13h à 21h; le 13, de 9h30, à 18h. Cet événement est organisé par la Maison Tanguay, l'aumônier Normand Alexandre et Marlène Maltais (ex-détenue), responsable des services offerts à Tanguay par Carrefour Macadie. Cette exposition est un moyen d'encourager les filles de Tanguay à se réhabiliter.

- Le Centre **multiculturel Afro-Québécois** présente une exposition de modes, bijoux et tableaux africains, au 5 177, avenue du Parc, les 10 et 11 juin, de 12h à 21; le 12, de 12h à 20h; le 13, de 13h à 16h. le 12 juin, à 21h, au 40 est, rue Jean-Talon: gala pré-estival (défilé de mode, musique et danse).

- Des **sorties récréatives et éducatives** pour enfants de 5 ans et plus sont organisées du lundi au vendredi, à partir du 11 juin. Prix: 1,50 $. Renseignements complémentaires, 722-5664.

- Un **tournoi d'échecs** se tiendra le 11 juin, à l'Aréna René-Masson, 9 175, boulevard Perras, quartier Rivières-des-Prairies. Inscriptions sur place dans l'après-midi, jusqu'à 18h. Le tournoi débutera à 19h.

- Le **Bibliothèque de Beaconsfield**, 303, boulevard Beaconsfield, organise de nombreuses activités culturelles au cours de l'été, pour les enfants et les adolescents, incluant les enfants d'âge pré-scolaire: lecture, compétitions de photographie, dessin et poésie; philatélie; heure du conte dans le parc et à la bibliothèque; atelier d'écriture, atelier de théâtre. Les inscriptions se font à la bibliothèque à partir du 10 juin.

- Les amateurs de **course automobile** auront l'occasion de connaître la sensation de conduire un modèle miniature de la fameuse automobile de course formule I, à la Place-Bonaventure, les 10 et 11 juin.

SPECTACLES

CINÉMA

ASTRE (1): «Les Charriots contre Dracula»: 19:30. «Les farceurs»: 21:00.
ASTRE (2): «Nerfs d'acier»: 19:30. «Coup pour coup»: 21:20.
ASTRE (3): «Maman très chère»: 21:35. «A nous la victoire»: 19:30.
ASTRE (4): «Tendre souvenir d'une bouche gourmande»: 19:30. «Claudio»: 20:55. «Petites filles pour le week-end»: 21:55.
AVENUE: «Victor Victoria»: 18:30, 21:00.
BEAVER: «The Seduction of Lynn Carter»: 11:00, 13:25, 15:50, 18:50, 20:40. «A coming of angels»: 12:15, 15:40, 17:05, 19:30, 21:55.
BERRI (1): «Attaques à mains nues»: 14:55, 18:20, 21:50. «Les nerfs d'acier»: 13:00, 16:25, 19:55.
BERRI (2): «Chez Porky»: 13:10, 15:15, 17:25, 19:30, 21:40.
BERRI (3): «Police frontière»: 14:00, 17:40, 21:20. «La vallée de la mort»: 12:20, 16:00, 19:40.
BERRI (4) : «Devoirs de vacances»: 12:55, 15:05, 17:15, 19:20, 21:30.
BERRI (5): «La femme d'à côté»: 13:30, 15:35, 17:40, 19:45, 21:50.
BIJOU: «Pamela»: 12:10, 16:16, 20:27. «Vacances érotiques de Marianne»: 13:25, 17:31, 21:47. «Désirs secrets de spucelles: 14:43, 18:49.
BONAVENTURE (1): «Hanky Panky»: 17:15, 19:15, 21:15.
BONAVENTURE (2): «Dead Men don't wear plaid»: 17:15, 19:15, 21:15.
BROSSARD (1): «Hanky Panky»: 19:50, 21:30.
BROSSARD (2): «Conan the Barbarian»: 19:05, 21:20.
BROSSARD (3): «Attaques à mains nues»: 19:50. «New York 1997»: 18:00, 21:25.
CARRÉ ST-LOUIS: «L'irrésistible hôtesse»: 11:30, 15:15, 19:05. «Exercices érotiques»: 12:50, 16:40, 20:35. «Fièvre dans la peau». 14:00, 17:50, 21:45.
CHAMPLAIN (1): «Conan le barbare»: 19:10, 21:24.
CHAMPLAIN (2): «La maison du lac»: 19:30, 21:30.
CHATEAU (1): «Deux fois vingt ans»: 13:20, 14:55, 16:30, 18:10, 19:45, 21:30.
CHATEAU (2): «La folle histoire du monde»: 12:45, 14:25, 16:05, 17:45, 19:30, 21:15.
CINÉMA V: «Enter the Dragon»: 19:00. «The Four Seasons»: 19:15. «The Deer Hunter»: 20:45. «An American Werewolf in London»: 21:15.
CINEMA DE MONTREAL (1): «Happy birthday, souhaitez de ne jamais être invité»: 14:10, 17:55, 21:40. «Cactus Jack»: 12:25, 16:10, 19:55
CINEMA DE MONTREAL (2): «Police frontière»: 13:50, 17:30, 21:10. «La vallée de la mort»: 12:10, 15:50, 19:30.
CINEMA DE PARIS: «Final Exams»: 13:30, 15:25, 17:20, 19:15, 21:10.
CINEMA LA CITE (1): «Taps»: 19:05, 21:20.
CINEMA LA CITE (2): «Deathtrap»: 19:15, 21:20.
CINEMA LA CITE (3): «Chariots of fire»: 19:10, 21:20.
CINEMA LUMIERE: «La Coccinelle à Mexico». «Festival de dessins animés»: 19:00.
CINEMA RIVE-NORD (l-Repentigny): «Coup pour coup». «Effroi»: 19:30.
CINEMA RIVE-NORD (2): «Devoirs de vacances». «L'amour c'est ça, qui sait?»: 19:30.
CINEMATHEQUE QUEBECOISE : «El Salvador, le peuple vaincra»: 18:00. «Ukamau». «Revolucion»: 20:00
CINÉMA X: (Salle 1): «Stimulation». «Leave to the Doctor». «Do it to me». «Country Fever». «It's nice to be home». «Beg for more». «Underwater frolics». «Show me baby». «Mr. Bainbridge's Enema». «Debra». «Bar Lounge 69». «Led me to pleasure». «In the shower». «Snuggling closer together». «Swimming pool». «Three for fun»: 12:15, 14:30, 16:45, 21:15. (Salle 2): «Veronica». «The Nurse wants to help». «Itching for love». «The adventuress and woodcutter». «Seductive Sylvia». «Sperm count». «Talking to a radio». «Synecological checkup». «John & Julie». «Susan». «Hillary & Joy». «Miss Turner must comply». «Sally & Sandra». «Table manners»: 11:30, 13:45, 16:00, 18:15, 20:30.
CINEPLEX (1): «On Gold en Pond»: 13:15, 15:15, 17:15, 19:15, 21:15.
CINEPLEX (2): «Partners»: 12:40, 14:25, 16:10, 18:00, 19:45, 21:35.
CINEPLEX (3): «Not a love story: a film about pornography»: 12:40, 14:30, 16:25, 18:15, 20:10, 22:00.
CINEPLEX (4): «Cat People»: 12:45, 14:55, 17:10, 19:25, 21:45.
CINEPLEX (5): «Emmanuelle»: 12:20, 14:10, 16:00, 17:50, 19:40, 21:30.
CINEPLEX (6): «My dinner with Andre»: 12:55, 15:05, 17:15, 19:25, 21:40.
CINEPLEX (7): «Richard Pryor: live in concert»: 12:35, 14:25, 16:15, 18:05, 19:55, 21:45.
CINEPLEX (8): «Caligula»: 12:35, 15:30, 18:20, 21:15.
CINEPLEX (9): «Personal Best»: 12:15, 14:35, 16:55, 19:15, 21:35.
CLAREMONT: «Quest for fire»: 18:00, 19:50, 21:30.
COMMODORE: «Mystères du plaisir». «Aventures amoureuses de Monsieur D». «Droit de cuissage».
COMPLEXE DESJARDINS (1): «Au-delà du réel»: 13:15, 15:15, 17:15, 19:15, 21:15.
COMPLEXE DESJARDINS (2): «La banquière»: 13:15, 15:40, 18:55, 20:30.
COMPLEXE DESJARDINS (3): «Visions érotiques de Marianne»: 12:15, 16:15, 20:15. «Désirs secrets des pucelles»: 13:30, 17:30, 21:30. «Pamela»: 15:00, 19:00.
COMPLEXE DESJARDINS (4): «Un mauvais fils»: 12:30, 14:35, 16:40, 18:45, 20:50.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: «Barbarella»: 19:00. «Q-Bec my love»: 21:00.
COTE-DES-NEIGES (1): «Hanky Panky»: 19:00, 21:00.
COTE-DES-NEIGES (2): «Conan the Barbarian»: 19:20, 21:40.
CREMAZIE: «Missing»: 19:15, 21:30.
DAUPHIN (1): «Il faut tuer Birgit Haas»: 19:20, 21:20.
DAUPHIN (2): «Cafe Express»: 19:30, 21:30.
DECARIE SQUARE (1): «Dead men don't wear plaid»: 19:30, 21:30.
DECARIE SQUARE (2): «Private lessons»: 19:00, 21:00.
DORVAL (1): «Roas Warrior»: 19:10, 21:10.
DORVAL (2): «Victor Victoria»: 18:35, 21:15.
DORVAL (3): «Heartaches»: 19:15, 21:15.
ELYSEE (1): «Diva»: 19:30, 21:40.
ELYSEE (2): «Le bateau»: 18:20, 21:10.
EROS: «Soeurs meurtrières»: 10:00, 14:20, 18:40. «Baiser macabres»: 11:20, 15:45, 20:05. «Terreur des Zombies»: 12:55, 17:15, 21:40.
EVE: «When woman call»: 10:00, 12:35, 15:10, 17:50, 20:25. «Sensual fire»: 10:55, 13:35, 16:10, 18:50, 21:25
FAIRVIEW (1): «Visiting hours»: 19:15, 21:20.
FAIRVIEW (2): «Quest for fire»: 19:25, 21:25.
GREENFIELD (1): «Éclatement». «Aventure en Californie»: 18:00, 20:00.
GREENFIELD (2): «Espion lève-toi». «Coup de torchon»: 19:15.
GREENFIELD (3): «Ragtime»: 18:10, 21:00.
GUY: «Exposed»: 12:35, 15:15, 17:50, 20:25. «Here comes the bride»: 13:55, 16:30, 19:05, 21:45.
IMPERIAL: «Quest of fire»: 12:00, 13:50, 15:40, 17:30, 19:30, 21:30.
JEAN-TALON: «Conan le barbare»: 19:00, 21:20.
KENT (1): «DeathTrap». 19:30, 21:40.
KENT (2): «Chariots of Fire», 19:00, 21:15.
L'AMOUR: «Exposed»: 12:00, 14:15, 16:30, 18:45, 21:00. «Bad company»: 13:15, 15:30, 17:45, 20:00, 22:15.
LAVAL (1): «Deux fois vingt ans»: 18:00, 19:45, 21:35.
LAVAL (2): «Ragtime». 18:00, 20:50.
LAVAL (3): «Beau-père». «Une semaine de vacances»: 19:00.
LAVAL (4): «Scandale»: 18:00, 19:55, 21:50.
LAVAL (5): «Éclatement». «Les chiens sont lâchés»: 19:00.
LOEWS (1): «Fighting back»: 13:20, 15:20, 17:20, 19:20, 21:20.
LOEWS (2): «Heartaches»: 13:40, 15:35, 17:35, 19:25, 21:10.
LOEWS (3): «Chariots of Fire», 12:10, 14:30, 16:50, 19:10, 21:30.
LOEWS (4): «Deathtrap»: 12:15, 14:20, 16:35, 18:50, 21:00.
LOEWS (5): «Arthur»: 13:00, 15:05, 17:10, 19:15, 21:20.
MASCOUCHE (1): «Garde du corps»: 19:30. «Chez Porky»: 21:15.
MASCOUCHE (2): «La vallée de la mort»: 19:30. «Police frontière»: 21:05.
MERCIER: «Reincarnation»: 20:00. «NewYork 1997»: 18:15, 22:00.
MONTENACH (1): «La vallée de la mort»: 19:05. «Police frontière»: 20:45.
MONTENACH (2): «La fièvre au corps»: 19:00. «Une femme d'affaires»: 21:00.
ODEON LAVAL (1): «Attaques à mains nues»: 20:00. «Coups pour coups»: 18:30, 21:50.
ODEON LAVAL (2): «Chez Porky»: 20:00. «Veux-tu être mon garde du corps?»: 18:10, 21:45.
OMEGA (1) «Des filles à tout faire»: 22:40. «Corps brûlants»: 21:15. «Désirs amoureux de Melody»: 19:30.
OMEGA (2): «Une nuit inoubliable»: 21:55. «Secrétariat privé»: 20:50. «Fantaisies pour couples»: 19:30.
OUIMETOSCOPE: «Préparez vos mouchoirs»: 19:15, 21:30. «Coup de tête»: 19:00, 21:00.
OUTREMONT: «C'était demain»: 19:00. «Le meilleur des mondes possibles»: 21:15.
PALACE (1): «Rocky 111»: 13:20, 15:20, 17:20, 19:20, 21:20.
PALACE (2): «House of Wax»: 12:55, 14:40, 16:25, 18:10, 19:55, 21:40.
PALACE (3): «Road Warrior»: 13:10, 15:00, 16:50, 18:40, 20:30.
PALACE (4): «Road Warrior»: 12:10, 14:00, 15:50, 17:40, 19:30, 21:20.
PALACE (5): «Visiting Hours»: 13:10, 15:15, 17:20, 19:10, 21:25.
PALACE (6): «Deux fois vingt ans»: 12:40, 14:30, 16:20, 18:10, 20:00, 21:50.
PAPINEAU (1): «Nuit inoubliable»: 11:50, 15:00, 18:10, 21:20. «Check-up à la suédoise»: 12:45, 15:55, 19:05, 22:15. «Amants ardents»: 13:40, 16:50, 20:00.
PAPINEAU (2): «Des filles à tout faire»: 12:00, 16:10, 20:20. «Les désirs amoureux de Melody»: 12:50, 17:00, 21:10. «Maître au bord du lit»: 14:30, 18:40.
PARADIS (1): «La mort au large»: 21:00. «Electrochoc»: 19:30.
PARADIS (2): «L'école en délire»: 19:30. «Coup pour coup»: 21:20.
PARADIS (3): «Tendre souvenir d'une bouche gourmand»: 19:30. «Claudio»: 20:55. «Petites filles pour le week-end»: 21:55.
PARALLELE: «C'est surtout pas de l'amour»: 19:30, 21:00.
PARISIEN (1): «Les uns les autres»: 13:00, 16:45, 20:30.
PARISIEN (2): «Ragtime»: 12:20, 15:10, 18:05, 21:00.
PARISIEN (3): «Montenegro»: 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
PARISIEN (4): «Éclatement»: 13:15, 15:15, 17:20, 19:25, 21:30.
PARISIEN (5): «Conte de la folie ordinaire»: 13:20, 15:20, 17:20, 19:20, 21:25.
PLACE DU CANADA: «Hard days night»: 17:20, 19:10, 21:00.
PLACE LONGUEUIL (1): «Conan le barare»: 19:00, 21:15.
PLACE LONGUEUIL (2): «Reincarnationas»: 19:55. «Coups pour coups».: 18:00, 21:35.
PLACE VILLE-MARIE (1): «Diner»: 12:50, 15:00, 17:10, 19:20, 21:30.
PLACE VILLE-MARIE (2): «Victor Victoria»: 13:15, 15:50, 18:25, 21:00.
PLAZA ALEXIS NIHON (1): «Conan the Barbarian»: 17:05, 19:20, 21:40.
PLAZA ALEXIS NIHON (2): «Porky's»: 17:30, 19:30, 21:30.
PLAZA ALEXIS NIHON (3): «Missing»: 17:10, 19:15, 21:30.
PUSSYCAT: «Budding of Brie»: 11:00, 13:30, 15:50, 18:20, 20:50. «Casting calls»: 12:05, 14:35, 17:00, 19:25, 21:55.
RIO (1): «Confessions érotiques». «Retour des veuves». «Rendez-vous à trois».
RIO (2): «Sauvages de la moto». «Les démons de la moto».
RIVOLI (1): «Terreurs des Zombies»: 12:10, 16:45, 21:20. «Baisers macabres»: 13:35, 18:10. «Soeurs meurtrières»: 15:15, 19:50.
RIVOLI (2): «Croisières pour couples pleins d'ardeur»: 12:00, 15:00, 18:05, 21:10. «Echanges érotiques»: 12:55, 16:00, 19:05, 22:10. «Plaisirs à trois»: 14:00, 17:00, 20:05.
ST-DENIS (2): «La mort au large»: 18:00, 21:10. «Electro choc»: 19:35.
ST-DENIS (3): «Maman très chère»: 20:35. «Le dernier majeur»: 18:20.
SEVILLE: «Nosferatu»: 19:15. «Airplane»: 21:30.
VAN HORNE: «Road Warrior»: 19:25, 21:10.
VERDUN: «Happy birthdays»: 18:00, 21:40. «Cactus Jack»: 19:55.
VERSAILLES (1): «Éclatement». «Les chiens sont lâchés»: 19:15.
VERSAILLES (2): «Scandale»: 19:20, 21:20.
VERSAILLES (3): «Deux fois vingt ans»: 18:15, 19:50, 21:25.
VILLERAY: «La maison du lac»: 19:15, 21:20.
WESTMOUNT SQUARE: «Heartaches»: 19:15, 21:15.
YORK: «Poltergeist»: 12:45, 14:55, 17:05, 19:15, 21:15.

CINÉ-PARCS

CINE-PARC DOLLARD (1): «Quest for fire». «Alion»: à compter de 19:00.
CINE-PARC DOLLARD (2): «Taps». «Death Hunt»: à compter de 19:00.
CINE-PARC DOLLARD (3): «Arthur». «Excalibur»: à compter de 19:00.
CINE-PARC DOLLARD (4): «Victor Victoria». «Dogs of war»: à compter de 19:00.
CINE-PARC ST-EUSTACHE (1-Autoroute des Laurentides, sortie 21): «Les farceurs». «Le dernier souffle». «Le dernier combat»: à compter de 18:30.
CINE-PARC ST-EUSTACHE (2): «Les hommes préfèrent les grosses». «Faut pas pousser». «La soupe aux choix»: à compter de 18:30.
CINE-PARC ST-EUSTACHE (3): «La mort au large». «La guerre des otages». «Les givrés»: à compter de 18:30.
CINE-PARC ST-EUSTACHE (4): «Le trou noir». «Un cosmonaute chez le roi Arthur». «Histoire d'Olivier»: à compter de 18:30.
CINE-PARC ST-EUSTACHE (5): «Le chanteur de jazz». «Quelque part dans le temps»: à compter de 18:30.
CINE-PARC REPENTIGNY (l-Route 40, sortie 100): «Les farceurs». «Le dernier souffle». «Le dernier combat»: à compter de 18:30.
CINE-PARC REPENTIGNY (2): «Le trou noir». «Un cosmonaute chez le roi Arthur». «Histoire d'Olivier»: à compter de 18:30.
CINE-PARC ODEON (Transcanadienne, sortie St-Bruno, 98) - «Conan le barbare». «Saturne 3». «Tu fais le poids shérif»: à compter de 19:00.
CINE-PARC ODEON (2): «Attaques à mains nues». «L'école en délire». «Cyclone»: à compter de 19:00.
CINE-PARC BOUCHERVILLE (1-Transcanadienne, sortie 95): «Moi, Christiane F.». «Les casseurs». «C'est dans la poche Matilda»: à compter de 19:00.
CINE-PARC BOUCHERVILLE (2): «Police frontière». «La vallée de la mort». «La conquête de la terre»: à compter de 19:00.
CINE-PARC CHATEAUGUAY: «Moi, Christiane F.». «Les casseurs». «L'horrible carnage»: à compter de 19:00.
CINE-PARC CHATEAUGUAY(2): «Réincarnations». «La brigade des anges». «Les nuits de la violence»: à compter de 19:00.
CINE-PARC CHATEAUGUAY (3): «Final Exams». «The last rites». «Bruce Lee super dragon»: à compter de 19:00.
CINE-PARC ST-MATHIEU (Route 15, vers Plattsburg, sortie 38, à 3 milles de LaPrairie): «Conan le barbare». «Le loup garou de Londres». «Tu fais pas le poids shérif»: à compter de 19:00.
CINE-PARC LAVAL (1): «Attaques à mains nues». «Les diables de la route». «Cyclone»: à compter de 19:00.
CINE-PARC LAVAL (2): «Reincarnations». «La brigade des anges». «Les nuits de la violence»: à compter de 19:00.
CINE-PARC LAVAL (3): «La maison du lac». «Les frères Blues». «La fille du mineur»: à compter de 19:00.
CINE-PARC LAVAL (4): «Conan le barbare». «Saturne 3». «Tu fais pas le poids shérif»: à compter de 19:00.
CINE-PARC VAUDREUIL (1-Transcanadienne vers Toronto, sortie 2): «Conan le barbare». «La guerre des abîmes». «Tu fais pas le poids shérif»: à compter de 19:00.
CINE-PARC VAUDREUIL (2): «Attaques à mains nues». «L'école en délire». «Cyclone»: à compter de 19:00.
CINE-PARC ST-JEROME (1-Autoroute des Laurentides, sortie 44): «Moi, Christiane F.». «Les casseurs». «C'est dans la poche Matilda»: à compter de 19:00.
CINE-PARC ST-JEROME (2): «Happy birthday, souhaitez de ne jamais être invité». «Cactus Jack». «La fureur sauvage»: à comtper de 19:00.
CINE-PARC MONT ST-HILAIRE (1): «Faut pas pousser». «Les hommes préfèrent les grosses». «La soupe aux choux»: 19:00.
CINE-PARC MONT ST-HILAIRE (2): «Y-a-t-il un pilote dans l'avion?». «Popeye»: «Arrête de ramer, t'es sur le sable»: 19:00.

MUSIQUE

PLACE DES ARTS (Salle Wilfrid-Pelletier) — «Il Trovatore», de Verdi. Production: Opéra de Montréal. Vincenzo Bello, ténor, Lynne Stow, soprano, Mariana Paunova, contralto, Richard Fredericks, baryton, Joseph Rouleau, basse, Thérèse Sévigny, mezzo-soprano, Yves Cantin, ténor: 20:00.
CONSERVATOIRE (100 est, Notre-Dame) — Auditions de Prix d'Europe. Entrée libre: à compter de 9:00

THÉÂTRE

CAFÉ DE LA PLACE (Place des Arts) — «C'était hier», de Harold Pinter: 20:30.
ESPACE LIBRE (1945, Fullum) — «Vie et mort du roi boiteux»: 20:30
QUAT'SOUS (100 Av. des Pins est) — «Monogamy», de Claude Meunier et Louis Saïa: 20:00.
LA LICORNE (2075, St-Laurent) — «Coeur flyé à tour de contrôle», de Christian Girard et Jacinthe Potvin: 21:00
CAFÉ NELLIGAN (550, Dorchester est) — «Femmes d'attente», de Pierre K. Malouf: 20:00. — «Phantasmes dans le caviar», de Micheline Bourday: 22:00.
CAFÉ MOLIÈRE (1200, St-Hubert) — «J'pogne-tu ou chus pognée», de Jocelyne Beaulieu: 20:30.
UQAM (Pavillon Judith-Jasmin, Salle J2020) — «Marie le bonheur, c'est ta fête...», de Diane Roy: 20:30.
CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER-LATIN (4303, St-Denis) — «La duchesse de Langeais», de Michel Tremblay: minuit
CENTAUR: (453, St-François-Xavier) — «The Riddle of the World», de David French: 20:30.
STUDIO ALTAIRE (2071, St-Laurent) — «Une femme accommodante», de Pierre Ryan: 20:30.
CEGEP DE ROSEMONT (coin Beaubien et 16e Av., Rosemont) — «C'est pas toujours rose»: 20:30.
CAFÉ LA BELLE ÉPOQUE (19, St-Laurent, St-Timothée) — «Si Guitry m'était conté», avec Marie Codebecq, Jean-Pierre Leduc et Louis Sincennes: 20:30.
THÉÂTRE DU BOIS DE COULONGE: (Québec) — «La chaire» de Bill C. Davis: 20:30.
THEATRE SAINT-LAURENT (240, Ile Charron, Longueuil) — «La bonne Anna», avec Rose Ouellette, Rejean Lefrançois, Gisèle Trépanier, Marc Hébert et Claudio Verdant: 20:30.
THÉÂTRE DE L'ATELIER: (Parc Jacques-Cartier, Sherbrooke) — «L'heure d'avant après», de Michel-Pierre Boucher: 20:30.
THÉÂTRE DE L'ILE: (1, Wellington, Hull) — «La toile d'arraignée», de Agatha Christie: 20:30.

VARIÉTÉS

SALLE LA POLONAISE: (57 Prince-Arthur est) — «Pied de poule», de Marc Drouin et Robert Léger: 21:00.
CONVENTUM: (1237, Sanguinet) — Richard Gardner et Jacques Poulin (poésie et chansons): à compter de 16:00.
THÉÂTRE EXPÉRIMENTALE: DES FEMMES: (320 est, Notre-Dame) — La Wondeur Brass: 20:30
LE PATRIOTE: (1474 Ste-Catherine est) — «Jasette d'amour», avec Céline Délisle: 20:30.
LE SOLEIL LEVANT (1252 ouest, St-Antoine) — Luther Allison: à compter de 21:00. — (Jazzothèque) — G- Bow-Blues: à compter de 21:00.
LE ST-VINCENT (410, St-Vincent) — Serge Mondor, Gaston et Serge Chouinard: 20:15.
AUX DEUX PIERROTS (104 est, St-Paul) — Bernard Blanc et le groupe Vu: 20:00.
CAFÉ L'HERBERIE (5558, Esplanade) — Risa Lavenson: 21:30.
LE GRAND BOCK (191 ouest, St-Paul) — Rain: à compter de 20:00.
L'AIR DU TEMPS: (191 ouest, St-Paul) — Michel Dubeau: à compter de 17:00. — Ensemble de Charles Ellison: à compter de 21:30.
L'ORIENT (5318, av. du Parc) — Arkel: à compter de 21:30.
LA TERRASSE ALIBI (1, rue du Marché, Valleyfield) — Cheryl Vanelli et Jacques Labelle: à compter de 21:30.
CAFÉ LIRE ET DÉLIRE (371 est Roy) — Anand Manuel: 20:30.
LE BORDUAS (1257, Amherst) — Le groupe Natanfué: 20:00. Geneviève Paris: 21:30.
LE CLUB DES MUSICIENS (1500 est, de Maisonneuve) — Yvan Landry: 21:30, 23:00, 1:00.
ZOOBAR (97 est, Ste-Catherine) — Chansons-images: 22:00.
CAFÉ LA QUENOUILLE (100, St-Laurent, Beauharnois) — Manuel Brault: 21:00.
PARC WOODYATT (Drummondville) — Folkothèque: 21:00.
CENTRE MARCEL DIONNE (Drummondville) — Spectacle international de folklore: 20:00.

TÉLÉ HORAIRES

Midi

12:00
3 12 O'Clock News
4 Room 222
5 6 Midday News
6 The Doctors
9 The Noon Report
7 8 t Les P'tits Bonshommes
7 WWNY News
8 13 Forest rangers
8 Tic Tac Dough
10 r News
9 c Info St-Laurent
12 r Noon at Ten
22 The Cisco Kid
11 r 22 Family Feud
23 People and Pets
33 Frugal Gourmets
59 Vegetable soup
12:10
3 Across the Fence
5 6 Midday
12:15
4 Nouvelles de midi 15
7 Votre été
8 t Les ptit's bonhommes
10 (40) Le 10 vous informe
12:25
2 9 11 Le Téléjournal
7 8 t Le monde
9 A la ferme
12:26
6 Community Announcements
12:30
2 9 9 11 13 Allô Bou Bou
3 7 8 50 r 13 Young and Restless
4 De tout pour tous
4 5 6 McLean at Large
6 8 r Search for Tomorrow
7 8 t 10 (40) A la bonne franquette
8 13 r 22 Ryan's Hope
9 c Droit d'action
13 Pulse, 12:30
20 Media and Methods of the Artist
30 Computer Chronicles
59 Electric Company
(99) Les couleurs de la vie

13h

01:00
8 8 r Days of Our Lives
6 That's Life
8 13 r 22 All My Children
22 8 10 (40) Votre amie Suzanne
9 c Les communiqués
13 The Alan Thicke Show
28 Self Incorporated
30 Here's to your health
59 Movie
«Boy's ranch»
01:15
62 Badminton
01:30
2 9 9 11 13 Femme d'aujourd'hui
3 6 7 30 r As the World Turns
4 Carrefour estival
4 5 6 Canadian Reflections
10 13 Super Pay Cards
33 Over Easy
01:35
62 Storybound
01:50
62 Readalong
01:58
6 Program Highlights

14h

02:00
4 6 6 Wok with Yan
8 8 r 10 12 13 Another World
8 13 r 22 One Life to Live
9 c Black is
28 Let's All Sing
33 Great Railway Journeys
02:15
62 Guess What
02:30
2 9 9 11 13 Cinéma
«Nous irons à Deauville»
3 7 50 r Capitol
8 9 10 t 10 (40) Cinéquiz
«La charge des diables»
4 5 6 Coronation Street
6 Pittfall
9 c Plaisirs et photos
22 Jeremy
(99) La Commune de 1871
02:45
23 Thinkabout

15h

03:00
3 7 12 r Daytime Emmy Awards
4 5 6 The Edge of Night
5 5 8 r Guiding light
6 13 The Alan Thicke Show
8 13 r 22 General Hospital
12 Texas
23 Talking film
33 8 t Antiques
03:30
4 5 6 Take 30
9 c Santé et chiropratique
23 Talking film
30 Lilias Yoga and You
59 Mr. Roger's Neighborhood
03:50
(99) Passez donc me voir

16h

04:00
2 9 9 11 13 Bobino
3 The Brady Bunch
4 5 6 Going Wild
6 Tom and Jerry and Friends
6 The new shmoo
7 Search for Tomorrow
8 Dark Shadows
8 r The Waltons
11 13 Defenition
12 r John Davidson Show
12 Let's Make a Deal
12 sc On the line
13 r Little House on the Prairie
22 Scooby Doo
23 La Grosse Bille bleue
33 59 Sesame Street
04:15
(99) Actualités régionales
04:30
2

MAX NARAN MAX NARAN MAX NARAN MAX NARAN

MAX NARAN

est toujours le plus grand magasin de liquidation de vêtements de qualité pour hommes et ce, depuis 75 ans.

«Venez voir vous-même» ce que représentent 2,500 complets répartis sur un étage. Grandeur: court, régulier, grand.

Aussi disponibles, pantalons et costumes pour garçons.

Nous avons également un vaste choix de blazers et costumes de qualité pour hommes corpulents, court ou régulier.

Également, vaste choix d'imperméables, pantalons et vestes sport offerts à prix réduits.

3600, VAN HORNE
angle Côte-des-Neiges
Acceptons les principales cartes de crédit

Heures d'ouverture:
Lundi, mardi, mercredi: 9h00 - 18h00
Jeudi et vendredi: 9h00 - 20h00
Samedi: 19h00 - 16h00
STATIONNEMENT GRATUIT LIMITÉ DERRIÈRE LE CINÉMA VAN HORNE

MAX NARAN MAX NARAN MAX NARAN MAX NARAN

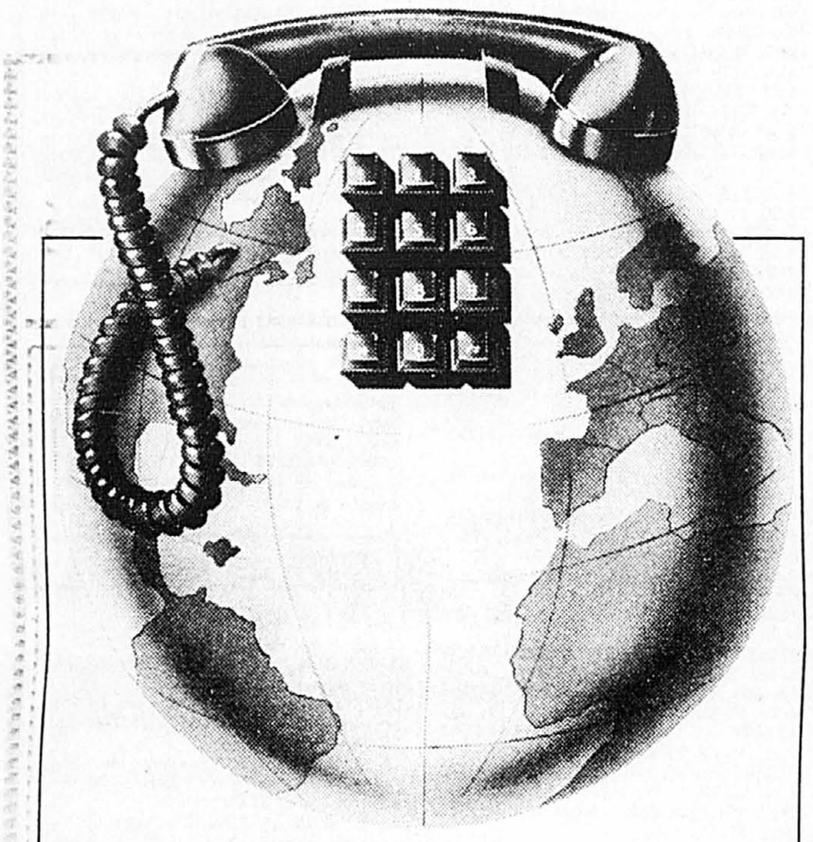

Appeler à l'étranger pour 1,50 $ la minute?
Oui, grâce aux nouveaux tarifs.

À l'autre bout du monde, il y a quelqu'un qui vous aime. Imaginez sa joie s'il entendait votre voix, ne fût-ce que pour une minute.

Pourquoi ne pas l'appeler aujourd'hui même? Vous pensez que c'est trop cher? Alors, lisez attentivement ceci: *si vous composez vous-même votre numéro (sans l'intervention du téléphoniste) après 17 h ou en fin de semaine, vous bénéficiez d'un tarif réduit.*

Un coup d'oeil au tableau des tarifs vous en convaincra pleinement.

EXEMPLES DE TARIFS À LA MINUTE †			
Destinations	Du lundi au vendredi de 5 h a 17 h	**Du lundi au vendredi de 17 h à 5 h et samedi toute la journée**	Dimanche toute la journée
Allemagne de l'Ouest	2,00 $	**1,50* $**	2,00 $
France	2,00	**1,50**	1,85
Grèce	2,00	**2,00**	2,00
Hong-Kong	2,75	**2,75**	2,75
Italie	2,00	**1,50**	1,85
Pays-Bas	2,00	**1,50***	1,85
Royaume-Uni	2,00	**1,50**	1,85

Demandez au telephoniste de vous indiquer les tarifs pour les autres pays
†Vous bénéficiez de ces tarifs lorsque vous composez vous-même votre numero (service automatique international). Si ce service n'est pas encore en vigueur d'ou vous appelez, le telephoniste acheminera quand même votre appel de numéro à numéro au tarif réduit
*En vigueur du lundi au samedi de 17 h a 5 h seulement

À l'autre bout du monde, il y a quelqu'un qui vous aime. Appelez-le. Aujourd'hui même...

Teleglobe Canada **Bell**

François Dauteuil explique sa *Course autour du monde*

Christiane Duchesne

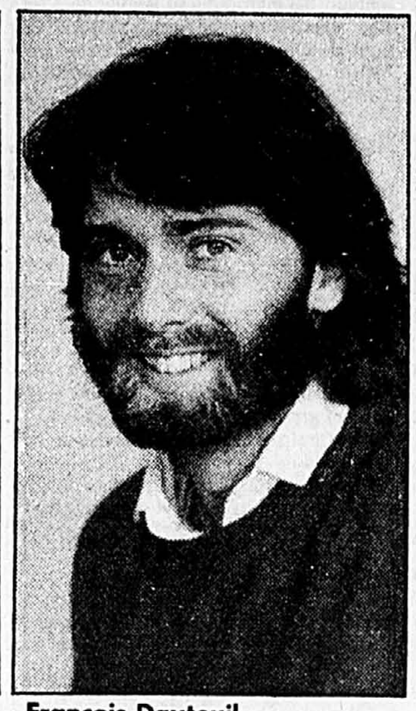
François Dauteuil
photo Michel Gravel, LA PRESSE

Hélène Ouvrard

François Dauteuil, ça vous rappelle quelque chose? Il a été cette saison l'un des deux candidats canadiens à *La course autour du monde*, il a même été premier en début de course et a continué d'occuper une position honorable jusqu'au jour où il a envoyé un film sans commentaire depuis Tahiti. Pour ensuite prendre congé de *La course* sans permission, ce qui l'a précipité en dernière place. Il est venu à La Presse ces jours derniers expliquer son point de vue.

François Dauteuil raconte qu'il a éprouvé un choc au Japon lorsqu'il a vu, à l'ambassade du Canada, des cassettes de *La Course* que Radio-Canada lui avait fait parvenir. «On n'avait pas suivi mes instructions de montage. J'ai téléphoné à Paris pour me plaindre, ce qui a occasionné un froid avec la monteuse.»

Et puis, il y a eu la fatigue du voyage, qui s'est particulièrement fait sentir en Californie. Dauteuil affirme que son geste de décrochage n'était pas de la révolte, ni un refus de jouer le jeu. «Mais j'étais devenu blasé, aucun sujet ne m'intéressait.»

François Dauteuil n'aime pas la façon cavalière dont les films des concurrents sont traités à Paris. «On manque d'application au montage, le mixeur ne connaissait pas son boulot, et de toute façon on le force à travailler trop vite.» Il est furieux qu'on ait perdu des cassettes de son et même un de ses films, qu'on ne l'ait pas prévenu qu'il avait de la poussière dans son objectif et qu'on ait mis trois semaines à corriger le son trop lent de ses commentaires.

Tous les concurrents ont-ils été traités de la même façon? « Non, répond-il. Thierry Dana, le candidat suisse qui s'est classé premier, n'a pas été victime d'erreurs de mixage. Il est vrai que le juré permanent suisse, Jacques Uviller, surveillait le montage de ses poulains de près. Radio-Canada ne rend pas les mêmes services aux candidats de chez nous.»

«On m'a coupé des scènes importantes dans mes films. On m'a dit que j'avais plus l'attitude d'un cinéaste que d'un journaliste qui est habitué à ce qu'on coupe dans ses textes ou ses films. En général, je ne suis satisfait d'aucun de mes films, car on ne les a pas montés selon mes directives.»

François Dauteuil envisage de travailler à Radio-Canada bientôt.

Deux gagnantes

Deux femmes sont les grandes gagnantes du Concours d'oeuvres dramatiques radiophoniques de Radio-Canada cette année. La romancière **Hélène Ouvrard** gagne le premier prix de $2000 dans la catégorie des oeuvres de 60 minutes pour *La femme singulière*. **Christiane Duchesne** gagne le premier prix de $1000 dans la catégorie 30 minutes pour *Mathilde ou les ballots de foin*. Elles sont toutes deux de Montréal.

Les deux deuxièmes prix ont été attribués à deux hommes habitant Longueuil. Il s'agit de **Jean-Louis Fleury** pour *Dernière chasse à La Macaza* et **Roger Gaboury** pour *Le cycliste*. Ils gagnent respectivement $1000 et $500. Vous pourrez entendre ces dramatiques la saison prochaine au réseau FM.

CHOIX D'ÉMISSIONS

21:00 (17) — «La belle vie»
Quel délicieux film! D'après un scénario de Jean Anouilh, une joyeuse histoire révolutionnaire dans laquelle une famille noble doit, pour échapper à l'exécution, jouer son rôle devant le prolétariat tous les jours dans un château transformé en musée. Mordant et fort agréable. Avec Jean Le Poulain, Jacques François et Hélène Perdrière.

23:30 (8) et (10) — «La reine africaine»
Un des meilleurs films de Humphrey Bogart, avec Katherine Hepburn. Une réalisation de John Huston qui se déroule durant la Première Guerre mondiale au Congo.

1872 1982

Rabais 33⅓% — Acier inoxydable et plaqué argent «Oneida»

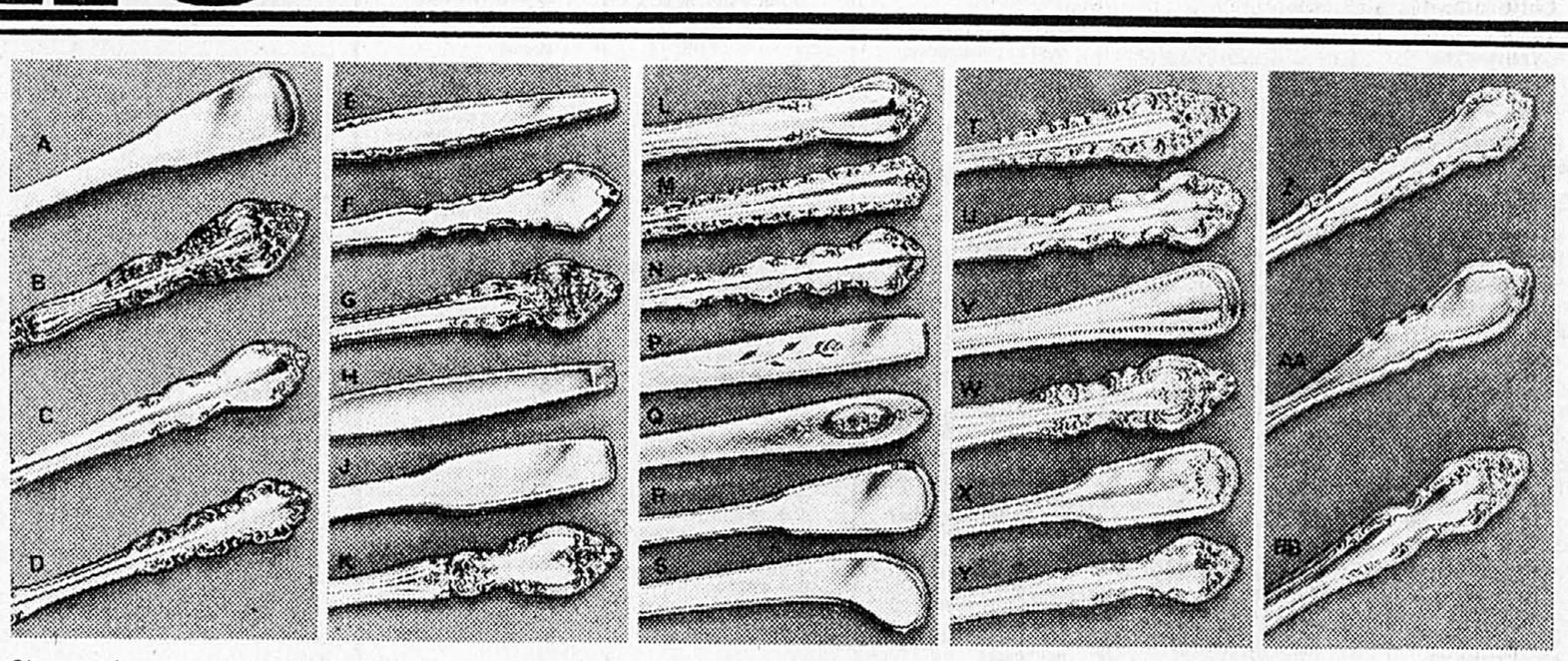

Si nous n'avons pas, en stock, l'article que vous désirez, nous le commanderons pour vous. Livraison assurée en octobre.

A. Colonial
B. Michelangelo
C. Dover
D. Shelley
E. Venetia
F. Satinique
G. Cherbourg
H. Frostfire
J. Paul Revere
K. Louisiana
L. Château
M. Chérie
N. Mozart
P. Capistrano
Q. Cameo Rose
R. Homestead (droit)
S. Homestead (incurvé)
T. Royal Grandeur
U. Modern Baroque
V. Patrician
W. Artistry
X. Classic Shell
Y. Affection
Z. Flirtation
AA. Amoresque
BB. Baroque Rose

	Acier inoxydable						Plaqué argent			
	Motifs A à D		Motifs E à K		Motifs L à S		Motifs T à Y		Motifs Z à BB	
Cuillère à café	(6.75)	4.49	(4.00)	2.66	*(3.50)	2.33	(7.75)	5.16	(5.75)	3.83
Cuillère à thé	(7.00)	4.66	(4.00)	2.66	(3.75)	2.49	(11.75)	7.83	(7.50)	4.99
Cuillère à dessert/soupe	(8.25)	5.49	(5.75)	3.83	(4.25)	2.83	(12.00)	7.99	(9.00)	5.99
Cuillère à parfait	(8.25)	5.49	(5.75)	3.83	(4.25)	2.83	—	—	—	—
Fourchette à dîner	(8.25)	5.49	(5.75)	3.83	(4.25)	2.83	(12.50)	8.33	(10.00)	6.66
Fourchette à salade	(8.25)	5.49	(5.75)	3.83	(4.25)	2.83	(10.50)	6.99	(8.00)	5.33
Fourchette à fruits de mer	(8.25)	5.49	(5.75)	3.83	(4.25)	2.83	(11.75)	7.83	(8.00)	5.33
Couteau à dîner	(12.50)	8.33	(9.00)	5.99	(8.00)	5.33	(14.00)	9.33	(13.50)	8.99
Couteau à beurre	(12.50)	8.33	(9.00)	5.99	—	—	(14.00)	9.33	—	—
Cuillère à sucre	(10.00)	6.66	(7.50)	4.99	(5.50)	3.66	(14.50)	9.66	(11.25)	7.49
Cuillère de service	(11.25)	7.49	(7.50)	4.99	(6.75)	4.49	(22.00)	14.66	(13.50)	8.99
Cuillère de service, perforée	(11.25)	7.49	(8.25)	5.49	(7.00)	4.66	(22.00)	14.66	(13.50)	8.99
Louche pour sauce	(14.75)	9.83	(10.50)	6.99	(8.75)	5.83	(23.50)	15.66	(16.25)	10.83
Fourchette à viandes froides	(14.75)	9.83	(10.00)	6.66	(8.00)	5.33	(23.00)	15.33	(16.00)	10.66
Pelle à dessert	—	—	(10.00)	6.66	(8.00)	5.33	(23.00)	15.33	(13.50)	8.99
Fourchette à marinades	(8.25)	5.49	(5.75)	3.83	(4.25)	2.83	(11.75)	7.83	(8.00)	5.33
Cuillère à confitures	(14.75)	9.83	—	—	—	—	(23.50)	15.66	(16.50)	10.99

** Non offert dans les motifs «Capistrano» et «Cameo Rose»*

Les prix entre parenthèses sont les prix ordinaires de Simpsons. Rayon 228, argenterie, au cinquième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez ***842-7221*** *jour et nuit.*

Simpsons
1 123 456 789 0

Simpsons MD

LORS DE SON DÉPART DE L'OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Lévesque estime que l'allocation versée à Gosselin était juste

■ QUEBEC — En quittant son poste de président de l'Office de la langue française pour aller occuper celui de délégué général du Québec à New York, M. Raymond Gosselin a accepté une baisse de salaire d'environ $10,000 par année, mais, le hasard faisant parfois bien les choses, il a pu toucher, à peu près au même moment, un chèque de $116,640, soit le paiement de son allocation de retraite.

Le libéral Yvon Picotte, voyant là matière à scandale et flairant là un beau cas à ajouter à sa «série noire» sur les primes de séparation «extravagantes» payées à des hauts fonctionnaires, interroge le premier ministre sur cette question depuis le début de la semaine.

PIERRE VINCENT
de notre bureau de Québec

M. Lévesque, quant à lui, après avoir pris quelques heures pour aller aux sources, voit les choses bien différemment et estime que, si scandale il y a, c'est plutôt dans le fait qu'un député de l'Assemblée nationale s'applique à ternir la réputation d'un «serviteur compétent et dévoué» de l'Etat, «sans aucune précaution pour prendre des renseignements avant».

Et le chef du gouvernement de raconter comment M. Gosselin a décroché ce «gros lot» de $116,640: au départ, il faut se souvenir qu'avant que le gouvernement n'aille le chercher pour qu'il devienne président de l'Office de la langue française, Raymond Gosselin était vice-président au Canadien national, où, pendant ses nombreuses années de service (35 ans et 7 mois), il avait accumulé un fonds de pension considérable. Un fonds de pension qui aurait coûté au gouvernement $197,000, s'il avait décidé de le transférer.

Le gouvernement entreprend plutôt des négociations avec M. Gosselin et, études de comptables et d'actuaires en main, réussit à le convaincre d'accepter l'équivalent d'une fois et demie son salaire annuel, soit une compensation de $116,640, pour sa perte de bénéfices de retraite.

Or, tout ça étant bien compliqué, ces négociations, commencées en 1977, au moment où M. Gosselin fut nommé à la présidence de l'Office de la langue française, n'ont pu être complétées qu'en 1980. A partir du 28 avril 1980, en vertu du décret 131580, M. Gosselin a donc droit à son «allocation de retraite», qu'il ne doit toucher qu'à la fin de son mandat à l'Office.

Mais, son mandat à peine terminé à l'Office, M. Gosselin en décroche un nouveau dans le gouvernement. Comme délégué général du Québec à New York, cette fois. Au salaire de $63,000 par année, auquel il faut ajouter $4,410 en compensation pour certains bénéfices marginaux non accordés à un contractuel.

A peu près à la même époque, il se trouve également en droit de réclamer son chèque de $116,640, ce qu'il fait et ce qu'il obtient du gouvernement.

VENTE AU PRIX DE JANVIER EN JUIN, AUBAINES FORMIDABLES.
TOUS LES STYLES ★ PLUS DE DEUX MILLE LUSTRES ★ IL FAUT VOIR ÇA ★ PLUS POUR VOTRE ARGENT ★ TOUJOURS AU PRIX DU GROS DE 50% ★ PLUS ÉTIQUETTE BLEUE EXTRA 10%, VERTE 20%, ROUGE 33⅓% ★ LE MEILLEUR CHOIX À MONTRÉAL ★ POUR MAISON - BUREAU - CHALET - etc. - STYLE CANADIEN - COLONIAL - FUTURISTE - ESPAGNOL - ORIGINAL - STYLE VICTORIEN - MODERNE - ETC.

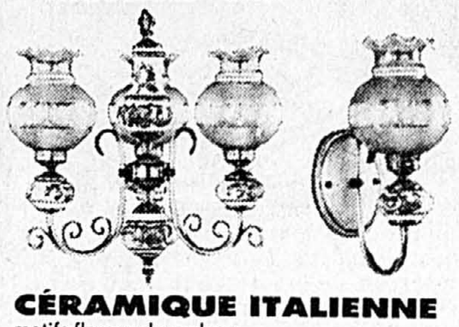

CÉRAMIQUE ITALIENNE
motifs floraux de couleurs
80381 - No 3243 prix $225.00 moins 33⅓% $150.00
3249 prix $60.00 moins 33⅓% $40.00

GRAND CHOIX DE COULEURS LAMPE STYLE «TIFFANY»

Tiffany 16" no 200 beige - ambre 16" ou 9" prix $40.95
en verre opalescent coulé, beige et ambre «cathédrale» 18" diam. Disponible en 18"
SPÉCIAL prix $69.95

À VOTRE CHOIX
AMPOULES ÉLECTRIQUES
CONTRÔLE D'INTENSITÉ
LAMPES TIFFANY
LAMPES CÉRAMIQUE
CHOIX DE MIROIRS
TABLES DE MARBRE
VENTILATEURS
CADRES EN PEINTURE
ÉCLAIRAGE «SCHONBEK»

Pièces de métal coulé d'un riche fini or français boule de verre clair avec motifs givrés
Prix $25.00 moins 30% $18.75
80381
80393 $125.00 moins 30% $87.50

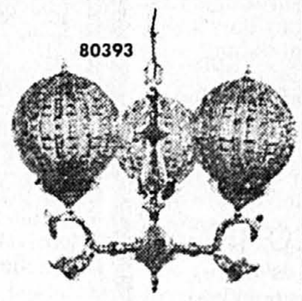

80393

Nu-dai FIXTURES INC.

HEURES D'AFFAIRES
Lundi à mercredi 9h à 17h30
jeudi et vendredi 9h à 21h

100 modèles au choix
LANTERNES D'ALUMINIUM COULÉ

lanterne à poteau de 3" avec verre blanc $30.50 ND-703 7½ x 7½ x h. 14
$25.50 Prix modèle mural ND-3400 7½ x L.8 x h. 12"

$27.50

CAPUCHON-COUVREUR

ABSORBE LA GRAISSE ET LES ODEURS DE LA CUISSON
Modèle 30, fini cuivre, 2 vitesses, pour conduits extérieurs Ord.: $65.00 Extra – 25%/– 10% SPÉCIAL $43.95
MODÈLE DE LUXE. Modèle 30" fini cuivre, 3 vitesses pour conduits extérieurs Ord.: $147.00 Extra – 25%/– 10% SPÉCIAL $99.25
Modèle pour intérieur avec filtre au charbon de bois, 3 vitesses Ord.: $165.00 Extra – 25%/– 10% SPÉCIAL $111.40 PRIX NET

Ces prix sont en vigueur pour le mois de juin seulement.

ENJOLIVEZ VOTRE DEMEURE AVEC UN NOUVEL ABAT-JOUR • CHOIX DE GLOBES DE REMPLACEMENT

CENTRE D'ACHATS CHAMPLAIN
(à la sortie du pont tunnel Lafontaine)
7780, rue Sherbrooke
Tél.: 351-0860

PLUS DE 40 ANS AU SERVICE DU QUÉBEC

2,000 FIXTURES AU CHOIX TOUJOURS AU PRIX DU GROS

SYNDIQUÉS ET CHÔMEURS DES LAURENTIDES

Manif à Ottawa

■ OTTAWA — Des ouvriers de l'automobile et des chômeurs des Basses-Laurentides sont venus manifester devant le parlement hier dans le but de réclamer une intervention rapide d'Ottawa contre la hausse des taux d'intérêts et les importations croissantes de voitures étrangères.

Défilant devant l'entrée principale de la Chambre ils ont scandé des slogans pendant plus d'une heure en interpellant les députés et les ministres qui se rendaient aux Communes.

Cette manifestation spontanée a été provoquée par l'annonce faite par la General Motors de Sainte-Thérèse samedi dernier a l'effet que les 1,800 travailleurs mis à pied en février ne pourraient rentrer au travail comme prévu.

GILLES PAQUIN
de notre bureau d'Ottawa

Selon nous il y a entre 30 et 40 p. cent de chômeurs dans la région des Basses-Laurentides a déclaré un porte parole du groupe. Nous ne pouvons plus attendre et voulons que le gouvernement pose des gestes rapidement.

A titre d'exemple, le président du Syndicat des employés de GM, M. Pierre Renaud, a demandé aux députés de la région d'intervenir pour obtenir que le gouvernement impose aux fabricants de voitures un contenu canadien de 85 p. cent.

Anticipant une réponse négative du gouvernement le porte parole du Comité des chômeurs, M. Réal Labelle, a noté que le Brésil, l'Australie et le Mexique exigeaient déjà un tel contenu domestique de la part des fabricants.

Se disant appuyé par les maires de la région, les Chambres de commerce et même le ministre Francis Fox, il a aussi réclamé «la désignation» de cette zone pour la rendre éligible aux subventions accordées aux entreprises créatrices d'emplois.

Une rencontre à huis clos à ensuite eu lieu entre des représentants des manifestants et quelques députés dont Maurice Dupras de Labelle et Jacques Olivier le président du caucus du Québec.

Émission Spéciale
"LA CRISE DU LOGEMENT AU QUÉBEC"
Aujourd'hui 16h, Pierre Olivier vous présente un dossier d'Alain St-Ours sur la crise du logement au Québec.
Sur l'ensemble du réseau RADIOMUTUEL
CJMS 1280

1872 1982

Rabais et bas prix chez Simpsons ... pour apprécier pleinement l'été

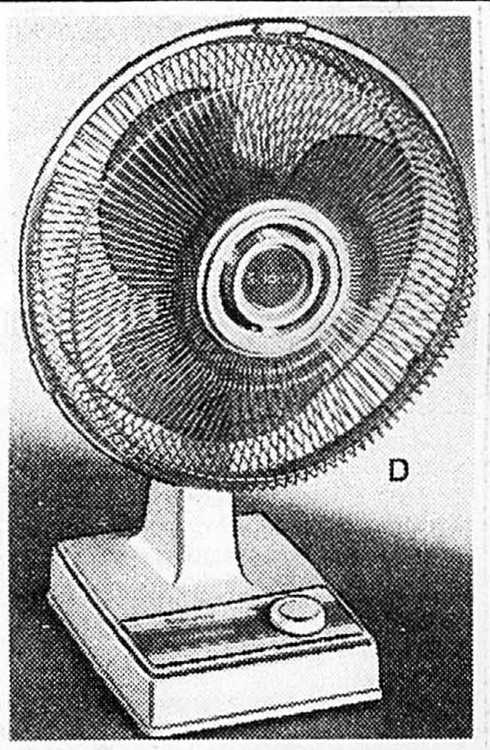

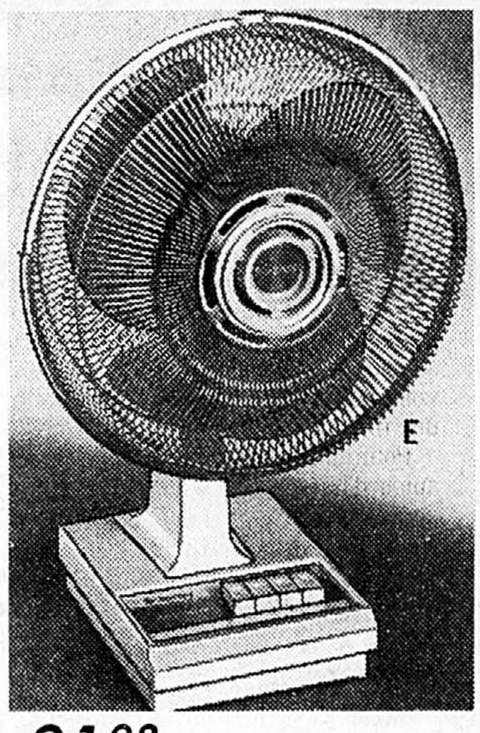

Rabais 56.96
ENS. BARBECUE «DURAMARK» AU GAZ. Comprend ens. tournebroche, et tablette latérale. Brûleurs jumelés acier inoxydable, 40,000 BTU. Surface de cuisson 483 po² avec gril-réchaud. Indicateur d'intensité, contrôles sur colonne. Aluminium moulé. Support acier, bonbonne 20 lb (non remplie). Modèle D0360D.
(406.95) vente 349.99 ens.

Si acheté séparément:

		Prix Simpsons
A. Barbecue	Modèle D0360D	359.99
B. Tablette latérale	Modèle 8747	16.98
C. Ensemble tournebroche	Modèle 8868	29.98

31.98 Prix Simpsons
D. VENTILATEUR OSCILLANT. 23 cm, 2 vitesses, contrôle rotatif. Mêmes caractéristiques que l'article E ci-dessus mais avec arc d'oscillation de 90 degrés. Modèle 7509.

41.98 Prix Simpsons
E. VENTILATEUR OSCILLANT. 3 vitesses, 31 cm, contrôles à boutons-poussoirs. Arc d'oscillation 100 degrés, inclinaison réglable, contrôle arrêt-/mise en marche pour oscillation. Poignée, large base pour bonne stabilité. Protège-lames de sécurité. Protège-lames et lames amovibles pour nettoyage facile. Modèle 7512.

Le prix entre parenthèses est le prix ordinaire de Simpsons. Rayon 426, articles ménagers, au cinquième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit

Simpsons MD ... C'EST LA SOLUTION

SOMMET DE L'OTAN

Le spectre de la guerre hante les participants

■ BONN — Le spectre du champignon nucléaire sera omniprésent au sommet des pays membres de l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique Nord) qui débute ce matin à Bonn sous la présidence d'honneur du premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau.

GILBERT LAVOIE
(envoyé spécial de LA PRESSE)

Au moment où les chefs des pays membres de l'alliance se réuniront ce matin dans les édifices du parlement allemand, quelque 200,000 manifestants se rencontreront juste en face, de l'autre côté du Rhin pour protester contre l'installation de missiles nucléaires américains en Europe par les alliés de l'OTAN.

Des dispositifs de sécurité extraordinaires ont été mis en place pour protéger les leaders d'éventuels actes de terroristes. Quelque 17,000 policiers venus de plusieurs villes allemandes, ont établi des cordons de sécurité sévères dans un rayon d'un mille entourant le Bundestag. Les deux artères principales qui traversent Bonn sont soumises à des contrôles strictes, par crainte d'une attaque par des commandos suicides de la faction terroriste dite de l'Armée rouge connue préalablement sous le nom de Bader-Meinhof.

C'est la décision de 1979, des pays membres de l'OTAN de renforcer leurs dispositifs de défense et d'accroître de trois pour cent par année leur contribution aux forces armées, qui constitue la principale critique des différents mouvements pour la paix, qui manifesteront aujourd'hui à Bonn.

La venue subséquente au pouvoir de l'administration Reagan aux Etats-Unis et une discussion publique sur la possibilité d'une guerre nucléaire limitée à l'Europe ont renforcé les critiques contre l'OTAN. Déjà le 10 octobre dernier, 300,000 personnes ont manifesté à Bonn, et la semaine dernière, une autre manifestation a réuni environ 80,000 personnes.

Dès hier, les responsables de la manifestation d'aujourd'hui faisaient le tour des salles de presse des différents pays, pour faire valoir que l'installation des missiles Cruise et Pershing 2 en Europe, nuiront à la détente et pourraient forcer les Soviétiques à diriger leurs propres missiles, les FF-20, vers l'Europe pour détruire les ogives de l'OTAN advenant un début de conflit entre l'Est et l'Ouest.

L'escalade

Les États-Unis sont conscients de la crainte de l'escalade des armements chez leurs alliés de l'OTAN, et le président, M. Ronald Reagan, a profité hier midi d'un discours devant le parlement allemand pour proposer à l'URSS de nouvelles réductions de troupes et des armes conventionnelles en Europe. Il a suggéré que le total des effectifs de personnel de terre et de l'air de l'OTAN et du Pacte de Varsovie soient limités respectivement à 900,000 personnes.

Cette proposition, destinée à relancer les négociations de Vienne, qui piétinent depuis neuf ans, constitue le troisième volet de l'offensive de la Maison-Blanche en ce sens. Le premier volet concernait l'élimination des armes nucléaires euro-stratégiques, présenté le 18 novembre dernier, tandis que le deuxième présenté le 9 mai, cherchait à réduire d'un tiers les arsenaux nucléaires stratégiques des deux superpuissances.

Le message du président hier demandait néanmoins un renforcement des armes conventionnelles des alliés, de manière à être en mesure de riposter efficacement à une attaque soviétique sans avoir à recourir aux armes nucléaires. M. Reagan a aussi signalé les difficultés de l'Occident.

La consultation

Le premier ministre Trudeau a déclaré de son côté à l'occasion d'un dîner offert aux chefs d'Etat, que si l'alliance doit tirer sa force «des valeurs qui nous sont communes, il devrait s'ensuivre un *consensus sur les politiques qui en découlent.*» Le Canada entend insister devant l'OTAN sur la consultation préalable des alliés dont les superpuissances avant toute action militaire. Le secrétaire général de l'Organisation, M. Joseph Lund, a lancé pour sa part un avertissement à ceux qui souhaitent un désarmement unilatéral de l'Ouest en déclarant que beaucoup de personnes ignorent ce faisant les motifs qui ont mené les pays à se réunir au sein de l'OTAN après la deuxième guerre mondiale.

Cette réunion des chefs d'Etat membres de l'OTAN, la première depuis 1978, ne donnera pas lieu à des décisions sur les politiques précises, mais vise plutôt à obtenir une reconfirmation du rôle de l'Organisation à un moment où de nouveaux conflits tels que la crise au Moyen-Orient font peser encore davantage les dangers d'une guerre nucléaire. La rencontre vise à obtenir ainsi une détermination plus forte des alliés, de manière à accroître les pressions sur les Soviétiques pour les amener à négocier le processus de détente et de désarmement.

Le Japon juge prioritaire un accord «réel» sur le désarmement

■ NATIONS-UNIES (Reuter, AFP, CP)— C'était au tour du premier ministre japonais, M. Zenko Suzuki, de prendre la parole hier, à l'occasion de la session spéciale de l'ONU sur le désarmement.

Dans son discours, M. Suzuki a exhorté les Etats-Unis à «négocier sérieusement» à partir du 29 juin à Genève afin d'aboutir à un accord sur une réduction de leurs forces nucléaires stratégiques. Le premier ministre japonais a également demandé que l'URSS retire tous ses missiles nucléaires à portée intermédiaire de son territoire et qu'en contrepartie, les Etats-Unis suspendent leur projet de déployer de nouveaux missiles en Europe.

De telles décisions, a-t-il dit, «renforceraient considérablement la sécurité non seulement en Europe, mais en Asie et dans le reste du monde.»

Le Japon, qui est le seul pays a avoir souffert de «l'holocauste nucléaire», a ajouté M. Suzuki, considère «prioritaire» un accord sur un «réel désarmement nucléaire».

Par ailleurs, M. Suzuki s'est fait l'avocat de l'usage pacifique de l'énergie nucléaire, demandant l'interdiction des essais souterrains et la signature du traité de non-prolifération des armes nucléaire par tous les pays. Il a en outre exprimé le souhait que le Comité sur le désarmement parvienne rapidement à un accord sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes chimiques qui «viennent juste derrière les armes nucléaires» pour leur pouvoir destructeur.

Pendant ce temps, les agents d'immigration des Etats-Unis continuent de filter les entrées dans leur pays depuis la frontière qui sépare ce pays du Canada. Une survivante d'Hiroshima, Setzulo Thurlow, de Toronto, a en effet été détenue pendant plusieurs heures hier, alors qu'elle s'apprêtait à monter à bord d'un avion à destination de New York. Mme Thurlow, une pacifiste militante de 50 ans, n'avait jamais eu de difficultés auparavant à se rendre aux Etats-Unis même pour participer à des activités pacifistes.

Le révérend John Morgan, président du Canadian Peace Congress, s'est vu lui aussi refuser l'entrée aux Etats-Unis, parce que le groupement qu'il représente est affilié au World Peace Congress, un organisme que le département d'Etat considère comme un mouvement communiste dont les visées sont de nuire aux gouvernements occidentaux.

Selon Duke Austin, agent du Service américain de l'immigration, les membres du World Peace Congress et des groupements affiliés sont considérés comme des personnes indésirables aux Etats-Unis.

On estime que plusieurs centaines de personnes qui désiraient se rendre à New York dans le cadre de la session spéciale de l'ONU ont été refoulées à la frontière américaine.

1872 1982

Les plaisirs de l'été débutent avec «Coleco» chez Simpsons!

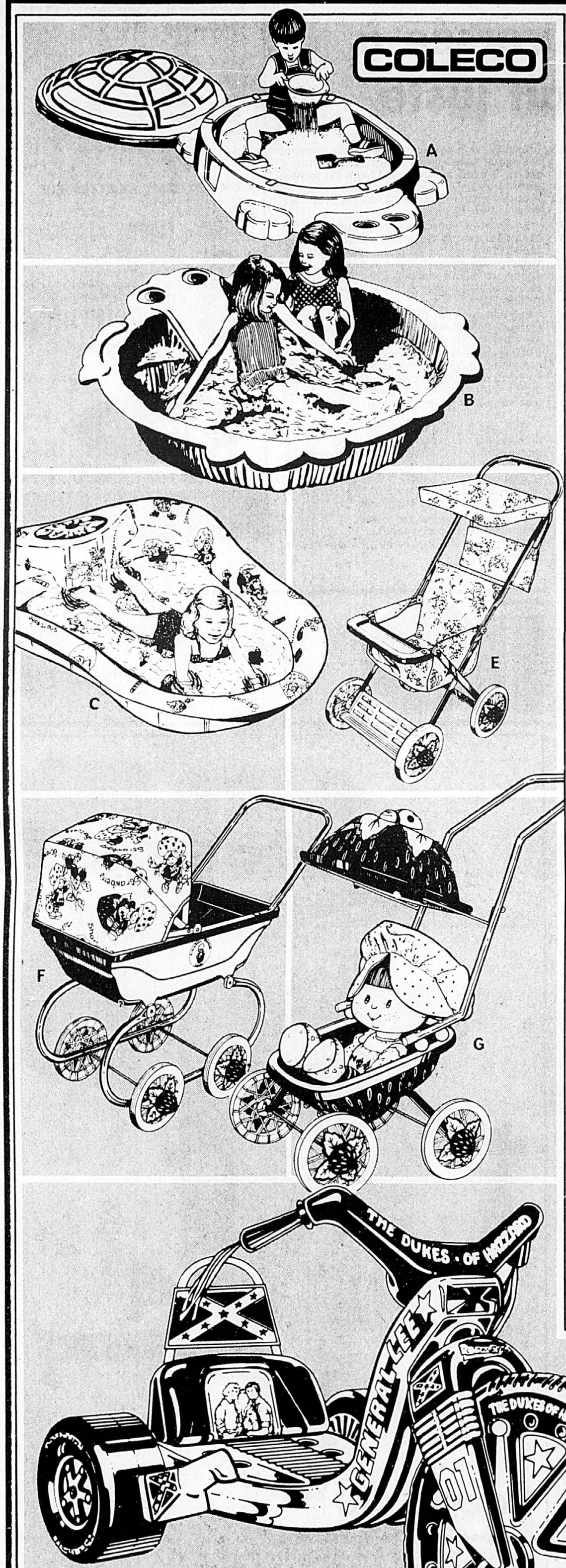

Pataugeuses, carré de sable, landaus et tricycle... tous à bas prix et rabais

Rabais $7
A. CARRÉ DE SABLE COUVERT «MR. TURTLE». Polyéthylène moulé. Rebelle à la rouille et léger. Facile à vider et nettoyer. Vert. 122 x 88 x 16 cm. (sans couvercle); 122 x 88 x 21 cm (couvert). Modèle 1977.
(39.99) **vente 32.99**

Rabais $5
B. PATAUGEUSE «SLIDE 'N SPLASH» «MR. TURTLE». Robuste polyéthylène moulé. 4 sièges moulés aux coins. Bouton de vidange. Vert lustré. 138 x 26 x 153 cm. Modèle 701.
(24.99) **vente 19.99**

Rabais $2
C. PATAUGEUSE «FRAISINETTE» «SLIDE 'N SPLASH». Robuste polyéthylène rebelle à la rouille. Avec décalque décoratif. 115 x 26 x 140 cm. Modèle 22550. Pour enfants de 2 à 6 ans.
(17.99) **vente 15.99**

15.99 *Prix Simpsons*
D. (NON REPRÉSENTÉE) PATAUGEUSE «SCHTROUMPF». Polyéthylène moulé, construction sans joint. 153 x 31 cm. Modèle 22661.

Rabais $2
E. POUSSETTE «FRAISINETTE». Vinyle. Pour enfants de 3 à 6 ans. Modèle 9128.
(21.99) **vente 19.99**

Rabais $2
F. LANDAU «FRAISINETTE». Carter polyéthylène moulé, capote vinyle. Pour enfants de 3 à 6 ans. Modèle 9338.
(24.99) **vente 22.99**

Rabais $3
G. POUSSETTE «FRAISINETTE» EN FORME DE FRAISE. Cadre ton vert. Pour enfants de 3 à 6 ans. Modèle 9183.
(19.99) **vente 16.99**

Rabais $9
H. TRICYCLE «DUKES OF HAZZARD». Sécuritaire. Modèle facile à conduire, émettant son de moteur de course.
(34.99) **vente 25.99**

Dimensions approximatives.
Les prix entre parenthèses sont les prix ordinaires de Simpsons.
Rayon 470, jouets, au cinquième, centre-ville.
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez ***842-7221*** *jour et nuit.*

Simpsons MD

Simpsons
1 123 456 789 0